



Mercredi 17 juin 2020

**BULLETIN OFFICIEL
DE LA VILLE DE PARIS**

DÉBATS

Séance du mardi 28

AVRIL 2020

Table des matières

Ouverture de la séance.....	3	et limitation des compétences accordées à la Maire de Paris par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.	4
Condoléances.....	3	2020 PP 30 - Délégation de pouvoir accordée au Préfet de police par le Conseil de Paris dans certaines matières énumérées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.	4
Vérification du quorum.....	3	Voeu déposé par les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, UDI-MODEM, "Génération.s" et RG-CI : "Faire face à la crise sanitaire et préparer le déconfinement".	4
Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.....	3	Clôture de la séance.....	51
2020 DDCT 29 - Rapport : Exercice des compétences accordées à la Maire par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.	4	Liste des membres présents.....	51
2020 DDCT 27 - Modification de la délibération du 5 avril 2014, modifiée, par laquelle le Conseil de Paris a délégué certaines compétences à la Maire de Paris sur les matières et dans les conditions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23, du Code général des collectivités territoriales et de l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020		Annexe n° 1 - Tableau afférent au projet de délibération DDCT 29 Rapport : exercice des compétences accordées à la Maire de Paris par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.....	52

La séance est ouverte à neuf heures trente-cinq minutes, sous la présidence de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, assistée de MM. Geoffroy BOULARD, Ian BROSSAT, Eric LEJOINDRE et Mme Galla BRIDIER, secrétaires de séance.

M. le Préfet de police est présent en séance.

Ouverture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Mes chers collègues, merci d'être réunis dans cette configuration inédite.

Condoléances.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Avant de pouvoir leur rendre un hommage solennel en présence de leurs proches, lors d'un prochain Conseil de Paris, je vous propose de respecter une minute de silence à la mémoire de nos trois anciens collègues récemment décédés. Henri Meillat, ancien président du groupe Communiste au Conseil de Paris, élu du 20^e arrondissement de 1971 à 1983. Danièle Hoffman-Rispal, notre amie, notre camarade, Conseillère de Paris, du 11^e arrondissement, élue de 1995 à 2008, adjointe de Bertrand DELANOË, déléguée aux personnes âgées, puis députée de Paris. Et notre ami et camarade Alain Le Garrec, Conseiller de Paris, du centre, du 1^{er} arrondissement, de 1995 à 2008.

Je souhaiterais avoir une pensée pour un collègue qui n'était pas élu de cette Assemblée, mais avec lequel nous avons travaillé à la construction de la Métropole et qui siégeait avec nous : Patrick Devedjian. Il était président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Il exerçait depuis 2007. Je voudrais que nous ayons cette pensée également pour lui.

Et je propose enfin que cette minute de silence consacre également la mémoire de toutes les victimes parisiennes du coronavirus, notamment des 12 agents du service public parisien, mais aussi des personnels soignants, des travailleurs parisiens, de nos aînés, principales victimes de cette épidémie. Le 18 mai prochain, nous reviendrons sur ces hommages.

À cet instant, je vous propose une minute de silence. Merci.

(L'Assemblée, debout, observe une minute de silence).

Je vous remercie.

Vérification du quorum.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Mes chers collègues, conformément à l'ordonnance du 1^{er} - et Monsieur le Préfet de police, merci de votre présence, bien sûr - conformément à l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, les assemblées locales délibèrent valablement lorsque le tiers de leurs membres est présent ou représenté. Pour le Conseil de Paris, ce quorum s'établit donc à 55 élus présents ou représentés. Chaque élu peut être porteur de 2 pouvoirs. Compte tenu des Conseillers présents et des pouvoirs reçus, le nombre de Conseillers présents ou représentés est supérieur au quorum. Le quorum étant atteint, nous pouvons donc valablement réunir le Conseil de Paris.

Inscription en urgence à l'ordre du jour du Conseil de Paris.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-19 du Code général des collectivités territoriales et de l'article premier du Règlement du Conseil de Paris, je vous demande donc de vous prononcer sur l'urgence des dossiers suivants :

2020 DDCT 29 : rapport : exercice des compétences accordées à la Maire de Paris par l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020.

2020 DDCT 27 : projet de délibération relatif à la délégation de pouvoir du Conseil de Paris à la Maire.

2020 PP 30 : projet de délibération relatif à la délégation de pouvoir accordée au Préfet de police par le Conseil de Paris dans certaines matières énumérées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités locales.

Je vous propose de voter, à main levée, pour inscrire ce rapport et ces deux projets de délibération à l'ordre du jour de la présente séance.

Qui est pour ?

Je vous remercie.

Qui est contre ?

Pas d'abstention ?

Je vous remercie.

L'inscription en urgence à l'ordre du jour de la séance de ce rapport et de ces deux projets de délibération est adoptée.

Ces dossiers vont donc être inscrits en 1ère et en 3e Commission.

2020 DDCT 29 - Rapport : Exercice des compétences accordées à la Maire par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.

2020 DDCT 27 - Modification de la délibération du 5 avril 2014, modifiée, par laquelle le Conseil de Paris a délégué certaines compétences à la Maire de Paris sur les matières et dans les conditions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23, du Code général des collectivités territoriales et de l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020 et limitation des compétences accordées à la Maire de Paris par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.

2020 PP 30 - Délégation de pouvoir accordée au Préfet de police par le Conseil de Paris dans certaines matières énumérées par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Voeu déposé par les groupes SOCA, PCF-FG, GEP, UDI-MODEM, "Génération.s" et RG-CI : "Faire face à la crise sanitaire et préparer le déconfinement".

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Il a été convenu, avec les présidents, d'un débat organisé sur ce thème. Je voudrais, bien sûr, remercier ici l'ensemble des présidents de groupe, majorité comme opposition, remercier aussi les maires d'arrondissement présents. Et donc, nous allons débiter ce débat organisé. Après mon intervention, je donnerai la parole à M. le Préfet de police, puis aux orateurs des groupes, comme convenu en conférence d'organisation avec Patrick BLOCHE. Chacune et chacun, dans le temps de parole imparti à son groupe, pourra, bien sûr, s'exprimer.

Mes chers collègues, je vous remercie d'être présents aujourd'hui pour ce Conseil de Paris exceptionnel que nous avons souhaité réunir, tant il nous semblait impératif que la démocratie parisienne continue à vivre, qu'elle continue à s'exprimer dans cette crise majeure que notre pays et notre ville traversent.

Je tiens à remercier celles et ceux qui ont pris part à l'organisation de ce moment important, à Patrick BLOCHE, mon adjoint, ainsi qu'à l'ensemble des présidentes et présidents de groupe qui font vivre ici l'expression de notre pluralité démocratique. C'est aussi notre réponse à la crise sanitaire.

Avant de débiter mon propos, je tiens aussi, bien sûr, à adresser toute ma reconnaissance à Emmanuel GRÉGOIRE, mon premier adjoint, et à Anne SOUYRIS, mon adjointe en charge de la santé, qui ont été, à tous les instants - je dirais matin, midi et soir, jour et nuit - à mes côtés. Merci à eux. Je veux associer, d'ailleurs, à ces remerciements, le docteur Patrick PELLOUX qui nous a accompagnés aussi tout au long de cette crise.

Paris traverse, avec le monde, une crise inédite de par sa nature, de par son ampleur, de par ses conséquences multiples, économiques, sociales, mais bien sûr, avant tout sanitaires et humaines. Car si cette crise éprouve notre capacité de résistance collectivement, elle est aussi vécue intimement par chacun d'entre nous. Elle est vécue différemment selon que l'on soit touché directement ou indirectement, selon que l'on doive se rendre au travail ou que l'on puisse rester chez soi, selon que l'on vive en famille ou isolé, selon que l'on soit dans un environnement violent ou apaisé, selon que l'on mange ou non à sa faim. Cette crise exacerbe les inégalités, met en lumière les injustices, rend inacceptable ce que la résignation du quotidien avait fini parfois par nous faire tolérer.

Je veux, au nom des Parisiennes et des Parisiens, partager la peine de celles et ceux qui ont perdu un parent, un proche, un ami. J'ai une pensée pour tous ceux qui s'en sont sortis, mais qui mettront des semaines à s'en remettre. Et je veux saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui, par leur travail, leur dévouement, leur engagement, ont permis à notre ville de continuer à vivre.

Depuis le 17 mars dernier, les Parisiennes et les Parisiens sont confinés chez eux, ce qui représente un défi pour l'une des villes les plus denses au monde. Un défi pour celles et ceux qui vivent dans de petits appartements. Un défi pour les familles, mais aussi pour les personnes seules et isolées. Un défi lorsque l'on doit continuer à travailler ou, au contraire, lorsque l'on cherche du travail. Un défi, bien sûr, lorsque l'on est séparé des siens. Alors que nous entamons la septième semaine de confinement, je veux saluer la patience, le sens des responsabilités et le civisme dont font très largement preuve les Parisiens en dépit de la dureté du confinement.

Le respect des règles posées par le Gouvernement a permis de freiner la progression de l'épidémie de Covid-19 et d'éviter l'engorgement tant redouté des services de réanimation. Dans ces services, partout en France - et notamment en Ile-de-France, qui reste, bien sûr, comme vous le savez, l'une des régions les plus touchées par l'épidémie - les soignants se battent toujours, jour et nuit, pour sauver des vies. Je veux ici dire très solennellement

"merci" aux soignants, aux médecins de ville, aux infirmières, au personnel de l'A.P.-H.P. et des cliniques privées : merci de prendre soin de nous.

Pour rendre hommage à ces femmes et à ces hommes en première ligne dans la lutte contre l'épidémie, j'ai proposé à notre Assemblée de décerner, lors de notre prochaine réunion, la Citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris à ces femmes et ces hommes. Je tiens aussi, en votre nom, à adresser ma profonde reconnaissance au personnel intervenant dans les E.H.P.A.D.

Cette reconnaissance, elle va, bien sûr, aussi aux agents du service public municipal parisien qui sont sur le terrain pour assurer la continuité des services publics indispensables : la sécurité, la propreté, l'accueil des enfants, mais aussi les services sociaux et funéraires, sous l'attentive direction de Pénélope KOMITÈS. Titulaires ou volontaires, tous sont mobilisés pour que la Ville puisse continuer à fonctionner malgré tout. Leur dévouement et leur implication font honneur au service public parisien.

En votre nom, je veux leur dire merci, comme je tiens, bien sûr, aussi à remercier les pompiers, les policiers, Monsieur le Préfet de police, les secouristes, mais aussi les commerçants, les caissières et les caissiers, les coursiers, les gardiennes et gardiens d'immeubles, les chauffeurs de taxi, les conducteurs de bus et de métro. En somme, toutes celles et tous ceux dont on parlait si peu jusque-là. Ils ont été là, et grâce à eux, notre ville a tenu le choc. Ils ont droit à notre immense gratitude.

Dès le début de la crise, avec Emmanuel GRÉGOIRE, mon premier adjoint, avec les 20 maires d'arrondissement, avec mes adjoints - et je les en remercie -, notre priorité absolue a été de veiller à ce que leur mission s'effectue dans des conditions qui préservent leur santé et leur sécurité. J'ai aussi demandé que leur mobilisation, celle de nos agents, soit reconnue de manière très concrète, et donc, j'ai souhaité qu'une prime leur soit versée dès la paye du mois d'avril. Cette reconnaissance s'adresse aussi, bien sûr, aux agents qui travaillent à distance ainsi qu'à celles et ceux que la situation empêche de travailler, mais qui, en restant chez eux, contribuent aussi à limiter les effets de cette crise sanitaire.

C'est ensemble, Parisiennes et Parisiens, confinés, professionnels de la santé à l'hôpital et en ville, agents du service public sur le terrain et à distance, que nous traversons cette crise. C'est ensemble aussi que nous affrontons la douleur de la perte, car cette épidémie a emporté des proches, des parents, des amis, des collègues de travail et aussi des agents de la Ville. Je le redis ici : nos pensées vont vers eux. Et le 18 mai prochain, nous leur rendrons un hommage avec l'ensemble du Conseil de Paris.

Les mesures déjà mises en œuvre :

Face au virus, la Ville n'a pas tardé à agir, en lien étroit et coordonné, quotidiennement, avec les autorités sanitaires, avec l'Assistance publique - les Hôpitaux de Paris, avec M. le Préfet de police qui assume la responsabilité de préfet de zone, et bien sûr, avec le Préfet de Région Ile-de-France. Et je veux remercier l'ensemble de ces autorités très chaleureusement pour la confiance et la fluidité avec laquelle nous avons pu travailler, et que nous continuons, bien sûr, à travailler.

Dès les premiers signes de propagation de l'épidémie, vers fin janvier, des dispositions étaient prises à la Ville pour assurer la continuité du service public municipal. Et au tout début de la crise, l'ensemble des personnels requis pour assurer les fonctions essentielles ont pu ainsi être équipés des protections nécessaires.

Pour moi, la protection des agents ne se discute pas, et je le dis clairement : aujourd'hui, nous avons mis à disposition des masques, mais il y aura aussi des tests. Et en complément, un dispositif complet d'information des Parisiennes et des Parisiens, aussi, a été mis en place via le site "paris.fr", actualisé quotidiennement, et via le "39 75", dont les équipes ont été renforcées pour répondre 7 jours sur 7 et être à pied d'œuvre.

Pour assurer le respect des mesures de confinement, des fermetures ont été prononcées pour les espaces enregistrant une trop grande fréquentation, et la pratique de l'activité sportive a aussi été encadrée, en coordination totale avec M. le Préfet de police, que je salue et remercie à nouveau. Des agents de la future police municipale, sous l'impulsion de Colombe BROSSEL, ont participé et continuent à participer à l'application de ces mesures, en parfaite coordination avec la police nationale.

Dans tous les domaines essentiels, des mesures ont été prises, que j'ai détaillées à l'ensemble des Conseillers de Paris dans 2 courriers : du 4 et du 27 avril. Je ne reviendrai, bien sûr, ici, que sur certaines des mesures, pour vous parler ensuite de la stratégie que nous vous proposons d'adopter dans la perspective de sortie du confinement.

Pour tout le temps que durera cette crise, la Ville entend se tenir, bien sûr, aux côtés des personnels de santé. Depuis le 16 mars, nous avons mis à leur disposition une partie des stocks stratégiques des masques dont nous disposons. Plus de 5 millions de masques ont été, au total, distribués aux hôpitaux de l'A.P.-H.P., aux structures accueillant des publics fragiles, dont, bien sûr, les E.H.P.A.D. J'ai tenu à les équiper immédiatement dans l'objectif de permettre un port systématique du masque par les personnels, sans oublier, bien sûr, les médecins de ville, les infirmiers et infirmières libérales, que nous avons également équipé en urgence dès le début de cette crise pour qu'ils puissent continuer à être aux côtés des Parisiennes et des Parisiens.

Pour faciliter le travail de ces personnels, les bailleurs sociaux de la Ville ont mis 240 logements à leur disposition, et un accueil exceptionnel - merci à Ian BROSSAT d'avoir travaillé sur ce sujet - de leurs enfants dans les crèches, les écoles et les collèges parisiens, a été mis en place. Merci à Patrick BLOCHE. Cet accueil, qui a été étendu aux enfants de pompiers, de policiers, d'agents de services funéraires, mais aussi aux commerces alimentaires, notamment lors de la période des vacances scolaires. Et nous avons obtenu le fait que nous puissions continuer à garder ces enfants.

La protection des personnes âgées est très vite apparue comme une priorité en raison de leur fragilité face au virus. Plusieurs campagnes ont été menées via le dispositif "Chalex" pour rejoindre les personnes âgées et isolées, et les orienter vers les services offerts par la Ville. Je veux remercier Galla BRIDIER, là aussi, pour son engagement à mes côtés et pour le travail qu'elle a effectué. Les équipes de "Paris en Compagnie" nous ont été fort utiles. Elles ont été mobilisées pour être aux côtés de nos anciens. Des artistes sont venus leur donner un coup de main. Je veux vraiment les remercier. La Protection civile de Paris, aussi, contribue efficacement à travers une plateforme téléphonique. Voilà de nombreux exemples de solidarité - il y en a eu - à l'égard de nos aînés.

Mais concernant les personnes résidant en E.H.P.A.D. municipaux ou privés, avec mes adjointes, Galla BRIDIER, mais aussi Anne SOUYRIS, et avec Dominique VERSINI, nous avons très vite pris des précautions pour qu'elles soient le moins possible exposées au virus. Pour faire face à la situation très difficile dans ces établissements, j'ai décidé sans attendre d'organiser un dépistage massif des personnels, des résidents, y compris asymptomatiques, dépistage qui se poursuit et qui a été étendu aux établissements accueillant aussi des personnes en situation de handicap, et aux C.H.U. Et je me réjouis, d'ailleurs, que l'A.R.S. ait souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble des E.H.P.A.D. de l'Ile-de-France.

Pour mettre à l'abri les publics vulnérables, 14 gymnases parisiens ont été proposés à l'Etat en attendant des solutions individuelles plus adaptées, comme les mises à l'abri dans des hôtels ou dans des hébergements, permettant d'isoler beaucoup mieux les personnes. Durant la crise, 13 bains-douches municipaux, aussi, en cabine individuelle, ont également ouvert gratuitement.

Pour lutter contre la précarité dans laquelle la crise a précipité de nombreuses personnes, avec Dominique VERSINI, nous avons renforcé l'aide alimentaire en lien avec les associations et l'Etat. Et chaque jour, ce sont 15.000 repas qui sont distribués à Paris dans les restaurants solidaires du C.A.S.-V.P., devant les paroisses, grâce aux maraudes de la Protection civile, du Samu social et grâce, aussi, à la solidarité et à la générosité des Parisiens.

Je veux saluer l'exceptionnelle mobilisation citoyenne sans laquelle rien de tout cela n'aurait été possible. Dès le début de cette crise, des milliers de Parisiennes et de Parisiens ont pris part aux actions de solidarité déployées avec les associations, soit de leur propre initiative, soit en réponse à un appel lancé par la "Fabrique de la Solidarité". Là aussi, combien l'expérience acquise dans les "Nuits de la Solidarité" et avec la "Fabrique de la Solidarité" nous ont été utiles pour être réactifs et répondre à cette crise inédite. Cet élan nous rappelle l'engagement incroyable dont sont capables les Parisiennes et les Parisiens en toutes circonstances, mais aussi leur unité dans les épreuves.

Mobilisée, la Ville le restera pour les familles, et notamment pour les plus démunies d'entre elles. Une aide exceptionnelle a d'ores et déjà bénéficié à près de 29.000 foyers - plus de 50.000 petits Parisiens - afin de pallier la fermeture des cantines scolaires et des marchés alimentaires. Je veux remercier ici, d'ailleurs, le directeur de la C.A.F. de Paris, qui nous a accompagnés notamment pour que cette aide puisse être diffusée à travers les aides et les circuits C.A.F. qui permettaient de toucher directement chacune de ces familles. Je veux vraiment les remercier très chaleureusement parce qu'il fallait, bien sûr, non seulement décider d'une aide, mais encore qu'elle puisse arriver rapidement dans les foyers pour être utile.

Avec le confinement, et avec mon adjointe Hélène BIDARD, que je veux aussi remercier, nous restons très attentifs aux violences conjugales et intrafamiliales en lien avec les associations qui viennent en aide aux victimes, dont celles du réseau F.N.S.F., et bien sûr, aussi, la "Fondation des Femmes". Une quinzaine de logements ont été mis à disposition par la Ville pour les femmes et les enfants victimes ayant quitté leur domicile en urgence. Ce dispositif fonctionne. Je pense que, là aussi, nous pouvons être fiers de la rapidité et de la fluidité avec laquelle il s'est mis en place.

Consciente, enfin, des effets profonds de cette crise sur le tissu économique parisien et francilien, et en particulier sur les restaurateurs, les entreprises culturelles, événementielles, les commerces, la Ville a rapidement mis en place des mesures de soutien et d'accompagnement des entreprises de notre territoire. Je veux remercier ici Olivia POLSKI de porter en notre nom ces différentes mesures d'aide, et qui sont complémentaires, évidemment, de celles déployées par l'Etat et la Région Ile-de-France. Dans tous les domaines de l'action municipale et en soutien de l'Etat sur les compétences de ce dernier, la Ville est donc pleinement mobilisée pour protéger les Parisiennes et les Parisiens, et faire face aux conséquences de cette crise sanitaire.

Alors qu'une sortie de confinement se profile, notre objectif est simple : il est de concilier la protection la plus forte, en particulier toujours pour les plus fragiles, avec le maintien d'une vie économique, d'une vie sociale, d'une vie démocratique.

Les mesures envisagées dans le cadre de ce déconfinement :

Avec les présidents de groupe, et je veux vous remercier, nous avons souhaité que la démocratie locale, pluraliste, continue à vivre. C'est la raison pour laquelle deux Conseils de Paris ont donc été convoqués : aujourd'hui, 28 avril, et le 18 mai prochain. En plus des réunions quotidiennes avec les maires d'arrondissement et l'ensemble des groupes politiques, ces séances permettront de construire ensemble, dans le cadre d'un débat démocratique, des mesures pour organiser le déconfinement, mesures qui s'articuleront autour de quatre piliers : faciliter la protection pour soi et les autres, adapter le fonctionnement de la Ville, accompagner les plus vulnérables, soutenir les forces vives de notre ville.

Se protéger soi et les autres.

D'ici à la découverte d'un vaccin et de traitements efficaces, le meilleur rempart contre le virus reste évidemment le respect des mesures de distanciation physique et des gestes barrières indiqués par les autorités sanitaires. Un défi, bien sûr, dans une ville aussi dense que Paris. Nous nous réjouissons, bien sûr, de l'avancée majeure annoncée par l'A.P.-H.P. hier, qui constitue un espoir et une fierté. Voir nos hôpitaux parisiens à la pointe d'une découverte majeure contre le Coronavirus, c'est vrai que c'est de l'espoir et de la fierté.

Mais, en attendant, bien sûr, ce vaccin et ces médicaments, j'ai décidé de faire fabriquer en urgence 2,2 millions de masques lavables et réutilisables 10 à 20 fois pour équiper les Parisiennes et les Parisiens. Ces masques en tissu répondent aux normes fixées par les autorités sanitaires. Ils sont en cours de fabrication en France et à Paris, même pour certains fabriqués à Paris. Ils seront très bientôt disponibles et gratuits. Je veux remercier Jean-François MARTINS d'avoir piloté ce projet ambitieux dans des délais pour le moins contraints.

En lien aussi avec les opérateurs de transport, les commerces, et sous l'impulsion de Paul SIMONDON, nous allons aussi faire en sorte d'installer des distributeurs de gel hydroalcoolique et de savon dans les équipements publics et partout dans l'espace public. Je veux remercier Paul SIMONDON, là aussi, en plus des questions relatives à la propreté, de s'être attaqué à ce chantier des gels hydroalcooliques. Là encore, nous veillons à soutenir la production locale.

Les campagnes de dépistage, qui sont la seule façon de connaître l'étendue de l'épidémie, et donc, d'en maîtriser les conséquences, vont être étendues aux agents municipaux. Ce sera un outil d'accompagnement du déconfinement en lien, bien sûr, avec l'inspection du travail propre à la Ville et la médecine du travail. Et, en premier lieu, bien sûr, seront concernés ceux qui sont en contact avec le public.

Proposer un hébergement individuel des malades participe aussi à cette protection. Et là, en partenariat avec une coalition d'acteurs - l'A.P.-H.P., bien sûr, les professionnels de santé, les médecins libéraux, les acteurs de la médecine de ville, les infirmiers et infirmières, le groupe "ACCOR", mais aussi la Protection civile, mais aussi toutes celles et ceux qui veulent s'y joindre - nous avons lancé une opération appelée "Covisan". Je veux remercier Jean-Louis MISSIKA qui a piloté, pour la Ville, ce dispositif, avec Anne SOUYRIS. Dispositif complexe, mais qui s'avère être la méthode qui nous permettra sans doute de vivre avec l'épidémie pendant encore de longs mois, tout en limitant sa propagation en intervenant le plus rapidement possible.

Il s'agit, en fait, de mettre à disposition des chambres d'hôtel à proximité des hôpitaux. Les personnes testées positives au Covid-19 pourront ainsi, si elles le souhaitent, disposer d'une chambre pendant deux semaines, c'est-à-dire le temps de la quatorzaine, dans des hôtels parisiens ou à domicile, avec, bien sûr, un suivi médical, un accompagnement adapté, y compris dans le portage des repas. Le C.A.S.-V.P. sera aussi partie prenante de ce portage des repas, notamment pour les personnes qui seront isolées à domicile. Cette action doit nous aider à éviter les reprises de propagation du virus en évitant les surcontaminations familiales ou de voisinage.

Cette méthode, qui nous a été proposée par l'A.P.-H.P., correspond très bien à ce que beaucoup de médecins qui ont l'habitude de travailler sur des épidémies sur d'autres continents, des épidémies de type Ebola ou le choléra, nous disent : il faut intervenir au plus près dans les quartiers et avoir ce travail de contribution à l'isolement des personnes infectées pour rompre les chaînes de contamination.

Nous nous sommes, bien sûr, entourés de toutes les garanties pour que les libertés individuelles et les consentements soient évidemment au rendez-vous pour pouvoir mettre en œuvre cette démarche, qui, d'ailleurs, inspire et inspirera sans doute une démarche nationale puisque ce que nous avons inventé à Paris sera vraisemblablement étendu à l'échelle nationale.

Il nous faut aussi adapter le fonctionnement de la Ville. La réouverture annoncée des crèches, des écoles et des collèges soulève de très nombreuses questions. Nous aurons, bien sûr, des éléments de réponse à ces questions après la présentation par le Premier Ministre du plan relatif au déconfinement du pays. Ce plan sera présenté à la représentation nationale cet après-midi. Il est préconisé un déconfinement progressif, ce qui nous paraît, d'ailleurs, une évidence. Le Président de la République s'est prononcé pour un retour à l'école basé sur le volontariat des parents et sur la prise en compte de spécificités locales. Nous donnerons priorité à celles et ceux qui sont en première ligne, indispensables au service public essentiel, et au début de la relance de l'économie parisienne.

Il ne nous a pas échappé que pour que les transports parisiens, et notamment que la R.A.T.P. puisse reprendre une montée en charge importante de son dispositif, il faut qu'il y ait la possibilité pour les agents de la R.A.T.P. de faire garder leurs enfants. Et donc, bien sûr, par exemple, les agents des transports font partie et feront partie de ces services essentiels à la relance de l'économie parisienne. Comme je l'ai dit, il y a trois sujets qui, bien sûr - d'abord avec un regard de santé publique, c'est cela qui doit guider - doivent fonctionner ensemble. La question de la relance de l'économie ne peut pas se faire sans moyens de transport et sans moyens de garde pour les personnes qui doivent reprendre le travail. Donc, ces trois sujets-là doivent être absolument traités de façon coordonnée si nous voulons nous inscrire dans un déconfinement progressif qui offre des garanties de reprise dans des conditions de sécurité et de sécurité sanitaire maximale pour l'ensemble des Parisiens.

La situation des familles monoparentales, bien sûr, aussi, et celle des enfants handicapés seront prises en compte. Paris, et de manière plus générale la Région Ile-de-France, comptent parmi les territoires où l'épidémie s'est déployée avec une acuité particulière. Donc, cette réouverture des écoles, qui, aujourd'hui, pose encore beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes, devra se faire progressivement et être actualisée en fonction de la tension qu'exercera l'épidémie sur l'ensemble du système de santé parisien.

Pour sécuriser les déplacements des Parisiennes et des Parisiens, nous demandons que le port du masque soit obligatoire dans les transports et que du gel hydroalcoolique soit disponible dans les stations de métro. Nous veillerons à ce qu'il en soit de même, bien sûr, aux arrêts d'autobus et de tramway ainsi que dans les stations Vélib'.

Avec le préfet de la Région Ile-de-France, la présidente de la Région et les présidents de département, avec lesquels Paris siège au sein d'Ile-de-France Mobilités, nous sommes en train de travailler aussi à des alternatives aux transports en commun. La première des alternatives : il y a eu, hier soir, une réunion également avec les grands acteurs économiques, et évidemment, le télétravail, et je crois qu'il y a un consensus général pour maintenir au niveau actuel l'ensemble des télétravailleurs de toute l'Ile-de-France. C'est un point, je crois, qui est aujourd'hui acquis.

Mais, au-delà, les autres mesures alternatives, c'est, bien sûr, de proposer des pistes cyclables partout sur l'Ile-de-France. Je me réjouis, là aussi, du caractère très consensuel de cette proposition : partout sur l'Ile-de-France, depuis l'A86 jusqu'à Paris et évidemment dans Paris, qu'il y ait des grands axes entièrement sécurisés pour les vélos, qui permettent à celles et ceux qui voudront avoir une alternative aux transports en commun de pouvoir utiliser ces pistes cyclables. Un travail est en cours. On sera amené, bien sûr, à le présenter très rapidement. Ce travail, je pense, est aujourd'hui soutenu. Et notamment, pour ce qui nous concerne, c'est de travailler sur des pistes cyclables le long des lignes 1, 4 et 13 du métro, avec une piste évidente qui est la rue de Rivoli, dans laquelle on maintiendrait évidemment les bus et les taxis, mais qui pourrait, depuis la Bastille jusqu'à Concorde, c'est-à-dire, en fait, depuis la porte de Vincennes jusqu'à Neuilly, si l'on prend le positionnement de la rue de Rivoli dans cet axe de circulation, pourrait être notamment un axe particulièrement intéressant pour soulager la pression des transports en commun.

Il s'agit évidemment de soulager les transports en commun, mais surtout, d'éviter un retour à l'usage de la voiture. Je l'ai dit avec beaucoup de fermeté : il est hors de question - il est hors de question - que nous nous laissions envahir par des véhicules et par la pollution pour différentes raisons. D'abord, parce que, nous le savons, cela aggraverait la crise sanitaire. La pollution, c'est déjà, en soi, un danger et une crise sanitaire. La pollution conjuguée au Coronavirus, c'est quelque chose qui est un cocktail particulièrement dangereux. Donc, hors de question de laisser imaginer que la solution pourrait être d'arriver jusqu'au cœur de la ville avec des véhicules qui aggraveraient cette situation. D'autant qu'une fois que l'on est dans Paris, les choses sont relativement simples du point de vue notamment de l'usage du vélo aujourd'hui. Et aussi, puisque cela a été l'une de nos demandes, demander qu'il y ait un accroissement des fréquences de bus, notamment pour que ce réseau de surface puisse aussi compenser en partie la façon dont est sollicité le réseau souterrain. Nous allons donc encourager tous ces déplacements et y compris, bien sûr, à pied.

Nous menons ce travail en concertation avec les territoires et les communes limitrophes, la Métropole du Grand Paris, bien sûr, la Région, et avec l'AMIF également. Nous allons aussi ouvrir de nouveaux parkings relais aux portes de Paris pour pouvoir offrir des alternatives.

Accompagner les plus vulnérables :

Nous mesurons chaque jour combien cette crise révèle et amplifie les inégalités sociales. C'est pourquoi nous poursuivons notre action spécifique à destination des plus vulnérables. J'ai déjà évoqué les personnes âgées isolées, les personnes fragiles, les familles à faibles revenus, les personnes en situation de handicap. Mais nous n'oublions pas non plus les étudiants qui sont, pour beaucoup d'entre eux, dans une situation de très, très grande précarité. Et nous n'oublions pas non plus les locataires du parc social.

Soutenir la société parisienne et les forces vives de notre ville :

Nous restons, bien sûr, très attentifs aux difficultés de la société civile, car elles dépendent de la reprise de l'activité. Chaque semaine, la Ville échange avec les acteurs économiques pour accompagner les commerçants, les acteurs culturels, les professionnels parisiens. Je veux remercier aussi, bien sûr, Christophe GIRARD, je veux

remercier Frédéric HOCQUARD, notamment du travail qu'ils font en direction des milieux culturels. Nous avons d'ores et déjà créé un annuaire des commerçants qui proposent des livraisons à domicile, dans l'attente de la reprise des marchés alimentaires souhaitée par la Ville. Un système de commandes et de retraits à l'entrée des marchés couverts de paniers alimentaires a déjà été mis en place. Il donne satisfaction. Enfin, dans les tout prochains jours, les Parisiennes et les Parisiens pourront aussi commander en ligne et recevoir chez eux des produits de leurs commerçants et des marchés découverts, ce qui est aussi une aide même si cela n'est pas la réouverture complète, mais c'est une aide, je crois, importante à cette reprise d'activité et aussi au fait que l'on puisse s'alimenter correctement. Des mesures supplémentaires seront prochainement décidées afin de soutenir celles et ceux qui sont le plus gravement affectés.

Je souhaite, ici, terminer mon propos sur la question démocratique et l'engagement citoyen. Nous avons tous constaté la richesse infinie des réponses à cette crise sanitaire apportées spontanément par les Parisiennes et les Parisiens. Demain, nous catalyserons ces énergies en permettant à toutes celles et ceux qui le souhaitent de devenir volontaires de Paris et d'être accompagnés dans cette démarche en termes de formations. Dans la réponse à la crise sanitaire, nous donnerons toute sa place à la jeunesse, à cette jeunesse parisienne, et notamment grâce à un ambitieux programme de recrutement de personnes en service civique.

Enfin, une assemblée citoyenne viendra renforcer nos mécanismes de démocratie participative pour associer toujours plus et mieux les Parisiennes et les Parisiens à la prise de décisions qui les concernent. Cette démarche, qui s'inscrit dans le droit fil du Conseil municipal citoyen, est encore plus nécessaire - je dirais même indispensable - dans un contexte marqué par un accroissement des incertitudes. Je veux remercier l'ensemble de mes adjoints, et notamment Pauline VÉRON, d'avoir travaillé sur ce volet de notre vie collective.

Mes chers collègues, la route est encore longue d'ici à ce que nous puissions renouer avec une vie normale. Cette crise sans précédent nous oblige à rester humbles dans l'espoir de victoires, agiles dans les combats, unis face aux épreuves, celles que nous traversons et celles qui nous attendent, car, ne nous y trompons pas, le plus dur est devant nous. C'est pourquoi je vous invite, je vous invite à rester rassemblés. Car, avec cette crise sanitaire, nous allons vivre une crise économique et sociale sans précédent - absolument sans précédent - et nous aurons besoin d'être toutes et tous disponibles pour relever Paris et aider l'ensemble des acteurs à relever Paris. Nous le devons aux Parisiennes et aux Parisiens, qui nous montrent la voie. Avec elles et eux, nous y arriverons.

Dans ces moments exceptionnels, je sais aussi que je peux compter sur les élus parisiens et sur les élus d'arrondissements. C'est aussi la force de notre ville. Du fond du cœur, mes chers collègues, je tiens à vous en remercier. Merci.

Merci, mes chers collègues.

Je donne la parole à M. le Préfet de police et préfet de zone.

M. LE PRÉFET DE POLICE. - Merci, Madame la Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, comme vous l'indiquait Mme la Maire, dès le mois de février, nous sommes convenus d'un travail collectif qui, bien sûr, associe les autres dispositifs de l'Etat - je pense à l'A.R.S. ou à la Préfecture de Région Ile-de-France - dans une vision absolue de l'intérêt général, au regard de la violence de la crise que nous rencontrons. Ce ne sont pas simplement des mots. Cela a été aussi un certain nombre d'actions collectives sur lesquelles je vais, pour ce qui me concerne, revenir.

La première des mesures, d'ailleurs, que je vous ai proposé de prendre, Madame la Maire, a été d'ouvrir les bases de données de gestion de crise de l'Etat qui vous permettaient d'y accéder ainsi que les autres collectivités locales, non seulement de les compléter, mais également d'avoir en même temps que les services de l'Etat communication de l'ensemble des données, c'est-à-dire la transparence dans la gestion de la crise pour que chacun puisse apprécier les mesures qu'il devait, dans le cadre de ses compétences, prendre, mais également avoir cette vision d'ensemble. Car comment concevoir une gestion de l'intérêt général sans avoir cette vision globale de ce qui était en train de se passer, avec la modestie qui sied à ce genre d'exercice ? C'est-à-dire nous sommes dans une crise qui ne s'est jamais produite et au cours de laquelle nous apprenons et nous continuerons d'apprendre dans les semaines qui viennent, car, à chaque fois, malheureusement, se produisent des faits nouveaux qui nécessitent des adaptations, des modifications, des corrections. Il n'y a jamais de mesure parfaite. Il y a toujours une nécessité de se transformer et de s'adapter.

Je dois quand même dire, avant de rentrer dans le détail des initiatives que j'ai prises - et je partage parfaitement votre appréciation, Madame la Maire - la crise n'est pas terminée. Nous sommes loin d'avoir retrouvé une situation normale dans nos hôpitaux. Depuis une quinzaine de jours, le solde des entrées et sorties se fait en faveur désormais des sorties, mais dans un simple rapport - je pense aux urgences - d'un à deux, qui n'est malheureusement pas suffisant pour retrouver un état en quelque sorte "normal" de la gestion des urgences. Et nous nous entretenons régulièrement avec le directeur général de l'A.R.S. de cette situation. Nous ne sommes plus dans la période de péril des urgences, des réanimations, mais nous sommes toujours dans une situation extrêmement difficile.

Cette situation difficile, pour ce qui concerne la Préfecture de police, elle s'est d'abord manifestée par l'engagement de la B.S.P.P. Nos pompiers de Paris ont pris en charge, dès le début du mois de février, près de 10.000 personnes pour contribuer également à répondre à l'ensemble des appels qui ont assez rapidement submergé l'ensemble des standards, ceux du Samu mais également ceux de la Préfecture de police. Et la B.S.P.P. traite encore aujourd'hui 1.500 appels par jour, ce qui représente à peu près 30 % des thématiques Coronavirus qui circulent sur les appels d'urgence.

La brigade a également mis en place des renforts dans les hôpitaux, dans le cadre de cette solidarité entre l'ensemble des administrations, des équipes spécialisées de renfort logistique auprès de l'A.R.S. aussi, car il a fallu aider nos collègues de l'A.R.S., les muscler sur un certain nombre de thématiques. Et la B.S.P.P., avec son expertise de la gestion de la crise, y a joué un rôle et continue d'y jouer un rôle essentiel. Je signale aussi que la B.S.P.P. elle-même a été renforcée d'un certain nombre de volontaires. Et je dois noter ici que les élèves de Polytechnique d'Île-de-France sont venus en renfort - une trentaine - pour, à titre de réservistes, contribuer à l'action de la B.S.P.P.

Je n'oublierai pas dans cette évocation - vous l'avez fait, Madame la Maire - les équipes agréées de sécurité civile de la plaque parisienne, tous ces bénévoles qui, dans toutes les opérations mises en place, ont été présents, ont été là. Je pense en particulier aux évacuations sanitaires, qui ont été des grands moments, à la fois des premières puisque jamais nous n'avions fait dans ce pays des évacuations sanitaires qui ont permis d'envoyer un certain nombre de malades dans les hôpitaux de province qui en avaient la capacité, donc à la fois par le vecteur aérien, mais également par le vecteur ferroviaire. La S.N.C.F. a mis au point des "process" nouveaux qui ont permis - je ne rentre pas dans le détail - dans l'accélération des trains, dans la gestion du trafic, en relation avec les Samu, de provoquer ces évacuations sanitaires pour lesquelles l'ensemble des associations de sécurité civile ont joué un rôle essentiel.

Ce qui a également contribué à nous mobiliser, c'est la problématique du contrôle du confinement. Ce que j'ai noté, et ce que je continue à noter dans ces contrôles, c'est que nous avons fait beaucoup de contrôles et, finalement, quand on regarde : un million de personnes contrôlées - sur Paris, bien entendu - 64.000 verbalisées. Vous voyez que le ratio est en fait assez faible fondamentalement, c'est-à-dire qu'il y a un bon respect du confinement. J'ai lu beaucoup de littérature sur le fait que le confinement ne serait pas respecté dans telle ou telle zone et l'on pointerait du doigt certains arrondissements ou certaines banlieues. En fait, la réalité n'est pas celle-là, c'est-à-dire que le rapport au confinement est un rapport héliotrope. C'est-à-dire, dès qu'il fait beau, quels que soient les quartiers, effectivement, il y a certains de nos concitoyens qui sortent. Et cela n'est pas un problème d'origine sociale, de lieu géographique. C'est difficile partout, dans un cas comme cela, quel que soit l'endroit. On l'a observé le week-end dernier. Vous l'avez observé dimanche. Les gens avaient envie de sortir. D'ailleurs, quand on leur dit "mais il ne faut pas sortir, il faut rentrer", ils suivent assez facilement le conseil qui leur est donné et l'injonction des forces de l'ordre.

Nous avons pris, dès le début d'ailleurs, pour éviter cette tentation, parce qu'en fait, c'est un rapport à soi, le confinement, c'est : est-ce qu'on le maîtrise ? Et pour éviter la tentation, Madame la Maire, en plein accord, nous avons pris la décision de fermer un certain nombre d'endroits trop tentants : les voies sur berges, le Champ-de-Mars, les Invalides. J'ai également certaines zones des bois de Vincennes et de Boulogne, parce que je pense que c'est aussi notre rôle, c'est aussi mon rôle d'éviter que ce soit justement trop tentant. Et c'est assez bien respecté. Ces endroits sont... Enfin, je l'ai encore vu ce week-end sur les Invalides : les gens ne s'installent pas sur les pelouses ou, sur le Champ-de-Mars, ne franchissent pas les rubanises. Vous savez, ces petits rubans que l'on met, rouges et blancs, pour dire qu'il ne faut pas y aller. C'est un peu plus compliqué dans les bois, mais c'est vrai que c'est beaucoup plus vaste et c'est beaucoup plus difficile de mesurer exactement ce que sont les zones interdites par rapport aux zones autorisées.

Cette restriction, je l'ai également appliquée sur des horaires de vente d'un certain nombre de commerces, et c'est vrai que, depuis, les choses se passent assez bien. Je pense au secteur de Château-Rouge dans le 18^e arrondissement, où j'ai régulé l'organisation d'ouverture des commerces, maintenant systématiquement le matin, pour faire en sorte que l'on organise beaucoup mieux les choses. Je suis satisfait de la façon dont cela se passe. De même sur les contre-étalages, que nous avons régulés dans les 14^e, 17^e et 18^e arrondissements.

Et puis, cet arrêté sur la pratique sportive, dont nous avons longuement discuté, Madame la Maire, que j'ai décidé, en plein accord avec vous, de reconduire jusqu'à la période de la fin du confinement, du 11 mai. C'est vrai que j'ai noté que c'était très discuté. Mais je pense que l'argument de bon sens qui consiste à éviter, dans la plage dans laquelle sortent le maximum de nos concitoyens pour faire des courses, etc., que l'on évite la promiscuité dans ces moments-là, même s'il y a des effets reports. Parce que, ce que je disais, rien n'est parfait : il y a des effets reports avant 10 heures, il y a des effets reports pour les sportifs après 19 heures. Mais on a réussi, comme cela, à lisser la présence sur la voie publique, qui fait que l'on n'a pas, essentiellement aux alentours de midi ou en milieu d'après-midi, une concentration de gens qui vont faire leurs courses et de gens qui font du sport. Je crois que c'est cela, l'essentiel. Encore une fois, j'ai parfaitement conscience que cela n'est pas parfait, mais nous avons préféré ensemble, avec vous, Madame la Maire, faire comme cela plutôt qu'avoir cette concentration.

Des arrêtés de fermeture des commerces, également, que vous m'avez signalés, vous, Mesdames et Messieurs les maires d'arrondissement, en relation avec vous, Madame la Maire, qui ont permis, pour des établissements qui ne respectent pas les mesures barrières. Une vingtaine d'arrêtés de fermeture, ainsi, ont pu être pris dans de nombreux arrondissements : 5e, 10e, 14e, 18e, 19e, 20e. De fermer ces lieux de concentration, qui, d'ailleurs, dans leur organisation, ne se prêtent pas aux mesures barrières, parce que, souvent, il y a des petits guichets, des petits comptoirs, qui font que l'on concentre assez rapidement le nombre de gens qui veulent acheter de la nourriture bon marché et que cela ne fonctionne pas. Nous avons ainsi pu réguler ces mesures, où les gens s'agglomèrent, dans leur propre intérêt. Je suis d'ailleurs prêt à continuer. Je l'ai dit dans les audios que nous faisons régulièrement, qui font partie aussi de cette gestion de la crise. Ces audios hebdomadaires avec vous, Madame la Maire, vous, Mesdames et Messieurs, les maires d'arrondissement, qui nous permettent de partager. Je suis tout à fait prêt à continuer ces fermetures s'il s'avère qu'elles sont nécessaires.

J'ai aussi pris des mesures au titre des réquisitions. Je pense aux sanisettes Decaux, que vous m'avez demandé, Madame la Maire, de rouvrir pour favoriser les gestes d'hygiène pour les sans domicile fixe.

Alors, bien évidemment, la question difficile des marchés alimentaires. J'ai parfaitement conscience que c'est un point extrêmement compliqué. Nous en avons débattu assez largement avec les maires d'arrondissement plusieurs fois. Ils étaient autorisés. Vous l'avez noté, cela a été compliqué sur certains marchés alimentaires, notamment les marchés ouverts, pas forcément les marchés couverts. Mais, en tout état de cause, le Gouvernement a décidé, le 23 mars, de fermer tous les marchés par décret en présentant des possibilités de dérogation, dont il faut quand même remarquer qu'à Paris, elles sont assez difficiles à appliquer puisqu'il est possible d'y déroger dès lors qu'il y a des difficultés d'approvisionnement. Et donc, on voit bien que les dérogations - ce n'est pas péjoratif, d'ailleurs, ce que je dis, parce que j'en suis un - sont avant tout provinciales. Elles sont faites pour des zones où, effectivement, le marché est un facteur d'alimentation assez exclusif d'un certain nombre de zones. Donc, j'ai pensé qu'il était nécessaire de limiter ces dérogations. Mais nous avons trouvé - assez récemment d'ailleurs - avec vous, avec les services municipaux, un dispositif qui permet, sans les ouvrir, de permettre quand même l'activité économique par le retrait de commandes prises à l'avance et, du coup, le respect des mesures barrières, avec, dès le début d'ailleurs, des possibilités de livraison qui ont été ouvertes aux commerçants, et ensuite, le retrait de ces commandes.

J'ai parfaitement conscience que cela n'est pas parfait. J'en suis absolument persuadé. J'anticipe, j'imagine quelques remarques que vous me ferez. Mais je pense que, là aussi, par rapport à la gravité de la crise, au fait que, malheureusement, les étiages dans les réanimations baissent lentement, qu'il n'y a pas d'autres solutions. Il nous faudra attendre le 11 mai pour avoir une réouverture globale, sous réserve, bien sûr, que les mesures gouvernementales nous confirment cet après-midi que nous allons dans ce sens sur ce type d'activité économique.

Voilà. Le confinement est un exercice qui a aussi provoqué, et nous apprenons tous les jours, des évolutions dans la délinquance assez spectaculaires, sur lesquelles je me garderai bien de tirer des enseignements généraux. Je vous ai d'ailleurs envoyé les statistiques de la délinquance, comme je m'y étais engagé, les statistiques trimestrielles. Elles portent sur une période de non-confinement et sur une période de confinement, donc il est très, très difficile d'en tirer des enseignements. On essaiera de les analyser sur le prochain trimestre qui, lui, couvrira la période complète du confinement ou, du moins, finira de la compléter. Il y a un effacement de la délinquance qui est assez spectaculaire, avec des chiffres dont, encore une fois, je ne prétends pas qu'ils sont dus à l'activité de la police, mais tout simplement à une autre pratique sociale de la rue, de l'espace collectif, à une adaptation, sans doute, de la délinquance.

Nous avons travaillé ensemble à identifier ce qui se passait sur un certain nombre de "spots" de drogue. Vous nous en avez signalé 45. J'ai fait faire un travail à la police judiciaire, un travail de terrain. J'ai mobilisé 350 enquêteurs de la police judiciaire, qui, du coup, comme les grandes enquêtes se sont un peu ralenties du fait de cette période de confinement, que nous avons pu mettre sur des enquêtes beaucoup plus de proximité. Je vais partager avec vous prochainement, parce que j'ai souhaité que l'on puisse le faire ensemble, les observations qui ont été faites par les services pour que vous ayez, sur chacun de ces signalements, de ces endroits, l'analyse qui a été faite des observations. Je ne prétends pas que notre analyse est exhaustive parce que l'on ne surveille pas 24 heures sur 24, mais on a fait des observations intéressantes. C'est vrai qu'il y a une adaptation, aussi, du trafic de drogue, parce que, d'abord, il y a moins de consommateurs, il y a moins de clients. Et il y a une adaptation parce qu'il y a moins de livraisons du fait que les circulations de transport sont aussi ralenties. Bref, des tas de choses qu'il faut se garder d'analyser de façon définitive, qui vont forcément bouger et qui sont très originales.

Ma préoccupation sur les pharmacies - je vous en ai déjà fait part : j'observe, dans cette période de confinement, une augmentation des cambriolages de pharmacies, pour des raisons que vous connaissez qui sont dues au fait qu'il y a peu d'activité économique et que celles-ci ont des fonds de caisse, tout simplement parce qu'elles fonctionnent. Et donc, elles attirent une délinquance que l'on ne connaissait pas. On connaissait des attaques de pharmacies pour obtenir des médicaments, pour obtenir des produits, notamment des produits de substitution, mais pas des attaques de pharmacies pour faire les fonds de caisse. Enfin, cela arrivait. Je ne dis pas

que cela n'arrivait jamais, mais ce n'était pas la caractéristique générale du dispositif. Voilà. Donc, nous analyserons ensemble ces effets de la délinquance au cours de ces prochaines semaines.

Les fonctionnaires sont très mobilisés dans cette période-là. J'ai 17 % de fonctionnaires qui sont en NASA, c'est-à-dire qui ne sont pas en service, soit parce qu'ils sont à domicile pour garder leurs enfants, soit parce qu'ils sont dans des systèmes de confinement. Mais nous sommes arrivés à maintenir un taux de présence assez fort, parce qu'en fait, la caractéristique principale de la Préfecture de police, c'est d'avoir des gens jeunes. C'est vrai que ce ne sont pas forcément ceux qui sont les plus touchés par l'épidémie. Et donc, nous avons une présence qui nous a permis également d'être beaucoup plus en réponse sur des sujets sur lesquels nous l'étions moins précédemment. Je pense aux violences interfamiliales qui nous préoccupent tous. C'est vrai que l'on a une augmentation assez spectaculaire des appels, et une baisse tout aussi spectaculaire des constats et des dépôts de plainte.

Je ne suis pas sûr qu'il y ait eu plus d'appels, mais je sais que l'on y a répondu plus. Je ne suis pas sûr qu'il y ait moins de violence, mais je constate qu'il y a moins de dépôts de plainte. Et donc, là aussi, il faudra recalculer, dans les prochaines semaines, en fonction des dépôts de plainte, ce qu'est la réalité du phénomène. Intuitivement, on a tous bien conscience qu'il y a forcément, dans une période de confinement, plus de pressions interfamiliales, et dans les endroits où cela n'allait pas, il n'y a aucune raison pour que cela aille beaucoup mieux et que, d'un seul coup, par un coup de baguette magique, les choses s'arrangent. Au contraire, elles se sont, à l'évidence, détériorées. Par contre, mesurer l'effectivité du phénomène, c'est très, très difficile. Mais, ces chiffres, je vous les ai fournis. Ils sont à notre disposition collective et nous continuerons de les analyser.

Donc, vraiment, mes remerciements à l'ensemble de votre Municipalité, Madame la Maire, mes remerciements à votre endroit également pour ce travail que nous avons fait ensemble, et à l'ensemble des Conseillers qui sont ici et des services de la Ville, car ils sont aussi une partie essentielle de l'administration parisienne.

La sortie de cette période, au moins de ce confinement, pas la sortie de la crise, parce que - vous l'avez dit, Madame la Maire, et je partage complètement cette appréciation - nous sommes dans une crise longue qui va nous emmener sur plusieurs mois, sur une très longue période. Il va falloir encore nous adapter à toute une série de nouveautés. Donc, il va falloir trouver des solutions pour l'après 11 mai. Vous me trouverez tout à fait disposé, avec vous, à favoriser ce réseau de pistes cyclables que vous voulez mettre en place, ce réseau de pistes cyclables provisoires, l'essentiel étant, pour les services que je dirige, que le réseau de bus continue à fonctionner, car il sera nécessaire en surface. Donc, je serai très attaché à ce que l'on maintienne les couloirs de bus, et en travaillant avec vous, comme nous le faisons d'ores et déjà, pour accompagner l'ensemble de la création de ces pistes cyclables dès lors qu'elles n'existent pas préalablement.

Il y a aussi un certain nombre d'autres choses qui peuvent être faites. Il faudra surveiller la circulation le 11 mai. C'est un sujet de préoccupation pour moi aussi. Vous l'avez dit, tout à fait d'accord avec vous : il ne faut pas que l'on se retrouve submergé par les véhicules automobiles. Il est clair que cela va être le réflexe d'un certain nombre de nos concitoyens au-delà de Paris, dans l'Ile-de-France, de venir en voiture, parce qu'ils auront l'impression que c'est plus sûr que les transports en commun, que c'est plus facile que le vélo, surtout s'il ne fait pas très beau. Et donc, on aura beaucoup de voitures. Donc, il va falloir voir ensemble les mesures que l'on peut prendre de régulation du trafic.

Le travail que nous menons avec le Préfet de région sur des parkings aux portes de Paris me paraît très important, si nous arrivons à persuader nos concitoyens de déposer leur véhicule automobile, parce qu'il faut bien arriver jusqu'aux portes de Paris en voiture pour un certain nombre d'entre eux, et puis, là, passer à d'autres modes de transport. C'est un travail que nous menons avec Michel CADOT, qui, je l'espère, va pouvoir aboutir pour éviter la congestion automobile, l'essentiel étant de faire repartir l'activité économique et le fonctionnement général de la cité de façon sûre, mais sans effectivement provoquer un décalage sur d'autres périls qui nous menacent, notamment les périls environnementaux.

Voilà, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous indiquer.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Préfet de police. Merci infiniment.

Je vais à présent donner la parole aux différents orateurs.

Premier orateur : M. Rémi FÉRAUD, président du groupe Socialiste et Apparentés.

M. Rémi FÉRAUD. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, chers collègues, je veux d'abord avoir une pensée pour les victimes du Covid-19, pour leurs proches, pour les familles endeuillées. Nous leur avons rendu hommage au début de ce Conseil. Mais ce n'est que le premier acte d'un long travail de deuil et de reconnaissance que nous devons mener à bien dans notre ville, si durement éprouvée.

Ma deuxième pensée sera pour celles et ceux qui se battent jour après jour pour lutter contre la maladie, ces héros qui sauvent des vies dans des conditions très difficiles. Nous savons ce que nous devons aux soignants et à tous ceux qui travaillent à l'A.P.-H.P., dans les établissements de santé, dans les établissements médico-sociaux, au

personnel de la Ville de Paris et de l'ensemble des services publics, à tous les travailleurs indispensables pour se nourrir, pour se déplacer, et qui, souvent, sont si peu considérés. Ils et elles font honneur à l'humanité, et, chaque soir, à 20 heures, nous sommes des milliers de Parisiens à leur rendre hommage avec émotion. C'est pourquoi je salue le projet de citoyenneté d'honneur qui nous est soumis à ce Conseil. Et il faudra aussi, à l'avenir, que notre pays donne à son système de santé, à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, les moyens supplémentaires qu'il mérite, et sans aucun doute aussi, une organisation plus efficiente.

Dans la crise que nous traversons, nous devons - et au premier chef, les élus de la République - faire preuve de lucidité et de sang-froid alors que les repères apparaissent souvent brouillés, que beaucoup de nos certitudes sont remises en cause. Les enjeux sont immenses pour une ville monde comme Paris. Il faut à la fois s'occuper de l'urgence et penser à l'avenir. J'entends ceux qui pensent posséder déjà toutes les réponses. Pour ma part, je crois qu'une période aussi grave et inédite doit nous conduire, bien sûr, à agir sans délai, comme le font l'Exécutif municipal et les équipes d'arrondissement, mais aussi à nous interroger sans cesse, car nous trouverons les réponses pertinentes si nous nous posons les bonnes questions.

En quelques semaines, la vie de tous les Parisiens a été bouleversée, à l'image de ce qui se passe dans les villes du monde entier. Cette période de confinement est difficile pour chacun, et pour certains, elle est une épreuve très dure et angoissante. N'oublions jamais de saluer les Parisiens pour leur attitude très respectueuse du confinement, et ce, quel que soit l'inévitable dénigrement toujours prêt à se jeter sur quelques images qui ne représentent pas la réalité de notre ville. Ce respect du confinement, c'est un signe de civisme et d'espoir qui montre que notre société, si on lui en donne les moyens, est responsable et sera capable de venir à bout de cette crise, comme de tant d'autres par le passé.

Je veux saluer l'organisation collégiale mise en place par la Ville de Paris. Malgré l'urgence, l'immensité des décisions à prendre, les réunions ont toujours été ouvertes et constructives autour de la Maire et de son premier adjoint, Emmanuel GRÉGOIRE, que je remercie chaleureusement. Le vœu proposé aujourd'hui est la preuve de notre capacité à nous mobiliser pour l'intérêt commun. Nous le voterons, pour notre part, avec conviction, car il est l'expression d'un travail auquel chacun a pu participer, apporter sa contribution, maires d'arrondissement et présidents de groupe en particulier.

Vous avez, Madame la Maire de Paris, fait le choix d'une bonne coopération avec les services de l'Etat, et c'est une nécessité, comme à chaque fois que nous avons à faire face à une situation de crise majeure. A l'Etat de faire, lui aussi, confiance aux collectivités locales pour adapter les mesures, comme savent le faire nos voisins allemands par exemple. Cette crise nous montre une nouvelle fois combien nous avons un fonctionnement très centralisé et comment cela n'est pas toujours synonyme d'efficacité. Bien sûr, il y aurait tant à dire sur les décisions prises par le Gouvernement, et il y aura tant à dire, y compris pour tirer les leçons pour l'avenir. Mais l'heure et le lieu ne sont pas à la polémique alors que nos concitoyens sont inquiets et attendent des dirigeants responsables. Certes, j'observe, comme chacun, que quelques-uns ont choisi de poursuivre la politique politicienne sans rien changer. Mais quand j'entends tout et son contraire, toujours asséné avec véhémence, je me dis que ce qui est excessif est insignifiant et qu'il n'est peut-être pas la peine d'y revenir davantage ce matin.

Vous avez, Madame la Maire, refusé vous-même la facilité et les messages contradictoires envoyés aux Parisiens. Je crois que vous avez eu raison. Quand certains demandaient un peu moins de confinement, vous avez tenu bon et toujours été solidaire des décisions en la matière prises par l'Etat, parce que plus le confinement est fort dans la période actuelle, plus il sera efficace et permettra de faire reculer la pandémie.

Dans cette période, je veux, au nom de mon groupe, saluer tous ceux qui permettent de faire fonctionner les services publics essentiels malgré les risques et les difficultés. Je pense aux enseignants et aux policiers. Je pense aux agents de la propreté qui ont continué de nettoyer nos rues, et surtout, poursuivi le ramassage des ordures avec beaucoup de conscience professionnelle. Je pense aux services sociaux, à eux comme à toute l'administration parisienne. Je veux rendre hommage devant le Conseil de Paris.

Je note, enfin, que la réactivité de la Ville de Paris à cette crise doit beaucoup à l'anticipation et à la stratégie de résilience mise en place, et dont nous avons eu l'occasion de débattre dans cet hémicycle. Je pense aussi à la communication sur la gestion d'une éventuelle épidémie de grippe aviaire à Paris, dont le Conseil avait été saisi en 2006. Anne HIDALGO et Alain LHOSTIS, adjoint à la santé à l'époque, avaient particulièrement détaillé les mesures à mettre en place en cas de pandémie. La lecture des débats est instructive aujourd'hui et elle permet de constater combien Paris a eu raison de se préparer. Patrick BLOCHE, qui était à l'époque mon prédécesseur à la présidence du groupe Socialiste et Apparentés, avait souligné combien, en cas de crise sanitaire grave, l'anticipation serait essentielle, et pointait le rôle majeur que joueraient les associations sur qui nous devrions compter.

Nous savons aujourd'hui combien la richesse associative parisienne est essentielle pour venir en aide aux plus démunis et aux personnes isolées notamment. Elle vient renforcer, avec tous les citoyens qui s'engagent, l'aide que la Ville apporte aux plus démunis, aux sans-abri, comme à tous ceux qui souffrent d'une crise sans précédent. Nous savons que cette crise est d'abord, comme beaucoup d'autres, un aggravateur des inégalités. Elle pèse davantage sur ceux qui souffraient déjà auparavant. Nous sommes fiers que Paris, fidèle à ses valeurs, favorise tous les élans

de solidarité qui se sont multipliés, que Paris soit attentif aux plus fragiles, en particulier les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap.

Il est essentiel de tout faire pour affronter la crise sanitaire, mais aussi la crise économique et sociale. Les maires d'arrondissement se mobilisent chaque jour sur le terrain pour agir en ce sens, trouver des solutions, en particulier dans les quartiers populaires. Plusieurs d'entre eux interviendront aujourd'hui dans le temps de parole accordé à notre groupe.

Face à la pandémie, je rappellerai donc quelques-unes des mesures mises en place : l'aide financière apportée aux familles qui en ont le plus besoin, la fourniture de "paniers des essentiels" pour les plus modestes depuis la semaine dernière, mais aussi, bien sûr, la fourniture de masques aux soignants et au personnel de la Ville dès le début du confinement grâce au stock stratégique conservé par la Ville, ou les tests de dépistage réalisés sans attendre dans les E.H.P.A.D., ou l'accueil des enfants des personnels soignants dans les crèches et écoles de la Ville, ou bien encore le dispositif Covisan mis en place avec l'A.P.-H.P. et le groupe "ACCOR" pour permettre aux personnes malades de s'isoler dans de bonnes conditions.

Toutes ces actions permettent d'agir plus vite et plus efficacement. Jamais la Ville de Paris n'est restée l'arme au pied. Aujourd'hui, la stratégie fondée sur la protection, la détection, l'isolement et le suivi fait l'unanimité, mais il faut se donner les moyens de l'appliquer. La Ville de Paris ne peut, bien sûr, pas le faire seule, mais elle peut et veut y contribuer grandement.

Lorsque l'O.M.S. nous invite à tester, tester, tester, écoutons-la et adaptons les moyens à la stratégie la meilleure, plutôt que le contraire. Masques, tests, mobilisation des acteurs, il faut saluer le volontarisme de la Ville pour essayer de combler le retard pris dans notre pays. Que ce soit pour la distribution des masques à tous les Parisiens ou les tests de dépistage, cet engagement de Paris est majeur et a permis de lever bien des blocages.

Il est en de même pour la stratégie de sortie du confinement. L'adaptation de la Ville depuis 2001 nous permet de mieux faire face. Je pense notamment à la politique très volontariste de développement du vélo, dont on voit tous les bénéfices aujourd'hui. Si l'on avait écouté et attendu sur ce sujet comme sur tant d'autres, imaginez où nous en serions. C'est grâce aux progrès effectués ces dernières années que nous pouvons aujourd'hui envisager d'aller plus loin en matière d'urbanisme tactique. Quand le déconfinement sera progressivement effectif, il nous faudra résister collectivement à l'envie de reprendre les mauvaises habitudes, notamment en matière de voiture individuelle, de pollution. Il ne faudra pas dissuader les gens de prendre les transports en commun, mais leur permettre de les prendre dans de bonnes conditions.

C'est pour cela que le déconfinement devra être très progressif. Ecoles, crèches, télétravail, nous devons nous donner les moyens de réussir en ne brûlant pas les étapes et en restant collectivement très attentifs. Souhaitons que les jours, et même les heures qui viennent, permettent à l'Etat de clarifier son action et de fédérer l'ensemble des acteurs, les collectivités locales dans notre ville et toute la société française, car le risque est grand et les inquiétudes aussi, tant la date du 11 mai est proche désormais.

Il nous faudra, enfin, soutenir l'activité économique de Paris : les lieux de culture, de loisirs, de fêtes, de gastronomie, qui font l'âme de notre ville. Paris, première destination touristique du monde, ville au cœur de la Métropole qui tire l'attractivité de tout notre pays : nous savons que le défi est immense. Des aides ont déjà été mises en place par la Ville en complément de celles de l'Etat. Nous savons qu'il faudra aller plus loin malgré des contraintes financières fortes et qui restent encore très incertaines. Pour nos théâtres, nos cinémas, pour nos cafés, nos restaurants, pour nos hôtels et nos musées, pour tous nos commerces et nos entreprises, nous savons qu'il faudra nous engager, même si nous ne connaissons pas encore l'ampleur et la durée des immenses changements que nous devons affronter. Nous savons qu'il faudra y faire face sans rien perdre de nos valeurs, d'amour de l'égalité, de la liberté, de la fraternité, de la solidarité. Nous savons qu'il faudra y faire face sans rien perdre de l'amour que nous portons à notre ville, Paris. Nous y sommes prêts et plus déterminés que jamais dans la confiance et la volonté de participer démocratiquement à l'action commune.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Monsieur le Président, pour vos propos.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, présidente du groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE. - Merci, Madame la Maire.

En tant que présidente de groupe, et si vous me le permettez aussi au regard de mon expérience professionnelle, sous l'autorité de Jacques Chirac, nous avons préparé le pays à la perspective d'une pandémie qui arriverait un jour ou l'autre après le SRAS. Masques FFP2 et chirurgicaux pour tous les Français, vaccins, médicaments, nous avons essayé de bien faire les choses avant que, malheureusement, cette culture de santé publique ne s'effondre quelques années plus tard.

Madame la Maire, je m'associe pleinement aux mots d'hommage et de solidarité que vous avez prononcés au nom de la Ville de Paris dans la première partie de votre propos. Quelques réflexions sur ce qui s'est passé, éclairantes, je crois, pour le long et dangereux chemin qui est devant nous.

Dans ces affaires, il faut du sérieux, de la méthode et, comme l'a dit le Préfet de police, de la transparence. J'ai vraiment regretté que les questions essentielles que nous vous avons posées il y a maintenant un mois et demi n'aient pas reçu de réponses précises, mis à part un accusé de réception, dont je vous remercie naturellement. Dans cette période, faire au mieux ce que l'on sait faire ne suffit pas. Il faut être créatif. Oui, Madame la Maire, vous avez pris une bonne décision en donnant une aide aux familles pauvres. Des aides sous condition de ressources avec des feuilles d'impôt de l'année précédente, oui, on sait faire, et c'est bien. Mais aujourd'hui, beaucoup de Parisiens se retrouvent sans ressources. Je pense aux familles de commerçants et d'indépendants. Pour leurs enfants, qui ne sont pas dans les radars associatifs ou du C.A.S.-V.P., rien n'est prévu. Dans cette période, le temps est essentiel. Les étapes ratées ne se rattrapent pas. Les dégâts, ce sont des malades. Cela peut être des morts. Trois exemples.

Les malades chroniques : on sait combien ils ont renoncé aux soins et à se nourrir correctement par crainte de sortir. Pourquoi ne pas avoir organisé un partenariat avec taxis et VTC pour qu'ils puissent aller chez leur médecin ? Pourquoi ne pas avoir organisé pour eux des livraisons de médicaments et de courses à domicile ?

Les contaminations intrafamiliales, ensuite : pourquoi avoir refusé de considérer pendant si longtemps avant d'y arriver ma proposition de réserver des chambres d'hôtel pour que les personnes qui ont des symptômes puissent s'isoler ? Comment ne pas avoir compris qu'avec le confinement, tout de suite, les contaminations intrafamiliales, notamment dans le nord de Paris, allaient exploser ?

Les masques, enfin : c'est bien de commander des masques grand public, même si la décision de les acquérir à grande échelle a été prise tardivement, mais cela fait longtemps que tous les Parisiens, et notamment les personnes à risque, devraient en porter partout sur l'espace public. Pourquoi ne pas avoir mis le paquet dès le début, et déjà pour eux, sur l'acquisition de quantité de masques chirurgicaux ? Valérie PÉCRESSÉ l'a fait au niveau de la Région, et pour tant de soignants, de personnel d'E.H.P.A.D., de pharmaciens et de commerçants parisiens, cela a été salutaire.

Dans cette période, c'est enfin une exigence absolue que d'avoir deux ou trois temps d'avance sur le virus et d'être extrêmement réactif. Si vous me le permettez, Madame la Maire, c'est bien d'être réactif y compris quand les autres ne le sont pas. Je pense à l'Etat. Vous êtes la Maire de Paris. Si l'Etat ne fait pas ce qu'il doit faire, faites-le à sa place. Vos lettres aux ministres sont probablement justes, mais ce ne sont pas elles qui protégeront les Parisiens.

Trois sujets pour la suite. L'enjeu décisif sera la maîtrise de l'épidémie. Il faut évidemment obtenir des Parisiens le port du masque partout. De la même manière que pour casser la progression du V.I.H., la seule solution efficace en termes de santé publique, la seule éthiquement acceptable parce qu'elle évite la discrimination, a été de convaincre chacun, que chacun peut être porteur d'un virus invisible et qu'en se protégeant, on protège les autres. Le beau principe de responsabilité individuelle est notre meilleure garantie sanitaire collective. Surtout, il faut identifier, pour les briser tout de suite, comme vous l'avez dit, les chaînes de contamination et que chaque malade puisse s'isoler, mais aussi recruter et former très rapidement et en très grand nombre des enquêteurs dans les équipes épidémiologiques. Rater cette étape conduirait à une hécatombe à Paris.

Deuxième point, brièvement. Alors que l'économie et l'emploi sont en train de s'effondrer, nous aurions attendu dès aujourd'hui des mesures fortes, et par exemple l'exonération jusqu'à fin 2020 des droits de voirie et de la taxe de séjour, et l'exonération de loyer pour les locaux commerciaux dont les titulaires ont connu des pertes d'exploitation.

Troisième et dernier point : les transports. Vous préparez les pistes cyclables, mais le véritable enjeu, c'est l'offre. Pour éviter l'engorgement du métro, il faut un véritable service maximum de transports en surface. Assurez-vous qu'il y a assez de trottinettes et essayez d'en modérer le prix. Secouez Vélib', et, comme ce ne sera pas suffisant, organisez en partenariat avec des magasins de vélos des systèmes de location. S'il n'y a pas assez de vélos à vendre dans les magasins, que la Mairie organise avec eux des centrales d'achat. On n'a pas eu de masques, au moins, que l'on ait des vélos. Tout doit être fait pour donner aux Parisiens des solutions alternatives aux transports en commun, quels qu'ils soient.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

M. Pierre-Yves BOURNAZEL, président du groupe "100% Paris".

M. Pierre-Yves BOURNAZEL. - Merci, Madame la Maire de Paris.

Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, la pandémie qui frappe notre pays et une grande partie du monde provoque une crise sanitaire humaine et économique sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

Nous venons de rendre hommage à l'ensemble des victimes parisiennes du Covid-19. Derrière chaque bilan, ce sont des familles dans la peine et la douleur. Hélas, plusieurs décès sont à déplorer parmi les agents de la Ville. J'ai une pensée particulière pour leurs proches. Nous ne pouvons qu'être admiratifs de la mobilisation de nos agents

en première ligne pour la collecte des déchets, pour la propreté des rues, pour la tranquillité publique, pour l'accueil des élèves des parents soignants. D'autres se sont même rendus volontaires pour aider les Parisiens en difficulté. Le service public, ici, prend tout son sens.

Je pense, bien entendu, également, à l'engagement sans faille de nos professionnels de santé : bien sûr de l'hôpital, des cliniques, des soignants des E.H.P.A.D., des établissements sociaux, sans oublier les acteurs de la médecine de ville. Les Parisiennes et les Parisiens leur témoignent chaque soir un vibrant hommage.

Si Paris a pu maintenir son fonctionnement vital, c'est grâce à l'ensemble des travailleurs placés au service de tous : policiers, postiers, livreurs, caissiers, personnels de magasins, agents des transports publics. Les commerces de proximité qui ont maintenu également leur activité dans des conditions extrêmement difficiles. Nous devons aussi leur exprimer notre soutien et notre reconnaissance.

Je crois que nous pouvons être fiers aussi des Parisiennes et des Parisiens. Ils sont, dans leur grand ensemble, civiques. Ce n'est pas simple. La densité de notre ville est telle que les normes de distanciation sont difficiles à respecter parfois, notamment quand il s'agit de réaliser les courses de première nécessité ou de maintenir une activité physique régulière. C'est à l'aune des crises et des catastrophes que l'on peut mesurer la vitalité démocratique d'un pays. Le fait que notre Conseil de Paris continue de siéger est un signal important, que nous attendions au groupe "100% Paris".

Mes chers collègues, nous sommes face à un virus inconnu. La moitié de la population mondiale a été ou continue d'être placée en confinement. C'est une situation grave et inédite. Et pourtant, on voit ici ou là s'improviser des experts en toutes choses qui auraient réponse à tout. On a envie de leur dire : j'ai des questions à vos réponses, à vos certitudes. Cette crise est aussi une épreuve d'humilité. Je suis convaincu que nous parviendrons à la surmonter par notre capacité à rester unis et à mettre notre énergie au service de l'intérêt général. C'est la ligne de conduite de notre groupe. Nous soutenons les bonnes idées : peu importe celui ou celle qui les a proposées, de l'Hôtel de Ville ou des mairies d'arrondissement, de la majorité ou de l'opposition.

Je veux saluer en cela le travail exemplaire des agents, du travail que vous faites, Madame la Maire, avec votre Exécutif, mais aussi du travail des maires d'arrondissement au plus près du terrain qui ont montré leurs capacités à trouver des solutions. Cela ne nous empêche pas de poser des questions. Elles nécessiteront des réponses dans les prochains mois, quand le temps de l'évaluation sera venu. Nous serons aussi vigilants sur le respect des engagements pris devant les Parisiennes et les Parisiens, et la concrétisation des annonces faites ces dernières semaines. Nous devons tirer les enseignements de la crise actuelle, non pas dans un esprit de polémique, mais dans le seul souci de mieux affronter la prochaine, qu'elle soit sanitaire, climatique ou terroriste.

Dans une poignée de jours, nous devons collectivement être prêts pour la phase de déconfinement. Demander aux Parisiens de rester chez eux est éminemment plus simple que d'organiser le retour progressif à une vie quotidienne plus classique, même si le 11 mai ne sera pas la continuité du 16 mars dernier, avec, au milieu, une parenthèse de confinement. Ainsi, Madame la Maire, je vais vous déposer un courrier tout à l'heure, avec 22 propositions concrètes sur 4 grandes priorités.

Le retour à l'école, tout d'abord, car il y a une urgence pédagogique et sociale de raccrocher les élèves les plus en difficulté.

Deuxièmement, la question des déplacements et celle du télétravail, qui sont des éléments clé de reprise, où j'ai fait, là aussi, avec notre groupe, beaucoup de propositions.

Troisièmement, le soutien économique pour nos commerçants, artisans et le monde culturel : salles de concerts, de cinéma, de théâtre, et les cabarets qui sont l'âme de Paris, car nombreux sont ceux qui sont menacés de disparaître. Il est important de les soutenir.

Quatrièmement, le devoir de solidarité vis-à-vis des plus fragiles et des plus vulnérables, que nous devons soutenir.

Cet ensemble de propositions que j'ai souhaité vous transmettre a un objectif constructif : celui d'être complémentaire au plan de l'Exécutif municipal. Nous souhaitons qu'elles puissent être mises en œuvre dans les mairies d'arrondissements volontaires. Certains le disent, et je suis le premier : nous avons vu depuis plusieurs semaines les mairies d'arrondissement, grâce à leur proximité avec les Parisiennes et les Parisiens, être un laboratoire de solutions innovantes et construire pas à pas la chaîne de solidarité parisienne. Il faut nous en inspirer.

Je vous remercie de l'initiative pour tenter d'aboutir à un vœu commun. Celui-ci comprend des actions importantes que nous soutenons et que nous soutiendrons. Toutefois, la présentation dans quelques heures de la stratégie de déconfinement par le Premier Ministre aura un impact important sur les mesures prises par les maires. Aussi, nous préférons nous abstenir.

D'ici là, notre travail, notre énergie, quelle que soit notre situation ici, au seul service des Parisiennes et des Parisiens, est notre seule boussole. La démocratie est plus forte lorsque le sens des responsabilités et l'engagement de chacun sont démontrés. C'est ce que nous allons faire.

Je vous remercie, et bon courage à tous.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Merci, Monsieur le Président, pour ce propos très constructif.

Je donne la parole à M. le président du groupe Communiste - Front de Gauche, Nicolas BONNET-OULALDJ.

Cher Nicolas.

M. Nicolas BONNET-OULALDJ.- Madame la Maire, Monsieur le Préfet, mes chers collègues, nos premières pensées vont à celles et ceux qui ont perdu un proche au cours de cette épidémie. Bien entendu, elles vont aussi à nos anciens collègues : Henri Meillat, qui fut président de notre groupe Communiste, à la députée et Conseillère de Paris, Danièle Hoffman-Rispal, et à Alain Le Garrec, aussi Conseiller de Paris. Nous aurons l'occasion de leur rendre hommage à un prochain Conseil.

Elles vont aussi à tous les agents du service public qui sont en première ligne pour faire fonctionner notre ville, leur engagement, et en premier lieu les personnels de l'hôpital, est l'honneur du service public, dont certains ne s'aperçoivent de son utilité qu'en période de crise. Une nouvelle fois, c'est le service public que l'on applaudit aux fenêtres alors que certains l'ont stigmatisé. On voit bien que, sans lui, il n'est pas possible de réagir avec efficacité. Cette crise met en lumière les revendications portées par les fonctionnaires auxquelles les différents Gouvernements ont répondu par le mépris, notamment sur les salaires, le nombre de postes et les moyens. Oui, ils méritent la citoyenneté d'honneur, mais ils méritent surtout la revalorisation de leur métier et de leur salaire.

Dans un premier temps, le Conseil de Paris doit tirer les enseignements de cette crise inédite. La France a pris beaucoup de retard. Elle est parmi les pays les plus touchés, et c'est le pays qui pratique le moins de tests. On ne peut pas naviguer à vue et bricoler des réponses. La confusion qui règne au niveau gouvernemental n'aide pas nos concitoyens à comprendre les mesures nécessaires et à les distinguer de celles qui relèvent de la "com". Nous souscrivons pleinement à vos propositions, Madame la Maire, pour une bonne gestion de sortie de cette crise à Paris. Mais pour tirer toutes les leçons et envisager une politique de prévention des risques à long terme, nous pensons qu'il faut aller plus loin. Nous avons besoin d'une analyse pour mieux comprendre les causes de cette crise. Il serait souhaitable que la Ville puisse s'appuyer sur une étude objective. Nous devrions nous appuyer sur le travail d'experts dans tous les domaines, les auditionner et utiliser tous les outils dont la Ville dispose.

Les comparaisons avec d'autres pays dans la prévention et la gestion de crise sont absolument nécessaires. Les exemples de l'Allemagne et de la Corée sont à étudier de près. Nous pourrions, comme vous l'avez déjà fait sur d'autres sujets, échanger avec les capitales européennes afin de s'inspirer des bonnes pratiques. Pourquoi notre pays n'a pas suivi dès le début les recommandations de l'O.M.S. qui a déclaré l'épidémie le 30 janvier "d'urgence de santé publique, de portée internationale", et celles de plusieurs médecins qui, depuis le début, prônent la protection par les masques, la généralisation des tests de dépistage et l'isolement des malades ? Pourquoi le confinement ne s'est pas appliqué de manière stricte, que certaines activités non essentielles ont perduré, notamment dans les chantiers du B.T.P. ? Pourquoi, dans les secteurs essentiels, des salariés n'ont pas été protégés dès le début ?

Nous avons besoin d'une cartographie de l'épidémie, mais nous devons aussi avoir à notre disposition une analyse précise du processus de contagion. Qui a été contaminé, quelles catégories sociales, quels métiers, quels types d'habitats, quels départements d'origine pour les salariés qui travaillent à Paris et habitent en banlieue ? Selon plusieurs chercheurs, l'épidémie à laquelle nous sommes confrontés est attendue depuis 2003, date de la survenue du SRAS. Des chercheurs français travaillent sur les coronavirus, mais faute de moyens pour la recherche appliquée, ils ont perdu un temps fou pour trouver des médicaments et des vaccins adéquats.

Depuis six ans, au sein de ce Conseil, nous n'avons pas cessé de dénoncer les baisses de moyens pour la recherche publique. Pourquoi, aujourd'hui encore, les laboratoires de recherche publique, très nombreux à Paris, ne sont pas mis à contribution dans la réalisation des tests de dépistage ?

Je vous propose, Madame la Maire, que toutes ces questions soient au cœur d'une mission d'information et d'évaluation exceptionnelle qui permettrait de pointer les responsabilités et le rôle de chacun. Avec le groupe Communiste - Front de Gauche, je suis à votre disposition pour mener à bien cette mission.

Cette épidémie est aussi une rupture sociétale qui nous amène à changer de doctrine en matière de prévention des risques. Etre à hauteur de la crise actuelle suppose de sortir des schémas des politiques libérales que l'on connaît depuis des décennies et des cures d'austérité. En septembre 2017, le Conseil de Paris examinait sa stratégie "Résilience" après avoir connu les attentats, la crise climatique, la crise humanitaire et l'inondation de 2016. Toutes ces crises sont prévisibles et doivent être anticipées par des politiques publiques de prévention des risques. Aujourd'hui, nous devons passer d'une culture de la réparation à une culture de la prévention et à des investissements publics massifs valables pour éviter toutes les crises majeures.

Le Conseil de Paris doit réviser notre "Plan de prévention des risques" en donnant tous les moyens financiers dont nous avons besoin. L'exemple de la bonne gestion des masques par la Ville de Paris est l'illustration concrète d'une bonne culture de prévention. Il aurait dû en être de même à l'hôpital, que ce soit en nombre de lits, de personnel mobilisable ou de réanimation. On ne peut pas dire que le Gouvernement ne savait pas. Les organisations syndicales, les personnels hospitaliers, les élus que nous sommes, avaient alerté sur les conséquences des

politiques d'austérité. Les restructurations incessantes à l'A.P.-H.P., les fermetures de lits, le mépris du personnel, la gestion à flux tendu de la santé publique en France, montrent ces difficultés à réagir en cas de situation exceptionnelle.

Depuis 2014, nous avons demandé un moratoire sur la restructuration de l'A.P.-H.P. Nous sommes intervenus sur tous les hôpitaux : Bichat, Beaujon, Lariboisière, Saint-Antoine, Trousseau, Sainte-Anne. Nous sommes mobilisés sur la fermeture de l'Hôtel-Dieu et du Val-de-Grâce, et nous demandons aujourd'hui un réinvestissement dans ces deux hôpitaux pour qu'ils retrouvent leur vocation initiale.

L'A.P.-H.P. est littéralement affaiblie, ce qui l'a amené à évacuer des patients vers d'autres régions, à faire appel au renfort de personnel et même aux dons. Cette situation est la conséquence de choix politiques que nous avons critiqués. Après cet épisode, une évaluation précise des besoins de l'A.P.-H.P. en nombre de lits, de personnel, de formation, de matériel, de médicaments, s'impose, ainsi que l'application immédiate d'un moratoire sur toutes les restructurations en cours.

La situation au sein des E.H.P.A.D. est difficile et nous appelle à remettre en débat la nécessité d'un grand service public de santé et de proximité : aide à domicile, maisons de retraite médicalisées, hospitalisation à domicile et ouverture d'unités de soins de longue durée. Cet épisode démontre qu'une doctrine de prévention des risques est incompatible avec les politiques d'austérité. C'est également l'occasion de se demander dans quel secteur la maîtrise publique est indispensable, nécessitant la réappropriation, voire la réquisition. Nous pensons, évidemment, aux cliniques privées, aux entreprises de production de masques, de médicaments, de matériel médical, d'oxygène et de respirateurs, par exemple. Leur production ne doit pas dépendre de la seule logique du profit immédiat, qui nous rend dépendant de pays choisis pour le bas coût de leur main-d'œuvre. Ces choix ont fragilisé notre capacité de répondre à des situations extrêmes.

Nous pouvons aider à la relocalisation et à la maîtrise de la production à Paris. C'est tout le sens de mon propos depuis le début du mandat et de la mission que j'ai menée au sein du Conseil de Paris. L'étude récente de l'APUR sur la fabrication à Paris pourrait être prolongée dans le cadre de notre stratégie de prévention des risques. La Ville pourrait prendre l'initiative d'inscrire une clause d'achat local en demandant de faire une modification du Code des marchés publics pour contrevenir à la règle européenne de la concurrence libre et non faussée. Paris doit être à l'initiative pour l'indispensable relocalisation de la fabrication.

Cette crise a mis en lumière notre dépendance alimentaire. Avec la création des halles alimentaires, nous avons été le fer de lance des ventes en circuit court de fruits et légumes. Nous devons aller plus loin, avec la création d'une coopérative municipale agricole et la reconquête d'une ceinture maraîchère.

Madame la Maire, dans cette période de crise, notre priorité doit rester la lutte contre les inégalités et protéger les plus fragiles. Cette période de confinement aura des conséquences économiques, sociales et psychologiques dramatiques. C'est le cas de l'augmentation des violences conjugales et intrafamiliales. Vous avez déjà pris des mesures, que nous devons maintenir dans le temps et envisager de nouvelles mesures. Je pense aux signalements de maltraitance des enfants, qui explosent. Mais aucun moyen supplémentaire n'a été avancé par le Gouvernement. Des dépenses imprévues ont déjà été engagées, et c'est une très bonne chose, comme l'aide aux familles modestes touchées par l'arrêt de la restauration scolaire. Nous pensons que l'on pourrait aller plus loin, jusqu'à l'échelon 4 du quotient familial, et élargir le bénéfice de cette aide aux personnes à bas revenus, sans qu'il y ait forcément un lien avec les enfants.

Je sais que vous avez, avec Ian BROSSAT, donné des instructions claires et précises pour que les difficultés de paiement de loyers soient prises en compte et accompagnées avec un étalement des loyers. Mais il convient de trouver les moyens pour contraindre les bailleurs privés à agir de même, et surtout, d'appliquer l'encadrement des loyers partout. L'abondement du fonds social de solidarité logement est une piste que nous devons envisager. Par ailleurs, la chute du nombre de meublés touristiques doit nous amener à envisager de remettre sur le marché la location de ces logements pour les Parisiens. La question des tests de l'isolement des malades dans les foyers de travailleurs migrants doit être une priorité, car ce sont plus de 10.000 travailleurs qui y vivent dans la promiscuité.

De nombreux commerces et restaurants annoncent qu'ils vont fermer. Ne devons-nous pas envisager un moratoire sur les taxes et les impôts locaux ? Le nombre d'établissements culturels et de personnels intermittents travaillant dans ce secteur nous amène à leur prêter une attention particulière. Il convient que toutes les structures d'aides, les fonds spécifiques puissent être abondés par notre collectivité. Il y a nécessité à plus de protection des salariés en termes de droit du travail, mais aussi de sécurité d'emploi et de formation, à l'aune d'une crise économique inédite qui va plonger de nombreuses personnes dans la pauvreté. Ce n'est malheureusement pas la musique que nous entendons du côté du patronat, qui voudrait profiter de ce choc pour continuer à démanteler la protection sociale et le droit du travail.

Bien entendu, cette crise doit également nous amener à revoir le budget de notre Ville, des recettes qui nous font défaut. Nous pourrions demander, comme cela a été accordé en 2008, une multiplication par 4 du FCTVA, et non par 2, comme à l'époque. Cela amènerait 800 millions d'euros supplémentaires. Nous devons demander à l'Etat de nous aider non seulement dans l'urgence, mais aussi pour que les dotations augmentent et qu'elles permettent

aux villes de relancer l'investissement afin que l'économie redémarre à la fin de cet épisode. Nous pourrions porter ces revendications à l'occasion d'un budget supplémentaire.

L'annonce unilatérale d'une date butoir est irresponsable, car les prérequis posés par les scientifiques ne sont pas respectés. La date du 11 mai ne doit pas être un objectif en tant que tel. La priorité, c'est la mise sous contrôle du virus et éviter une seconde vague meurtrière. La décision ne peut être sans un processus démocratique qui tient compte de l'avis des scientifiques, de celui du Parlement, des collectivités, des organisations syndicales et des associations dans le respect des libertés. Le déconfinement n'est pas envisageable sans un dépistage massif, l'isolement et le traitement des malades dès les premiers symptômes. Si le Gouvernement n'a pas prévu un tel dispositif, si nous allons trop vite, nous allons dans le mur. Il y aura forcément une seconde vague qui submergera le système de santé et nous devrons revenir à un niveau de confinement général.

Une fois de plus, regardons l'exemple des pays qui, après avoir ouvert trop tôt, ont décidé de refermer leurs écoles. Nous devons porter une attention particulière sur les conditions de déplacement dans les transports en commun, l'un des lieux propices à la contagion du fait de la promiscuité des usagers. Est-ce raisonnable, alors que le réseau ne pourra fonctionner qu'à 50 % et risque d'être saturé, de faire reprendre un million de collégiens et de lycéens en Ile-de-France le 11 mai ? Ne faut-il pas privilégier, dans un premier temps, l'ensemble des travailleurs et travailleuses qui assurent les missions essentielles à Paris et qui majoritairement habitent en banlieue ? Evidemment, plus il y aura de personnes à vélo et à pied, mieux ce sera. Paris a construit un réseau cyclable de qualité. Il doit être complété, comme l'a annoncé la Maire, par un réseau temporaire sur les grands axes qui ne sont pas encore équipés.

Enfin, concernant la reprise de l'école, notre boussole ne doit pas être la seule reprise du travail des salariés et la garde de leurs enfants du fait de la pression du patronat. Sinon, autant directement transformer le Ministère de l'Education nationale en "Ministère de la Garderie nationale". Si les établissements scolaires doivent rouvrir, c'est pour permettre le réel apprentissage pour l'ensemble des élèves. L'interruption scolaire a mis en lumière et amplifié les inégalités scolaires vécues depuis de longues années, ce qui nous amène à réclamer un plan d'urgence pour l'Education nationale, avec un fonds national dédié. Il semblerait, d'ailleurs, que 15 % à 20 % des enfants sont en décrochage scolaire. Sur cette question, le Gouvernement ne peut pas se défaire sur les collectivités. Il doit donner un cadre national respectant l'égalité d'accès à l'école de tous les élèves. La priorité doit être la sécurité sanitaire des enfants, des personnels, et c'est à l'Etat de fournir les moyens nécessaires, comme le dit le Comité scientifique.

Il nous faut d'urgence reconstruire une médecine scolaire avec les moyens adéquats, et nous devons dès aujourd'hui anticiper la rentrée de septembre, avec une réduction des effectifs d'élèves par classes pour respecter la distanciation physique, ce qui implique un plan de recrutement des personnels. La fermeture de nouvelles classes en septembre est inimaginable. Bien au contraire, nous devons ouvrir de nouvelles classes, et surtout, rouvrir pour le secondaire une nette augmentation de la dotation globale horaire. Il est inimaginable que les enseignants compensent les conséquences de la crise actuelle dans des classes aussi surchargées qu'aujourd'hui.

En conclusion, Madame la Maire, nous vivons une période historique pour l'humanité. Le résultat de cette pandémie est sans appel : le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant et nous devons engager des changements radicaux, à commencer à rompre avec le système capitaliste. La pandémie n'est pas la cause de la crise économique, elle est le capitalisateur de la vulnérabilité de ce système. Le jour d'après, écoutons les Français qui demandent de réduire l'influence de la finance. Le monde d'après auquel nous inspirons est celui de l'humain d'abord, de la planète, où il sera interdit de fragiliser les biens communs que sont les services publics, la santé, la sécurité sociale, l'éducation, la biodiversité, l'eau et l'air que nous respirons.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Merci beaucoup. Merci, Monsieur le Président.

David BELLARD, Monsieur le Président du groupe Ecologiste de Paris.

M. David BELLARD.- Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, l'épisode de pandémie que nous traversons nous éprouve en profondeur. Individuellement, il nous contraint dans un confinement qui, bien que vital, rogne douloureusement sur nos libertés individuelles. Collectivement, il nous oblige à vivre avec l'omniprésence de la mort. Et notre groupe s'associe, bien évidemment, chaleureusement à l'hommage que nous leur avons rendu, et cela d'autant plus que je sais qu'à la disparition d'un être cher s'ajoutent les contraintes du confinement qui rendent bien chaotiques le chemin du deuil.

Oui, cette pandémie nous éprouve, comme elle éprouve notre système tout entier. Elle en marque cruellement les fragilités et les échecs. De nombreux scientifiques l'ont pointé : cette crise sanitaire est l'une des conséquences d'une catastrophe écologique bien plus large et bien plus profonde. Elle est le résultat d'une économie prédatrice basée sur la compétition et l'illusion de ressources illimitées, qui a conduit à l'effondrement de la biodiversité et à une mondialisation qui favorise aujourd'hui la propagation de virus et de maladies infectieuses. Cette crise, c'est aussi l'échec de politiques libérales qui ont sacrifié nos biens communs, sabré les budgets, affaibli les services publics et

délocalisé nos capacités de production, dont les secteurs textile et médical qui nous manquent cruellement aujourd'hui.

Si notre hôpital public a tenu, si nos services ont, pour une grande part, résisté, c'est bien parce que des individus, véritables héros de la crise, se sont mobilisés. Je pense, bien évidemment, aux équipes soignantes et médico-sociales. Et nous accueillons très favorablement la proposition de les faire citoyens d'honneur de notre ville. Je pense aussi aux agents qui assurent la continuité du service public, aux auxiliaires de vie, aux caissières, aux aidantes et à toutes celles - car il s'agit bien, majoritairement, de femmes - qui prennent soin et continuent de s'occuper des personnes malades, vulnérables et isolées.

Nous avons passé cette première étape sans saturation complète de nos services hospitaliers grâce à elles, grâce à eux, ceux-là mêmes qui, cruelle ironie, se heurtaient, il y a quelques semaines à peine, à la dureté d'un Gouvernement sourd à la déliquescence de l'hôpital et aux difficultés de ces métiers mal payés et mal reconnus. A elles et eux, je veux solennellement rendre hommage et dire "merci", comme nous les remercions tous les soirs en les applaudissant à nos fenêtres. A nous, responsables politiques, je veux dire que leur sacrifice d'aujourd'hui sera vain si nous ne voyons pas que cette crise n'est pas juste affaire de responsabilités individuelles, mais qu'elle est avant tout politique.

Nous devons tout changer, quitter l'illusion d'un système qui nous tue, pour opter enfin pour une sobriété heureuse qui prévient et réduit véritablement les risques, et ce, dès la mise en place de la stratégie de déconfinement. D'abord, nous devons faire primer la sécurité sanitaire. Cela exige un renversement des priorités. En cela, certaines annonces du "Plan de déconfinement", qui seront détaillées par le Gouvernement cet après-midi, posent des questions qui doivent être impérativement éclaircies. D'abord, parce que malgré l'annonce de la date du 11 mai, seulement dans quelques jours, nous manquons toujours de tests pour dépister massivement la population, seul moyen de disposer d'une photographie de la situation épidémiologique et de permettre un confinement ciblé. Ce manque a été très visible dans les E.H.P.A.D., avec les conséquences dramatiques que l'on connaît. Leur arrivée, bien que tardive, nous la devons essentiellement à la ténacité de la Ville, et notamment à Anne SOUYRIS et Galla BRIDIER, que je voulais remercier ici pour leur action.

De même, alors que de nombreuses questions restent sans réponses, notamment comment assurer la distanciation sociale entre les enfants, le Gouvernement a annoncé une réouverture des écoles en mai contre l'avis du Conseil scientifique. Cette phase extrêmement délicate - vous l'avez rappelé dans votre propos, Madame la Maire ; sans doute, d'ailleurs, prématurée, j'y reviendrai - nécessite une vraie concertation avec l'ensemble de la communauté éducative pour élaborer au plus proche des réalités de terrain le processus de déconfinement, avec comme priorité la lutte contre le décrochage scolaire.

Les transports en commun, ensuite, constituent une priorité, et leur désaturation, un enjeu majeur à relever. Cette crise révèle, s'il en était besoin, à quel point l'espace public est précieux. Il est un bien commun qui ne peut plus être réservé aux véhicules motorisés. Le vélo s'impose aujourd'hui comme l'outil de mobilité sécurisant par excellence, comme en atteste, d'ailleurs, le déblocage de fonds régionaux, ce qui pourrait être enfin le début d'un véritable réseau vélopolitain. Quoi qu'il en soit, cela doit marquer une bascule. La stratégie de déconfinement doit être l'occasion d'adapter, de continuer à adapter Paris à la nouvelle donne imposée par cette pandémie, et de transformer véritablement l'espace public pour donner enfin toute leur place aux piétons et aux cyclistes, et pour libérer Paris de la voiture.

Enfin, cette crise met en exergue les extrêmes inégalités de notre ville et la nécessité d'amplifier et d'inventer de nouvelles solidarités. Le confinement - cela a été rappelé par M. le Préfet - est bien respecté à Paris. Et je veux d'ailleurs remercier toutes les Parisiennes et tous les Parisiens pour leurs efforts. Il est toutefois particulièrement difficile à vivre pour celles et ceux qui souffrent de mal-logement, ou pire, de non-logement. Cette situation met en lumière l'absolue nécessité de lutter encore et encore contre la spéculation immobilière, contre le mal-logement et pour le financement de nos services publics.

La contrainte du confinement exacerbe l'injustice sociale, que, d'ailleurs, la fermeture des parcs et jardins vient encore empirer. Nous avons pourtant plus que jamais besoin des bénéfices que la nature peut nous apporter, notamment en termes de santé mentale et d'immunité. Vienne a expérimenté des parcs de la distance. A Paris aussi, établissons des mesures de sécurité rigoureuses pour ouvrir progressivement certains de nos bois, parcs et jardins. Ces mesures de bien-être pourraient bien s'avérer vitales si nous devons, par malheur, subir un deuxième épisode de confinement, notamment durant un épisode de canicule, car, rappelons-nous, l'année dernière, la canicule a frappé Paris dès le 25 juin, c'est-à-dire dans moins de 2 mois, si elle se reproduit dans les mêmes conditions cette année.

Par ailleurs, des difficultés d'accès à la nourriture commencent à se faire sentir dans des quartiers populaires, où les habitants et habitantes sont confrontés à la hausse des prix des produits alimentaires et notamment des produits frais. Ainsi, évidemment sous réserve d'une stricte organisation permettant le respect des sanitaires, je réitère notre demande de rouvrir des marchés découverts, et ce, en priorité dans ces quartiers, comme à Barbès, à Belleville ou encore à Aligre.

Enfin, une chose est certaine : il nous faudra changer la donne de la gouvernance en redonnant plus de pouvoir à l'échelon local, mais le changement sera aussi citoyen et démocratique. Aujourd'hui, on a l'impression que tout est décidé à l'Elysée, comme si la démocratie était mise de côté. Cette crise exige pourtant une démocratie bien plus ouverte et bien plus vivante que jamais. Je me félicite, d'ailleurs, que notre collectivité ait pu organiser deux séances de notre Conseil, et ce, malgré la période de crise.

Face aux enjeux, nous devons faire plus que jamais confiance à l'intelligence collective en faisant un véritable retour d'expérience des initiatives citoyennes qui se sont déroulées sur tout le territoire. Tout cela doit commencer dès maintenant en associant les citoyens, les élus de terrain, les conseils de quartier, à la définition et à la mise en place du déconfinement. C'est, à mon sens, l'un des facteurs clés de succès de notre stratégie et, pour la suite, de la mise en œuvre d'un programme de transformation pour une ville encore plus résiliente, à travers, notamment, la mise en place d'un Conseil citoyen post-Covid qui pourra évidemment s'appuyer sur une structure déjà existante à la Ville, comme le Conseil des générations futures, pour organiser au mieux un lieu et des moments d'échange et d'implication de la société civile dans les prises de décisions.

Urbanisme, lutte contre les inégalités, choc budgétaire pour notre ville, crise économique, soutien à un nouveau modèle économique qui répartit mieux la valeur, avec, notamment, la nécessité de relocaliser la production. Et l'on voit, avec la fabrication de masques, à quel point retrouver une forme de souveraineté locale est aussi essentiel que vital. Suivi et respect de nos libertés individuelles, soutien à des acteurs essentiels à la vie de notre ville. Je pense notamment au milieu de la culture qui subit violemment les effets de cette crise, aux commerçants, aux artisans. Les sujets pour la ville d'après sont nombreux.

Utilisons la richesse des expertises du quotidien et de toutes celles et ceux qui se sont mobilisés ces dernières semaines. La lutte contre le V.I.H. Sida nous a montré que le succès du combat contre les épidémies est intimement lié à l'implication des personnes concernées. C'est cette nouvelle démocratie sanitaire et citoyenne qu'il s'agit aujourd'hui, à l'échelle de notre ville, d'amplifier.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Monsieur le Président.

Je donne la parole à M. Eric AZIÈRE, président du groupe UDI-MODEM.

Eric.

M. Eric AZIÈRE. - Oui. Merci, Madame la Maire.

Je ne sais pas si c'est le président du groupe UDI-MODEM qui prend la parole maintenant parce que, ce matin, c'est un peu en notre nom à tous que j'ai le sentiment que nous nous exprimons tour à tour. En effet, il me paraît essentiel de bien dire aux Parisiens et aux Parisiennes, qui nous regardent ou nous écoutent peut-être en ce moment, que la seule raison d'être de ce Conseil de Paris aujourd'hui, c'est qu'il soit l'expression du dépassement des enjeux d'influence des parti-pris politiques, mais qu'il puisse véritablement, à l'inverse, traduire devant nos concitoyens la nécessaire unité de tous les élus de Paris dans le combat acharné que nous menons contre l'épidémie qui nous frappe.

Voyez-vous, Madame la Maire, ce matin, je ne vois pas seulement 10 présidents de groupes politiques et 20 maires d'arrondissement de droite ou de gauche dans ces travées, mais je vois une seule humanité, menacée par une seule épidémie, une épidémie qui tue chaque jour des centaines d'hommes et de femmes, qui met à mal notre système de santé, qui remet en cause non seulement notre mode d'organisation sociale, mais bien plus largement, la plupart des dogmes et des certitudes incarnées qui nous gouvernent.

Oui, nous sommes en guerre. D'ailleurs, la question se pose-t-elle quand le Covid-19 tue tous les jours près de 500 de nos compatriotes ? Au demeurant, à Paris et en Ile-de-France, il tue plus qu'ailleurs. Et c'est d'abord vers nos défunts et leurs familles que je veux adresser nos pensées les plus immédiates et les plus ferventes. Près de 2.000 victimes à Paris et 6.000 au total en Ile-de-France, si l'on s'en tient aux décès rapportés au sein des établissements hospitaliers depuis seulement le 1er mars, et en E.H.P.A.D. depuis seulement le 1er avril. En vérité, nous savons que c'est beaucoup plus si l'on ajoute les innombrables décès à domicile, qui ne sont pas comptabilisés. Cependant, derrière ces évaluations, derrière ces nombres froids, il y a une réalité : des visages qui s'effacent, des histoires qui se brisent, des familles qui s'effondrent. Aucun décès n'est facile à accepter, mais c'est encore plus douloureux dans ce temps de confinement.

Dans la peur de la contagion, on isole les malades de leurs familles pendant que leur état se dégrade en quelques heures ou en quelques jours. Ils s'en vont souvent seuls. Puis, on reçoit, par un coup de fil comme un coup de poing, l'annonce de leur décès sans avoir pu les accompagner dans leurs derniers instants. Le cercueil scellé sans cérémonie, sans culte, dans la distanciation lugubre, des familles culpabilisées, accablées, désarticulées, se saluent à distance et n'ont droit à aucun des moments qui ouvrent la voie à un deuil normal. C'est ce droit au recueillement, au deuil, à l'hommage, que nous devons restituer en priorité aux familles parisiennes. Et c'est la raison pour laquelle il est tant important que notre vœu commun présenté ce matin, que nous voterons, conclue sur cette promesse d'accompagnement des familles endeuillées et celle d'un hommage rendu aux victimes qui permette

d'inscrire, le moment venu, l'épidémie dans la mémoire collective de Paris. J'ai une pensée particulière pour les 12 agents de la Ville décédés jusqu'à aujourd'hui et pour nos 3 anciens collègues disparus.

Avec la pandémie, dans le confinement, nous faisons aussi collectivement à Paris l'expérience de notre interdépendance. Disons que nous faisons enfin société. C'est pourquoi je veux faire ici état d'un immense sentiment de gratitude pour les personnels de santé de l'A.P.-H.P. et pour l'ensemble des acteurs du secteur médico-social public et privé - médecins, infirmiers, pharmaciens, aides-soignants - sans lesquels l'accès aux soins et à la réanimation aurait été saturé puis coupé.

Je veux y associer tous nos fonctionnaires de l'A.R.S. et de la Préfecture de police, nos agents des services municipaux maintenus opérationnels, le personnel des écoles et lycées, les enseignants, les policiers, les gendarmes, les militaires, les pompiers et toutes les associations humanitaires qui, avec dévouement, sont restés en première ligne sur le front du combat démontrant ainsi, une fois de plus, leur capacité de résilience, d'adaptation et d'initiative pour affronter ce virus.

J'ajoute à ces héros de la résistance civile ceux qui, dans l'engrenage des crises économique et sociale que cette crise sanitaire a déclenchées, ont resurgi soudain dans une communauté de destin avec le peuple des confinés, la notion d'utilité sociale à la boutonnière. Ce sont beaucoup de femmes et d'hommes sortis de l'invisibilité sociale, d'un monde qui les avait engloutis, déqualifiés, presque disqualifiés, les petits, les obscurs, les "sans-grade" : caissières, éboueurs, livreurs, auxiliaires de vie, manutentionnaires, chauffeurs, taxis, routiers, commerçants, maraîchers, kiosquiers, buralistes, derniers de cordée, et souvent, premiers de corvée. Qu'ils soient, eux aussi, remerciés.

Je ne sais pas si le confinement et la crise nous ont permis de nous réinventer, mais ils nous ont rappelé à nous-mêmes en les aggravant les effroyables vulnérabilités des plus faibles. En effet, pour les plus démunis, la crise actuelle a fait ressortir des inégalités insupportables. Que veut dire le mot d'ordre "restez chez vous" quand on n'a pas de toit ? Comment se laver les mains quand on n'a pas accès à l'eau ? Comment se protéger quand on s'entasse en famille dans un logement exigu, quand d'autres sont réfugiés dans leur résidence secondaire ? Les difficultés d'accès à l'alimentation et aux biens de première nécessité d'une partie importante de la population sont cruellement mises en lumière dans cette crise. Et alors que 5 millions de personnes en France ont déjà recours à l'aide alimentaire hors contexte de crise, la fermeture des cantines a montré que pour beaucoup plus de familles encore, l'accès à l'alimentation n'était pas une évidence à Paris.

Alors, à ce sujet, je remercie l'Exécutif, une fois n'est pas coutume, et en particulier Emmanuel GRÉGOIRE, d'avoir, depuis le 15 mars, avec les maires d'arrondissement, quotidiennement partagé avec nous la réflexion et mené l'action de la Ville de Paris dans la concertation et la transparence pour tenter d'apporter des solutions à ces difficultés vécues par les Parisiens. En effet, il a fallu mettre en place une centaine de points de distribution alimentaire, innover leur approche avec la technique du "click and collect", qui a été un véritable succès ce week-end. Il a fallu multiplier les aides individualisées aux familles les plus démunies, augmenter nos capacités d'hébergement d'urgence pour les sans-abri, renforcer les effectifs des E.H.P.A.D. et procéder au dépistage systématique des pensionnaires et des soignants, ainsi que dans les centres d'accueil pour handicapés.

Il a fallu accueillir les enfants des personnels soignants, des agents de la Ville, des commerçants, des policiers municipaux dans nos écoles. Veiller sur la situation - vous l'avez dit - des étudiants, et en particulier des étudiants étrangers, et leur ouvrir l'accès aux épiceries solidaires. Inciter les bailleurs sociaux à la souplesse pour favoriser l'échelonnement des loyers de plus en plus dur à payer, ou pour régulariser les charges et leur demander de mettre à disposition 240 logements au moins pour les professions de santé. Sécuriser et accompagner les soignants dans leur parcours quotidien. Mettre en place des points d'accueil éphémères au profit des victimes de violences conjugales dans les centres commerciaux et héberger les situations d'urgence. Créer un fonds d'urgence pour le spectacle vivant parisien, qui va vivre sans doute des moments extrêmement difficiles, et tant d'autres mesures.

Je précise tout cela au cas où l'on pourrait penser, dans cet état d'urgence, que la majorité et les oppositions municipales sont restées divisées et que l'ensemble des maires d'arrondissement, des présidents de groupe ne seraient ni consultés, ni écoutés, ni même associés à une quelconque décision. C'est évidemment l'inverse. Et je peux rassurer les Parisiennes et les Parisiens sur le fait que c'est ensemble, toutes forces politiques confondues, que nous sommes entrés dans cette crise et c'est ensemble que nous en sortons, et pas autrement. D'ailleurs, depuis le début de la pandémie, les élus parisiens, la Maire, les adjoints, les maires d'arrondissement, les présidents de groupe et aussi les Conseillers de Paris entendent bien faire entendre leur voix, comme ils l'ont fait dans l'accompagnement du confinement et comme nous espérons bien le faire dans la préparation du déconfinement, en plénitude de nos compétences, en contribution libre, déterminés et dans une souplesse co-constructive.

Bien sûr, l'Etat a révélé ses ratés, ses failles, ses limites. C'est pour nous, centristes, une constatation de plus, pas un reproche, pas véritablement. La crise aura montré, une fois encore, ce que nos convictions girondines rappellent en tout temps, c'est-à-dire que toute organisation centrée sur l'Etat montre qu'elle n'est pas adaptée pour répondre dans l'urgence aux situations de crise au plus près du terrain. Que ce soit sur la fourniture des masques, sur la réouverture des écoles, des bars ou des restaurants, ou dans la construction d'un plan de relance, on ne peut

pas imposer les mêmes règles à l'ensemble des territoires sans prendre en compte les réalités du terrain et les élus. C'est vrai partout en France et c'est même vrai à Paris au niveau des arrondissements parisiens. Il y a des mines d'initiatives au niveau local dans nos quartiers, dans nos villes de banlieue, et c'est la leçon que nous devons retenir pour la suite. Et si besoin en était, il suffirait de constater que l'une des clés de la réussite allemande - je rappelle que le Coronavirus a fait 5 fois moins de victimes chez nos voisins à ce jour - c'est sa décentralisation, son système fédéral et le rôle majeur des Länder dans la gestion de la pandémie. Ajouterai-je que c'est aussi en raison de la plus grande considération que les Allemands portent au secteur privé.

Madame la Maire, mes chers collègues, nous n'avons rien fait puisqu'il nous reste encore à faire. A quelques heures de l'annonce que va faire le Premier Ministre du "Plan de Stratégie nationale de déconfinement", je voudrais souligner les points de vigilance qui nous paraissent devoir être déterminants.

Tout d'abord, sur le rétablissement d'un service normal de transports publics en Ile-de-France, et en particulier dans le métro. La saturation de 9 lignes sur 14, qui pouvait relever, il y a encore quelques semaines, du seul et insupportable constat d'inconfort des usagers, est aujourd'hui devenue un enjeu majeur de santé publique. Alors qu'aucun traitement efficace n'existe encore contre le Covid-19 et que le vaccin ne sera vraisemblablement pas disponible avant 10 à 18 mois, il est totalement inenvisageable d'obliger près de 5 millions de personnes à venir s'entasser à nouveau quotidiennement pendant des mois dans des métros bondés pour aller travailler.

Quelles que soient les précautions que l'on prendra pour tenter d'en diminuer les flux, la demande de déplacement, après 8 semaines de confinement, nous le savons, sera telle qu'elle ne pourra qu'être en contradiction avec le maintien de la distanciation ou des gestes barrières qui resteront la dernière frontière entre la population et le virus. On se souvient que le métro de la ville de New York a été un important diffuseur, sinon le principal vecteur d'infection par le Coronavirus, dans toute la ville il y a à peine un mois. Cela suscite donc plusieurs interrogations, à commencer par la plus importante : comment allons-nous gérer la saturation ?

Deuxième point, je veux insister sur l'importance des marchés ouverts et couverts à Paris. C'est une attente très forte des Parisiens de les voir rouverts. Et c'est non seulement un moyen d'accès à l'alimentation qui est indispensable à une diversité de publics, de consommateurs, mais c'est surtout devenu une nécessité impérieuse, en particulier pour ceux dont le pouvoir d'achat est le plus faible ou le plus diminué par le chômage, ou les différentes pertes de revenus générées par la crise.

Par ailleurs, pour les producteurs en particulier - les maraîchers, les agriculteurs - c'est souvent un revenu complémentaire indispensable, et pour les commerçants, une activité principale dont l'arrêt peut devenir fatal. Et si l'ensemble de cette filière peut participer à la promotion d'une agriculture biologique, c'est encore mieux pour tout le monde. Toute cette chaîne marchande a une qualité exceptionnelle et majeure : elle reste d'un bout à l'autre dans une dimension humaine. Elle est souple dans son organisation. Elle est légère dans ses structures matérielles d'approvisionnement, de stockage, de transport. Elle peut s'adapter facilement. Alors, si la stratégie de déconfinement, comme nous pouvons l'anticiper, doit participer d'une certaine souplesse de mise en œuvre qui prenne en compte les réalités de la vie parisienne, de chaque arrondissement, et reposer sur l'action conjointe des pouvoirs publics et de la Mairie de Paris, nous devons faire en sorte de la réouverture des marchés parisiens dans le respect des gestes barrières. Nous devons faire de cette réouverture une obligation de résultat.

La troisième leçon que nous retirons concerne les difficultés trop souvent évoquées qu'ont rencontrées les jeunes médecins, les internes, les infirmières, les infirmiers, les aides-soignants pour se loger à Paris. Il faut que nous répondions plus et mieux à leur besoin de logement et que nous puissions augmenter la part de l'offre sociale vers ces professionnels, mais pas seulement en mettant à contribution les plateformes spécialisées qui ont le mérite d'y répondre.

Enfin, je voudrais que la conjugaison du verbe "annuler" ne soit pas la seule grammaire et le seul horizon du monde culturel et sportif parisien. Il faut que nous prenions l'engagement unanime de tout faire pour sauver la création, le cinéma, l'événement, le spectacle, les festivals, les rencontres sportives, la scène parisienne, qui, sans une aide massive, ne pourra pas surmonter ce passage à Covid.

Mais il me faut conclure ce propos. Michel Serres disait : "L'arrivée d'un imprévisible est toujours prévisible, mais pas sa nature". D'où sa maxime permanente, que je vous recommande : "Attends-toi à l'inattendu". Alors que nous vivons dans la folie euphorique du transhumanisme, nous redécouvrons que nous sommes mortels et que l'incertitude est notre destin. Cette épidémie, d'ailleurs, nous invite à l'un des rares festivals qui n'est pas annulé, un festival d'incertitudes. C'est le mythe du cygne noir. L'ancien monde était convaincu que tous les cygnes étaient blancs jusqu'à la découverte de l'Australie et des cygnes noirs, mettant en évidence la fragilité des savoirs et des connaissances scientifiques. Le cygne noir faisait référence à tous les événements que l'on pensait impossibles et qui redéfinissent notre compréhension du monde. Le cygne noir possède trois caractéristiques : il est rare, il possède un impact dévastateur, sa prévisibilité est rétrospective et non prospective. Alors, à ce stade, face au cygne noir, restons humbles.

L'urgence absolue est de prendre la mesure de la crise en cours et de tout faire pour éviter le pire. Seule une politique massive de distribution de masques, de gels hydroalcooliques, de tests, de maintien des gestes barrières et

d'isolement des personnes contaminées, permettra de réduire fortement les pertes humaines en attendant le traitement approprié et, d'ici un an ou deux, la production d'un vaccin. Seule la solidarité, dont nos concitoyens font preuve à tous les niveaux, maintiendra le lien social. On n'a aucun précédent pour mesurer les impacts de cette crise sur les individus comme sur notre société, mais, à l'évidence, la réponse au défi du Covid-19 ne sera pas que scientifique.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Merci beaucoup à vous, Monsieur le Président, non seulement pour vos propositions, mais aussi, je dirais, comme toujours, pour l'honnêteté de vos propos. Merci.

Monsieur DUBUS, président du groupe Parisiens, Progressifs, Constructifs et Indépendants.

M. Jérôme DUBUS.- Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, la pandémie de Covid-19 constitue sans doute le plus grand défi qu'auront eu à connaître nos civilisations, notre pays et notre ville en ce début de siècle. Tout d'abord, car brutale, inattendue et sans perspectives évidentes de sortie à court terme, la crise que nous traversons met à mal toutes nos conceptions de gestion publique et de décision politique. Aussi, en propos introductif, permettez-moi d'exprimer, en mon nom et en celui de mon groupe, mon immense gratitude à toutes les forces vives de notre territoire.

Je pense, bien évidemment, en premier lieu, au personnel hospitalier, qui fait directement face à la maladie et sauve au quotidien des milliers de vies, parfois au détriment de leur propre vie. Je pense aussi aux policiers et aux pompiers, dont la mobilisation efficace et constante rend possible, malgré ce contexte anxiogène, notre lutte collective contre le virus. Je pense également aux salariés et employeurs des services essentiels - commerçants, artisans, taxis, livreurs, pharmaciens et bien d'autres - sans lesquels nulle subsistance ne serait possible. Je pense enfin aux agents de nos services publics, étatiques comme parisiens, qui s'acquittent avec courage de leur mission au service de la collectivité, là aussi, parfois au péril de leur vie. Bref, mes pensées vont à toutes ces femmes et à tous ces hommes en première ligne face à cette crise.

Face à cette pandémie, un constat difficile s'impose. La vie ne reprendra pas son cours normal avant longtemps, pas en France, et encore moins à Paris et en Ile-de-France. Le territoire parisien se retrouve en effet plus que tout autre exposé. D'une part, parce que sa densité est propice à la propagation du virus au sein d'une région devenue le principal foyer de cette pandémie, avec la région Grand Est. D'autre part, parce que son statut de pôle urbain majeur s'accompagne d'une pollution de l'air notable - vous l'avez dit tout à l'heure, Madame la Maire - que l'on sait facteur de contagion et d'aggravation de la maladie. De fait, il est dès maintenant de notre responsabilité collective de définir avec une très grande précision et une très grande prudence les prochaines étapes de notre lutte contre ce virus.

Les chiffres, mes chers collègues, publiés ce matin en Allemagne, qui est montrée comme l'exemple de gestion de la crise, sont très inquiétants. Le taux de contamination est revenu à 1, ce qui signifie que l'on va reconfiner très rapidement.

Madame la Maire, si vous avez déjà présenté des propositions très concrètes pour la sortie du confinement de la Capitale, celles-ci restent perfectibles et aménageables. Un certain nombre de mesures plus fortes, plus drastiques, devront s'y adjoindre. Tout d'abord - c'est une évidence - il faut envisager très rapidement de rendre obligatoire le port du masque partout et implanter des distributeurs sur notre territoire municipal, à commencer bien évidemment par les transports en commun, comme le prévoit la présidente de la Région Ile-de-France. Certes, les juridictions administratives ont refusé aux collectivités la compétence en la matière. Mais vous pouvez et devez, en tant que Maire de Paris, porter ce sujet auprès de l'Etat, notamment en raison de la particulière densité de notre tissu urbain.

Il faudra aussi engager la mise en œuvre de mesures de dépistage massif sur l'ensemble des populations de la Capitale. On a un certain nombre de pistes qui ont déjà été élaborées et priorisées sur certaines populations, mais cela ne suffit pas. Cela implique donc la mise à disposition, avant le 11 mai, de kits de test et de locaux publics afin d'y ouvrir ces centres de dépistage du virus. Nous avons besoin de connaître tous très rapidement la liste de ces locaux, le plus vite possible. Cet effort de détection devra, par nature, s'accompagner d'un meilleur isolement offert aux malades : dans les hôtels, bien sûr, mais aussi dans tous les autres espaces disponibles, à commencer par les auberges de jeunesse parisiennes.

Enfin, car le refus définitif de l'épidémie devra passer par l'identification précoce de ces foyers de contamination, le développement d'un réseau de lanceurs d'alerte locaux serait une mesure particulièrement pertinente à inclure à notre dispositif futur. Tester, oui, mais isoler immédiatement : c'est la clé du succès. Et pour savoir isoler, il faut informer. Et donc, les maires d'arrondissement, les élus de proximité, au cœur des arrondissements, doivent y être associés de manière encore plus forte. Protéger la santé des Parisiens restera donc, bien sûr, notre première préoccupation.

Mais nous devons aussi créer les conditions du redémarrage de la vie et de l'activité de notre Capitale. Oui, la crise sanitaire, c'est aussi la mise en évidence d'une crise généralisée aux symptômes économiques comme

sociaux. Ainsi, la prévision de croissance pour 2020 a d'ores et déjà été largement revue à la baisse, avec moins 8 % dans le projet de loi de finances rectificative, un chiffre malheureusement en constante évolution. Ce sont bien les acteurs de l'économie réelle qui pâtissent le plus de cette paralysie de notre pays. L'activité du secteur privé français a en effet connu sa plus forte chute historique, plus forte qu'en 2008. Les effets de cet effondrement ne se sont pas fait attendre. Pôle Emploi annonçait hier une hausse record du chômage à plus 7 % et notamment à Paris.

Concernant maintenant Paris, la situation est sans doute tout aussi grave, si ce n'est plus. Difficile d'y voir tout à fait clair néanmoins. Malgré la lettre de cadrage promise par l'Exécutif, censée nous donner des clés de lecture, nous n'avons aucune visibilité sur les conséquences budgétaires de cette crise à court et long terme. Seule certitude : nos recettes vont baisser, car les producteurs de richesses de notre territoire ne pourront plus demain les abonder comme hier, et, bien évidemment, nos dépenses vont augmenter. C'est parfaitement naturel. Bon nombre de secteurs centraux de notre tissu économique - restauration, tourisme, culture, événementiel - sont à l'arrêt pur et simple, subissant des baisses de chiffre d'affaires allant de 90 % à 100 %. Pourtant, en réalité, l'enjeu en présence est plus important encore. Absolument toutes les entreprises exerçant leur activité à Paris sont menacées et, avec elles, leurs employés, dirigeants ou structures partenaires. Le Gouvernement et la Région Ile-de-France ont su entendre leur peur légitime. Et c'est donc maintenant à la Ville de Paris de renforcer son dispositif d'aides et de répondre plus efficacement et plus précisément à leurs besoins divers.

Madame la Maire, notre groupe vous a fait parvenir, à la fin du mois dernier, une lettre représentant un certain nombre de dispositions soutenues par les organisations professionnelles à l'unanimité, de nature à répondre à l'urgence du moment. Il conviendra, tout d'abord, que la Ville abonde au fonds de solidarité mis en place par l'Etat pour les indépendants, autoentrepreneurs et T.P.E., afin de leur verser sur le territoire parisien une prime complémentaire de 1.000 euros en plus des 1.500 euros déjà octroyés. Il faudra lancer ensuite une étude sur l'opportunité d'indemniser une partie des pertes d'exploitation des structures les plus touchées. De plus, comme l'Etat, la Ville devra vite acter le principe "zéro recette, zéro dépense" dans la limite de ses compétences. Je parle des loyers, des dépenses d'énergie, etc.

Enfin, il s'agira de répondre par tous les leviers disponibles aux besoins spécifiques des secteurs les plus impactés : renoncement à percevoir ce que j'appelle les "recettes de poche" - taxes de séjour, droit de voirie -, renforcement de l'enveloppe pour le soutien des événements culturels sur les deux prochains exercices, garantie de la Ville aux prêts contractés par des entreprises de moins de deux ans en manque de financement. Les entreprises et leurs salariés ne peuvent pas attendre à Paris le plan que vous prévoyez pour juillet. C'est maintenant qu'ils en ont besoin. C'est maintenant que nous devons sauver nos entreprises.

La protection des ménages constitue le second versant d'une politique parisienne d'accompagnement du déconfinement réellement efficace, et à rétablir un semblant de normalité en soutenant chacun de nos acteurs. Dans ce contexte, c'est d'abord par le biais du logement, premier pôle de dépense pour une large majorité des foyers de la Capitale, qu'il faudra agir. Déjà largement problématique en temps normal, cet enjeu risque de le devenir encore davantage dans un climat post-confinement marqué par le chômage partiel et une reprise économique extrêmement lente. La Ville, via ses bailleurs sociaux, se doit donc de permettre à ses locataires particuliers de passer le cap de la crise, 20 % à 25 % risquant à terme de ne plus pouvoir payer leurs loyers. L'Exécutif parisien a déjà eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet via Ian BROSSAT, et hier, nous avons reçu des indications plus précises.

Soyons clairs : il faut aujourd'hui réduire le loyer de tous les locataires du logement social à hauteur de leur baisse du pouvoir d'achat perdu, et étaler ce qui n'aura pas pu être payé sur les mois suivant la sortie de crise. C'est une mesure de bon sens, de bonne gestion et de justice sociale. Si vous perdez 16 % de votre salaire quand vous êtes au chômage partiel, votre loyer devra diminuer d'autant. J'attends donc des bailleurs sociaux de la Ville une véritable charte d'engagement écrite, négociée avec les associations de locataires.

Le maintien de la sécurité des Parisiens est aussi une autre de nos préoccupations. Il est à craindre une résurgence de la délinquance, qui toucherait évidemment non pas la délinquance sur les cambriolages, mais la délinquance sur la voirie. Elle touche, d'ailleurs, un certain nombre de quartiers du Nord-Est de la Capitale, trouvant notamment leur illustration dans le 10^e arrondissement, dans les rues du Faubourg-Saint-Denis, Louis-Blanc ou place Stalingrad, où le trafic de stupéfiants peut se maintenir, voire se développer. Dans ce cadre, ma collègue Déborah PAWLIK se joint à l'intervention de la maire du 10^e arrondissement, demandant qu'une action résolue soit menée contre ce phénomène qui pourrit la vie des habitants de ce quartier. De manière plus générale, il nous semble essentiel que des propositions concrètes soient faites conjointement par la Préfecture de police et l'adjointe à la sécurité, afin que l'espace public parisien soit sécurisé avant le 11 mai.

Enfin, à plus long terme, à très long terme, il faudra évidemment repenser, à l'aune de cette crise, notre organisation urbaine jusque dans ses fondamentaux. Se loger, se déplacer, user de l'espace public : conception ancienne adaptée aux enjeux sanitaires nouveaux. La question de l'adaptation du projet Olympique de 2024 ne devra pas non plus être oubliée. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, mais je ne doute pas que notre Conseil aura l'occasion de longuement discuter de ces questions pour les années à venir.

Reste maintenant à faire un constat très simple : la fin de cette épreuve reste un horizon lointain. Ces mesures sanitaires, économiques et sociales devront s'appliquer longtemps parce que les Parisiens et autres usagers de la Capitale ne sauraient être abandonnés à leur sort, parce que tout fléchissement nous replongerait tous, mécaniquement, dans les affres de la crise. Aussi, ne reproduisons pas les erreurs du passé et faisons preuve de transparence.

Madame la Maire, nous comptons sur vous pour éclaircir la nature des mesures que vous nous proposez, leur impact concret et surtout, leur calendrier. Vous devez aussi publiquement faire la transparence sur la réalité chiffrée de cette épidémie dans notre Capitale. Cet enjeu est impérieux à l'heure où la fin du confinement se profile et où les comportements à risques profitent des beaux jours pour resurgir.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS.- Merci, Monsieur le Président, pour vos propositions.

Mme Léa FILOCHE pour le groupe "Génération.s" Paris.

Mme Léa FILOCHE.- Merci, Madame la Maire.

Chers collègues ici présents et celles et ceux connectés, Monsieur le Préfet, chers Parisiennes et Parisiens.

Merci, Madame la Maire, de nous permettre de nous exprimer, non sans une certaine émotion et dans des conditions inédites. Il était important, à l'heure où nous traversons une crise sanitaire sans précédent, de faire vivre notre démocratie locale et nos débats, alors que nous sommes toutes et tous chamboulés dans nos vies et dans nos certitudes. Comme l'ont fait mes collègues précédemment, je souhaite associer l'ensemble des élus du groupe "Génération.s" aux hommages et aux remerciements formulés.

Ce qui est inédit dans ce contexte, c'est le choix juste et fort de la majorité des pays du monde de mettre en pause l'activité économique pour sauver des vies. Je n'utiliserai pas le vocable guerrier que certains ont choisi. Il n'y a pas, à mon sens, de première, de seconde ou de troisième ligne : il y a celles et ceux qui sont devant, puis celles et ceux qui sont derrière, et tous sont importants.

L'efficacité de la combinaison de nos services publics alliés aux salariés du privé qui travaillent encore dans notre pays est incontestable. Les discours et les décisions des dernières décennies qui n'avaient pour objectif que de réduire les coûts, la masse salariale, de s'attaquer au statut des fonctionnaires, à nos services publics qui sont le bien commun de celles et ceux qui n'en ont pas, de s'attaquer à l'hôpital et plus largement au Code du travail, à la médecine du travail, de multiplier les statuts sans protection sociale, de privatiser, de déréguler, de délocaliser, tout cela semble aujourd'hui vraiment décalé.

Les "premiers de cordée" ne sont finalement pas celles et ceux que certains portaient aux nues il y a encore quelques mois. Les "premiers de corvée", qu'ils soient agents du public ou auto-entrepreneurs, payés au Smic ou au niveau médian des salaires, participent à rendre nos vies confinées acceptables, voire confortables, même si pour certains ils n'ont pas le choix. Le monde de demain devra reconnaître les invisibles d'hier à leur juste valeur avec des statuts, des droits et des salaires dignes.

Dans des perspectives à court et moyen termes, un certain nombre de sujets nous préoccupent évidemment au groupe "Génération.s". La maire du 14^e arrondissement, Carine PETIT, abordera dans son intervention les questions primordiales liées au système éducatif et aux enjeux budgétaires. De mon côté, je voudrais d'abord aborder la question de l'alimentation qui, en cette période de crise sanitaire, est une vraie préoccupation.

Les élus du groupe "Génération.s" du Conseil de Paris sont souvent intervenus sur ce sujet. Nos nombreux débats dans cet hémicycle, autour de EuropaCity par exemple, démontrent notre préoccupation collective. Le soutien à l'agriculture sur le territoire de la Métropole et en Ile-de-France doit être une priorité. Nous devons être en capacité de nous nourrir en proximité, de manière abordable, massive, biologique, mais aussi en nous assurant que les productions sont saines, variées et permettent aux producteurs de vivre de leur travail.

Ensuite vient le vaste sujet des transports et des déplacements. Dans la période, Ile-de-France Mobilités devrait, selon nous, assurer une remise en route à 100 % des réseaux de métro, de bus, de tramway et de RER et ce, dès le 11 mai, afin de garantir des conditions de transport sécurisées et rassurantes pour toutes et tous.

En attendant, nous nous associons pleinement aux dispositions proposées par la Maire de Paris, à savoir le développement des axes cyclistes et piétons, à l'urbanisme tactique et à tout ce qui pourra être engagé pour cela. Nous mettons au pot une proposition complémentaire, en plus du dédoublement des lignes de métro en pistes cyclables, puisque nous pourrions utiliser également des lignes de bus : celles des bus touristiques, qui sont actuellement en chômage technique, pour essayer de désengorger un peu les transports.

Concernant le monde de la culture, brusquement mis sous cloche par cette crise sanitaire, avec l'annulation des festivals, des tournages de films, la fermeture des théâtres, des salles de concert, des cinémas, des librairies, des musées, des conservatoires, des bibliothèques, évidemment tous ces lieux indispensables à la vie parisienne, je

voudrais ici saluer les différents acteurs du monde de la culture professionnel comme amateur, qui continuent à partager et diffuser œuvres et créations et qui nous permettent de nous évader pendant notre confinement.

Mais les conséquences de ce confinement sont dramatiques pour le milieu de la culture qui a besoin d'un vaste plan national de soutien et de relance, et la Ville de Paris, nous le savons, y participera. En plus de cela, Paris doit pouvoir assurer le maintien des subventions et le règlement des heures d'éducation artistique et culturelle aux intervenants en milieu scolaire.

Cette crise sanitaire a des effets catastrophiques pour bon nombre de Parisiennes et Parisiens, dont l'activité professionnelle dépend d'un fonctionnement régulier de la vie économique. Je pense à celles et ceux qui se sont retrouvés du jour au lendemain dans des situations allant d'une diminution importante de leurs revenus à même un arrêt brutal de leur activité.

La mise en place d'un revenu universel au plan national devient évidente dans ce contexte. Il pourrait être financé par une politique volontariste de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, et il permettrait de lutter efficacement contre le non-recours aux aides sociales avec une mise en place automatique. Quelques semaines avant l'annonce du confinement, nous avons d'ailleurs voté la mise en place d'une Conférence citoyenne sur l'expérimentation d'un revenu universel à Paris. Il nous semble nécessaire que cette ambition commune se mette rapidement en place.

En plus des axes que nous souhaitons travailler collectivement, nous serons aussi très vigilants sur de nombreux autres et, vous le savez, Madame la Maire, la question des libertés publiques ne peut être secondaire.

Il y a la question des masques et du prix de ceux-ci qui, selon nous, doivent faire l'objet d'un prix fixe, voire d'une baisse de la T.V.A. puisque cela doit être aujourd'hui un produit de première nécessité.

Il y a la question du télétravail qui, certes, peut être une réponse mais qui demande à être bien plus fortement encadré.

Il y a la question de l'accueil et de la protection des réfugiés et des mineurs isolés qui ne peut pas juste dépendre du bon vouloir et des moyens des communes mobilisées. Nous devons porter l'idée qu'il faut régulariser les sans-papiers présents et celles et ceux qui arrivent, quoi qu'il en coûte. D'autres pays l'ont fait, c'est une question de droits humains.

Vous pourrez, Madame la Maire, compter sur notre engagement au quotidien pour plus et mieux encore construire la ville durable, qui ne peut pas être la ville avec toujours plus d'espaces comblés par des immeubles au détriment de la capacité de respirer.

Pour conclure, je tiens encore à saluer l'action de la Ville qui a su garantir à toutes et tous les moyens d'affronter cette crise sanitaire malgré des grandes difficultés.

Je terminerai par une citation : "Ce qui fait tenir la société, c'est d'abord une bande de femmes", disait Christiane TAUBIRA le 13 avril dernier. Elle a précisé - cela tiendra lieu pour moi de conclusion en hommage à toutes ces femmes : "Elles sont majoritaires dans les équipes soignantes, même si nous saluons aussi avec autant de gratitude les hommes. Elles sont majoritaires aux caisses des supermarchés, dans les équipes qui nettoient les établissements qui travaillent encore. Tout ce qui tient la société, qui nous permet d'inscrire une temporalité dans nos têtes, de nous projeter, ce sont les femmes qui le font."

Madame la Maire, mes chers collègues, ne nous exonérons pas non plus de ce que nous aurons à tirer comme leçon pour la ville de demain : une ville sociale, écologique, solidaire, féministe, antiraciste, résiliente, transparente, démocratique, et surtout, toujours, toujours, exigeante.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame la Présidente.

Je donne à présent la parole à M. BARGETON, président du groupe DP.

M. Julien BARGETON. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet, chers collègues, le monde entier, la France, Paris, sont touchés par une crise sanitaire inédite. Tous, nous pleurons nos morts. Notre groupe apporte son soutien le plus total aux familles endeuillées. Nous soutenons les propositions visant à les accompagner dans le deuil.

Nous remercions tous ceux qui soignent au péril de leur vie : les médecins, les aides-soignants, les infirmières, les internes, les brancardiers, les pharmaciens, tous les professionnels de santé. Leurs efforts, leur courage, leur sens du devoir rendent les Parisiens et les Français fiers. Les acclamations et les applaudissements, quand sonnent 20 heures chaque soir, le prouvent.

Un grand merci à ceux qui nous permettent de nous nourrir et de continuer à vivre une vie la plus normale possible : caissières, kiosquiers, boulangers, restaurateurs, routiers, livreurs, agriculteurs, ils ont été cités, et toutes les entreprises qui travaillent dans des conditions si difficiles.

S'ajoutent ceux qui participent à l'effort de solidarité, bien sûr les forces de police, les pompiers, les forces de secours, Monsieur le Préfet, les professeurs des écoles qui accueillent les enfants des soignants, ainsi que les bénévoles et voisins de quartier qui viennent en aide aux personnes les plus fragilisées, les éboueurs qui essaient de garder nos rues propres, et à tous les agents de la Ville de Paris, eux aussi durement touchés.

C'est aussi envers les Parisiens qu'il faut nous tourner. En restant confinés et en respectant les gestes barrières, ils agissent au service de tous pour la santé de chacun. Nous devons leur dire que leur geste est admirable et loin d'être anodin, il est même crucial. Retenons ces chiffres : toutes les 8 minutes, les Français sauvent une vie en restant chez eux. Voilà le résultat de leur civisme. Nous le voyons, toute la société est mobilisée, unie dans l'adversité.

Pour faire face à cette crise exceptionnelle et pour permettre à la population de vivre mieux ce confinement indispensable, l'Etat et la Ville agissent. Les mesures prises reposent sur les scientifiques, sur la société, sur les élus de terrain également. Dans la période, le rôle des élus est de contribuer avec humilité, dignité et sens des responsabilités, d'apporter du positif dans cette période si rude.

Notre groupe a ainsi fait un certain nombre de propositions, dans une lettre en date du 31 mars dernier, sur l'alimentation et le ravitaillement en produits frais issus des marchés découverts, sur l'appel à la mobilisation pour la production de masques, sur le renforcement du suivi des personnes isolées ou encore sur le soutien aux entreprises fortement impactées.

La Ville de Paris a annoncé des actions qui vont dans ce sens et qui ont repris ces thématiques. Nous, élus locaux, nous avons une responsabilité particulière dans cette crise : faire remonter les demandes de terrain et les préoccupations des Parisiens, faire savoir quand il existe des difficultés dans l'application des mesures et énoncer des pistes de progrès. Nous continuerons d'agir en ce sens dans le cadre du déconfinement.

Aujourd'hui, en effet, il s'agit de préparer une nouvelle étape dans la gestion du coronavirus, celle du déconfinement très progressif annoncé par le Président de la République pour le 11 mai prochain. La vie ne reprendra pas son cours comme avant, nous le constatons tous ici aujourd'hui.

Un plan sera présenté par le Premier Ministre cet après-midi et débattu à l'Assemblée nationale. La Ville devra en tenir compte pour être en cohérence avec les orientations du Gouvernement. Dans l'attente de cette présentation et des débats au Parlement, puisque viendra ensuite le débat au Sénat, nous nous abstenons sur le vœu mais nous voterons les projets de délibération urgents.

Les sujets sont nombreux et complexes : retour à l'école, maintien du télétravail, organisation des tests sérologiques, déplacements, surtout dans une ville aussi dense que Paris, commerces et réouverture des lieux de culte. Les élus locaux joueront un rôle majeur dans la mise en œuvre du déconfinement. Il faudra bien sûr que chacun agisse dans ses domaines de compétences, mais aussi en bonne intelligence avec les autres acteurs, les Agences régionales de santé mais aussi les communautés professionnelles territoriales de santé, une avancée utile pour coordonner les médecins libéraux dans la période.

Le déconfinement sera le succès ou l'échec de tous. Une fois le cap donné, la stratégie nationale fixée et précisée, parce que la France est diverse dans ses territoires, il faut donner aux maires, aux départements, aux régions la faculté d'en choisir les modalités pratiques les mieux adaptées et apparues notamment aux maires d'arrondissement qui sont chargés de la proximité. Beaucoup d'élus, toutes tendances confondues, ont fait des propositions intéressantes et pragmatiques. Vous les prenez en compte et pour cela nous vous en remercions.

Nous souhaitons qu'après les annonces du Premier Ministre et le débat au Parlement, un point relatif à un plan consolidé de déconfinement parisien soit présenté aux élus du Conseil de Paris. Validé, renforcé, enrichi, le plan adopté sera plus efficace. Il faudra, par ailleurs, sans cesse rappeler que tout cela ne signifie en aucun cas la fin du virus au 11 mai : distanciation sociale, gestes barrières, port de masque, gel hydroalcoolique ne seront pas abandonnés. Une recrudescence est hélas possible. Certains pays qui sortent du confinement la voient apparaître dès aujourd'hui.

Dans ce sens, n'ayons pas de préventions naïves face aux outils technologiques, instruments parmi d'autres qui ne méritent ni excès d'honneur ni indignité. Prenons garde que des acteurs du privé ne s'en saisissent dans leur intérêt. L'information des citoyens est un devoir impérieux de l'Etat et des collectivités. Les exemples, comme celui de la Corée du Sud, qui ont été cités peuvent nous éclairer. En effet, nous aurons besoin d'agilité intellectuelle et administrative.

De même qu'Etat et collectivités travaillent ensemble pour faire face à cette pandémie, majorité et opposition doivent travailler conjointement. De même que les collectivités locales comptent sur les bonnes volontés de tous, de même l'Etat a besoin de cet état d'esprit constructif. C'est collectivement, sans polémique, dans le dialogue, l'écoute et l'échange que nous sortirons vainqueurs de cette crise.

La polémique politique serait aujourd'hui une mascarade. Croire qu'en se valorisant contre les autres ou qu'en attaquant tous azimuts, on en tirerait un bénéfice serait se tromper lourdement. Ce ne serait pas être à la hauteur du

moment. Les Français et les Parisiens sont à mille lieues de cela. Ils sont dans la peine, ils sont encore dans la peur, mais ils sont aussi dans l'espoir.

Aujourd'hui encore, sur le plan médical, nous n'avons aucune certitude. Les recherches scientifiques et cliniques se poursuivent. Aujourd'hui même de nouvelles découvertes apparaissent sur l'atteinte du virus dans la circulation sanguine ou sur des avancées en matière de traitement.

Certaines mesures ont évolué au fur et à mesure, comme la visite des aînés en maison de retraite, par exemple, ou encore l'adoption d'animaux en refuge.

Mais très tôt aussi, des mesures de soutien, notamment économiques, ont été lancées et même renforcées et élargies. Pensons au chômage partiel ou aux fonds de soutien ouverts aux entreprises et aux associations. Pensons également aux prêts garantis ou à la prise de participation dans des entreprises qui seraient en graves difficultés.

Que ce soit pour les jeunes L.G.B.T. ou les violences intrafamiliales, des mesures concrètes ont été prises à l'instar du dispositif d'aide et d'alerte en pharmacie, en cas de violences conjugales et infantiles.

L'équation comporte de nombreuses inconnues. Il est normal d'avancer prudemment, dans un rythme qui garantisse la santé et la sécurité de tous. Tous les Exécutifs, l'Exécutif national comme les Exécutifs locaux, sont confrontés aux mêmes incertitudes. Aucun ne peut donc donner des leçons aux autres. Nous apprenons au fur et à mesure, nous ne savons pas encore tout et pourtant il faut bien décider. Les "y a qu'à, faut qu'on" fleurissent parfois dans ces époques mais sont porteurs de peu de fruits.

Notre préoccupation actuelle est de préparer progressivement et au mieux la sortie du confinement, avec méthode et dialogue, pour que la vie reprenne doucement son cours dans un contexte où le virus est toujours présent bien qu'invisible. "Il faut juger à froid et agir à chaud", notait Paul Valéry dans ses cahiers. Après l'urgence de l'action viendra le temps des jugements.

Mais les menaces de procès ou d'autres à l'encontre des élus de tous bords, que je vois circuler sur les réseaux sociaux, risquent à terme de nous rendre collectivement impuissants en n'osant plus prendre les décisions adéquates. Le temps de l'analyse politique et des leçons à tirer viendra le moment venu. Chacun voit midi à sa porte, mais ce n'est ni en raccommmodant les vieux restes ni en ressuscitant les antiques chimères que nous innoverons.

Viendra aussi le temps de la relance. Notre économie a été mise à l'arrêt. Les mesures prises par la Ville compléteront celles de l'Etat et de la Région, notamment pour les secteurs culturels et touristiques durement frappés et fondamentaux dans notre capitale.

Respectons la temporalité des événements, procédons par étapes. Nous sommes encore aujourd'hui à l'heure de la sortie du confinement, très progressivement. Continuons de travailler ensemble concrètement, restons unis et solidaires, c'est ainsi que nous surmonterons ensemble cette épreuve.

Merci beaucoup.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Monsieur le Président.

La parole est à Mme Laurence GOLDGRAB, présidente du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants.

Mme Laurence GOLDGRAB. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, je voudrais commencer par rendre hommage avec les élus du groupe RG-CI à nos soignants qui se battent sans relâche contre le virus dans les hôpitaux et en ville, et il est juste de leur attribuer la Citoyenneté d'Honneur. Rendre hommage aussi à nos agents qui sont mobilisés, mais aussi à tous ceux qui travaillent chaque jour pour nous faire vivre et cela a été dit : caissières et caissiers, magasiniers, chauffeurs et livreurs. Nous devons les remercier et surtout ne pas les oublier une fois la crise passée.

Qui aurait dû ? Qui aurait pu ? Qui n'a pas anticipé ? Tant de questions et tant de réponses nécessaires qui seront débattues, notamment au Parlement, mais qui ne sont pas l'objet de cette séance. Loin de moi l'idée de prôner le silence de l'opposition, le débat démocratique est nécessaire, mais nous devons être vigilants et responsables dans nos propos pour ne pas apporter davantage de confusion.

Le temps est à l'action. Écoutons les experts médicaux qui doivent éclairer nos prises de décisions politiques et laissons la communauté scientifique faire son travail, afin de nous concentrer sur le nôtre. Car il nous faut trouver des solutions pour vaincre le virus au plus vite pour que le bilan humain, mais aussi social et économique, ne soit pas si grave qu'il entraînerait une autre crise qui, une fois de plus, toucherait les plus fragiles. Les Parisiens n'attendent pas de nous qu'on leur apporte le remède miracle mais bien qu'on leur donne des réponses concrètes sur leur vie au quotidien.

Aujourd'hui les questions qui se posent sont avant tout : comment va-t-on faire le 11 mai ? Pourrons-nous reprendre le travail ? De la même façon, pourrons-nous envoyer nos enfants à l'école ou à la crèche et dans quelles conditions ? Pourrais-je ouvrir ma librairie, mon commerce ? Comment se procurer un masque fiable ? Pourra-t-on

prendre le métro sans risque de contamination ? Des Vélib' en bon état seront-ils disponibles dans les stations ? Et pour beaucoup, malheureusement, comment vais-je joindre les deux bouts ? L'urgence à notre échelon est là. Les élus locaux sont le premier relais et la porte d'entrée des questionnements, et des critiques également des Parisiens.

Je voudrais, à ce titre et au nom de mon groupe, tout d'abord féliciter l'ensemble du travail des adjoints, bien sûr, mais également des maires d'arrondissement qui se démènent pour trouver des réponses et des solutions.

Bien entendu, je salue Mme la Maire pour sa gestion et sa réactivité dans la prise de décisions, comme mettre à disposition de nos agents les protections nécessaires dès le début de la crise pour assurer un service public continu, tout en protégeant leur santé. Mais je pense aussi aux mesures prises pour venir en aide aux plus précaires, aux personnes en situation de rue ou aux familles, afin de les aider à nourrir leurs enfants après l'arrêt de la cantine. Aussi, je salue la démarche Covisan prise avec l'A.P.-H.P. et le groupe Accor, ou encore le développement du réseau de solidarité pour prendre contact avec nos aînés isolés.

Je souhaite également vous remercier pour le temps que vous nous consacrez chaque semaine pour partager vos informations et nous impliquer dans les prises de décisions ; c'est important pour la démocratie que tous les élus y soient associés. Je le disais, le temps est à la gestion, la gestion de crise et sa sortie.

Alors, depuis longtemps, d'autres l'ont rappelé, Paris est le fer de lance d'une autre façon de concevoir la ville : une ville plus résiliente, plus locale, plus solidaire et généreuse. Il faudra tout faire pour préserver notre mode de vie, même en période de crise, mais c'est aussi l'occasion pour Paris d'aller encore plus loin et plus vite dans des directions sur lesquelles nous avons déjà travaillé et sur lesquelles nous travaillons avec acharnement. C'est, par exemple, vers le soutien à une économie locale et au "Fabriqué à Paris", l'agriculture urbaine, un soutien fort aux alternatives à la voiture - cela devra d'ailleurs se faire avec les communes voisines mais je sais que cela est déjà le cas -, la généralisation massive du télétravail pour réduire les déplacements, comme nous l'avons d'ailleurs préconisé lors de notre M.I.E. sur le périphérique, et vers une nouvelle organisation de l'espace public davantage tourné vers les piétons et les vélos plutôt que la voiture.

De façon très concrète, l'après-confinement va débiter le 11 mai. Oui mais comment ? Le port des masques est nécessaire, mais faut-il le rendre obligatoire ? A quels endroits ? Qui sera dépisté ? Comment prévoir l'organisation de la distanciation sociale dans l'espace public ? Comment offrir des alternatives au métro ? Dans une ville aussi dense que Paris, ne faut-il pas mettre des parcours de circulation pour les piétons, afin de limiter les croisements sur les trottoirs, comme nous avons prévu de le faire pour les pistes cyclables ? Et surtout pour les trottoirs les plus denses, par exemple devant certains commerces, ne pourrait-on pas faire appel aux jeunes du service civique pour aider à l'organisation de l'espace public et nous permettre de rouvrir les parcs et jardins ? Comme certains élus l'ont proposé, peut-on assurer la restauration scolaire non pas dans les salles de classe mais dans les préaux des écoles ? Etc. Toutes sortes de mesures et de réflexions s'imposent à nous.

S'il nous faut faire confiance à chacun pour adopter les bons gestes partout dans Paris, à nous de les rappeler par une communication adéquate et de faciliter leur mise en place par un espace public adapté.

Parler de l'après m'amène aussi à évoquer le cas de nos commerces à l'arrêt depuis de longues semaines, seule solution pour éviter le drame humain. Des mesures ont été déployées pour leur venir en aide, comme le gel des loyers perçus par la Ville et ses bailleurs. Nous pouvons également les aider à mettre en place des services de "Click and Collect" car tous n'ont pas les outils pour la vente en ligne. Mais il faudra aussi convaincre les Parisiens de se tourner vers ces commerçants de quartier et consommer plus local pour sauver notre tissu économique.

Ce tissu économique est fortement porté par le secteur stratégique de la restauration et de l'hôtellerie. Paris est connu et reconnu pour ses terrasses de cafés et restaurants, mais après ces longues semaines d'inactivité et sans visibilité sur une date de réouverture, il tire le signal d'alarme. Leur inquiétude, quant à leur survie et aux conséquences pour l'emploi, nous la partageons. Des mesures ont été prises comme le gel des droits de terrasse, mais il faudra faire un axe fort du plan de relance économique de la Ville, en coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

Un autre secteur durement touché, si emblématique de Paris, est le secteur de la culture. Nous assistons d'ores et déjà à une hécatombe de certains acteurs et eux non plus n'ont plus aucune idée du jour où reprendra leur activité. Théâtres, cinémas, musées, salles de concert, quand rouvriront-ils ? Ce sujet est très important car Paris doit rester une capitale culturelle. C'est pour cette raison que nous devons aussi, nous, collectivité parisienne, assumer un déficit dans le secteur culturel, sa survie en dépend. C'est moi qui le dis, moi qui suis contre le déficit dans le secteur culturel en temps ordinaire, mais bien entendu nous l'assumerons car il faut que nos théâtres rouvrent au plus vite avec des mesures de distanciation sociale qui vont évidemment impacter le chiffre d'affaires de ces structures.

Il y a tant d'autres sujets qu'il faudrait aborder pour être exhaustif, mais je n'ai pas assez de temps et je fais confiance de toute façon à notre Exécutif.

Je ne vais pas vous mentir, pour conclure, je suis inquiète quant au monde d'après. J'aurais aimé croire à un grand sursaut international, à un changement global des comportements, des modes de production et de

consommation pour tirer le positif de cette catastrophe et en profiter pour mettre en place une économie plus respectueuse de l'humain et de la planète. Malheureusement, force est de constater que ce n'est pas la voie qui a été prise.

Cette crise a mis en exergue tous les dysfonctionnements entraînés par les excès de notre mode globalisé. Doit-on demain tout reprendre comme avant ? Je ne l'espère pas, je ne le crois pas, mais si rien n'est fait, il y a un risque de connaître à nouveau l'après-2008 avec la socialisation des pertes et la privatisation des profits.

Je suis pour le sauvetage des entreprises stratégiques et de notre économie, mais pas sans conditions sur les changements de politique sociale et environnementale au sein des entreprises. J'espère que ce sera le sens des annonces du Gouvernement face au Parlement, car quand j'entends que le Medef propose la suspension des mesures écologiques prévues pour les entreprises au moment où nous en avons le plus besoin, je m'inquiète. Le nécessaire sauvetage des entreprises ne doit ni se faire au détriment de notre planète, ni au détriment du sauvetage de notre système de santé et de notre système éducatif qui, comme la planète, sont à bout de souffle.

Encore une fois, avant de conclure, je voudrais remercier les hommes et les femmes qui prennent le risque chaque jour de travailler encore, et surtout rendre hommage au nom du groupe RG-CI à toutes les victimes du Covid-19 et parmi elles les agents de la Ville. Les conditions actuelles ne permettent pas de faire pleinement le deuil. Je trouve nécessaire la démarche entreprise avec la Ville et Éric AZIÈRE pour travailler sur cette question et offrir des alternatives.

Mes chers collègues, nous voterons évidemment le vœu que nous avons appelé, puisque c'est une manière de remercier, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, tout le personnel de la Ville et ceux qui travaillent chaque jour à nos côtés.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame la Présidente, pour vos propos et vos propositions aussi.

Nous avons entendu tous les présidents de groupe. Dans le temps imparti, que chacun soit extrêmement rigoureux dans la gestion de son temps de parole si vous voulez que tous vos collègues inscrits puissent s'exprimer. Il reste environ une cinquantaine de minutes de temps de parole pour l'ensemble des groupes avant l'expression de l'Exécutif.

La parole est à Mme SIMONNET, pour 2 minutes.

Mme Danielle SIMONNET. - Je vous remercie.

D'abord toutes mes pensées à toutes celles et ceux qui nous ont quittés et à leurs proches, à l'ensemble des femmes et des hommes qui se retrouvent à travailler, qui dans les hôpitaux, les E.H.P.A.D., les aides à domicile, et l'ensemble des autres travailleuses et travailleurs, traités comme des riens par le pouvoir hier et que chacune et chacun réalise aujourd'hui comme œuvrant à l'essentiel.

La reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle ne doit pas se limiter aux personnels de santé et aux policiers, mais doit être accordée à toutes et tous, et en premier lieu, pour ce qui nous concerne, aux agents de la Ville.

Le Président Emmanuel MACRON et le Gouvernement imposent un déconfinement des plus hasardeux et inquiétants cet après-midi même. Mais notre instance est-elle à la hauteur ? A quoi devons-nous servir ? Nous aurions dû commencer nos travaux par l'audition d'experts de l'I.N.S.E.R.M., du C.N.R.S., de l'Institut Pasteur. Sur quelles hypothèses des modélisations d'anticipation des épidémiologistes allons-nous engager ce déconfinement ? Aurons-nous assez de masques, de tests et de places d'isolement pour que les déconfinements ne débouchent pas sur une reprise de l'épidémie plus meurtrière que la séquence que nous venons de vivre ?

Je propose la création d'un conseil scientifique et citoyen, sanitaire et social permanent pour que le débat puisse avoir lieu entre chercheurs, acteurs de terrain et élus.

Mais déjà pour la rentrée scolaire du 11 mai, suivons l'avis du conseil scientifique et interpellons le Gouvernement pour qu'il y renonce et la reporte à septembre. Je souhaiterais que le vœu qui nous est présenté puisse interpellier le Gouvernement sur cette question. A ce moment-là, il serait utile. La question est extrêmement grave, nous devons prendre nos responsabilités. Sinon, bien que je soutienne l'ensemble des mesures qui sont proposées et je salue l'implication des élus en ce sens, je m'abstiendrai sur ce texte.

Qui peut, par ailleurs, ignorer la dangerosité de nos transports en commun ? Encourager de se déplacer à vélo est essentiel mais cela ne suffira pas vu les déplacements éloignés pour nombre de travailleurs franciliens. Exigeons une réelle planification pour garantir les conditions d'un déconfinement responsable qui priorise nos vies sur l'économie.

Ensuite, pour venir en aide face à la crise sociale terrible qui accompagne cette crise sanitaire, augmentons les moyens alloués aux aides alimentaires.

Je propose, pour les trois bailleurs sociaux dans lesquels la Ville est majoritaire, que soit instaurée, en plus d'un moratoire sur les loyers, une réduction de leur montant proportionnel à la baisse des revenus des locataires.

J'aurais aimé attirer votre attention sur la situation des mineurs isolés étrangers, et notamment la situation sur le gymnase Bidassoa...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il faut conclure, Madame SIMONNET.

Mme Danielle SIMONNET. - ... pour qu'ils puissent être autorisés au moins à sortir une heure par jour contrairement au décret.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci.

Mme Danielle SIMONNET. - Pour conclure, juste en une phrase, Madame la Maire, prenons tous conscience que nous devons tout repenser. Notre priorité doit aller à la situation des besoins. Les projets, notamment de privatisation d'un tiers de l'Hôtel-Dieu, devront être abandonnés et l'ensemble de nos politiques devront aller à la satisfaction des besoins en fonction de priorités sociales et écologiques.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame SIMONNET.

La parole est à Jérôme COUMET, M. le Maire, pour le groupe Socialiste et Apparentés.

M. Jérôme COUMET, maire du 13^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Chers collègues, "Ne te lasse pas de crier ta joie d'être en vie et tu n'entendras plus d'autres cris". Je crois qu'il s'agit d'un proverbe d'origine Touareg et, à Paris, cela s'est manifesté par un cri de solidarité. Nous l'avons entendu dès le début du confinement et jusqu'à maintenant avec les applaudissements quotidiens adressés aux soignants.

Dimanche, j'étais en mairie avec des ingénieurs et enseignants des Arts et métiers pour mettre en place un "FabLab" et produire ainsi des visières, des ouvre-portes qui permettent de ne pas utiliser la main et des masques en plastique également. Nous profitons à plein du substrat scientifique et du maillage universitaire du 13^e, mais j'étais d'abord avec de belles personnes. Des personnes qui voulaient se rendre utiles, qui avaient commencé leur production dans leur salle de bains en prenant de l'espace sur leur famille. C'est d'abord cela que je veux retenir.

A Paris, nous avons des difficultés particulières, comme la promiscuité, l'exiguïté des appartements, des espaces publics contraints, mais nous avons également des ressources exceptionnelles, celles de ses habitants et aussi une collectivité solide, la Ville de Paris et ses agents dévoués. Tout cela nous a permis d'accompagner un magnifique élan de solidarité, en accompagnant au mieux les plus fragiles ou les plus isolés. Il suffisait parfois d'une impulsion, que nous avons essayé d'accompagner dès le premier jour dans le 13^e avec des affichettes au pied des immeubles, pour que les personnes en difficulté et les personnes volontaires puissent se signaler et se mettre en relation.

De belles initiatives, il y en a eu de nombreuses et chers collègues, je n'en doute pas, vous en exprimerez aussi d'autres dans vos arrondissements, mais je souhaite juste en mettre quelques-unes en évidence. Ainsi le dispositif "Territoires zéro chômeurs" a tout de suite évolué en lien avec d'autres acteurs. Des repas ont été produits par la caisse des écoles, distribués ensuite par l'entreprise à but d'emploi pour des familles repérées par les services sociaux du CAS-VP. Tous les jours, de nombreux habitants des quartiers populaires, mais aussi des sans-domicile hébergés dans le 13^e, profitent de ce service. Et bien entendu cette action est aujourd'hui élargie par la distribution de paniers solidaires et l'aide versée par la Ville de Paris aux familles les plus précaires.

Quelques mots aussi sur la mobilisation de la communauté franco-asiatique injustement stigmatisée aujourd'hui. Ils ont levé de l'argent, utilisé leurs relations en Chine pour acheter et rapatrier 300.000 masques chirurgicaux et 20.000 masques FFP2 principalement à destination de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Ils n'ont pas fait cela pour la gloire, mais je pense qu'il était important de les saluer aujourd'hui.

Alors, revenons à notre actualité. Depuis hier, un grand atelier de couture de masques s'est installé dans notre salle des fêtes, comme dans d'autres mairies d'arrondissement. De très nombreux bénévoles se sont proposés, mais j'ai retenu ce mot d'une dame d'un certain âge. Elle m'expliquait qu'elle venait de perdre son mari mais qu'elle voulait aider avec l'énergie qui lui restait, et que son fils lui avait finalement refusé de sortir parce qu'il avait peur de perdre aussi sa maman et qu'elle en était désolée. Bien entendu, nous ne l'aurions pas exposée, mais je voulais vous faire partager mon émotion ressentie à la lecture de ce joli message.

Tout cela, toutes ces initiatives n'ont pas remplacé l'importante organisation mise en place par la Ville de Paris, à commencer par les distributions de matériels, masques, gels à toutes les institutions qui en manquaient cruellement, aux E.H.P.A.D. notamment. La solidarité des Parisiens ne doit pas non plus occulter la mobilisation de nos agents, ceux qui travaillent en ce moment, particulièrement les agents de la propreté ou ceux de l'état civil qui ont la tâche très pénible en ce moment de recevoir de nombreuses familles en deuil.

Bien entendu nous avons la chance de compter sur un service public municipal solide, certes, un peu moins exposé qu'à l'hôpital mais nécessaire comme le sont les soignants. Cependant, je suis aussi certain que cet élan de solidarité, la solidarité des Parisiens, la solidarité qui s'est exprimée dans chaque immeuble, dans chaque quartier ou les actions que nous avons essayé d'accompagner au mieux au niveau de chaque mairie d'arrondissement, tout cela nous aura fortement aidés et nous aidera à surmonter cette crise sanitaire.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - C'est moi qui vous remercie, Monsieur le Maire.

Un mot sur la communauté chinoise de Paris puisque vous en avez parlé. Je veux leur dire aussi un immense merci. Nous étions ensemble, Jérôme, lors du début des célébrations du Nouvel An chinois et ce sont eux qui ont vraiment poussé à ce qu'immédiatement, alors que les consignes nationales n'étaient pas du tout en ce sens, toutes les célébrations soient stoppées. Cela a été mal compris au début. On nous en a tenu rigueur, à toi comme à moi, mais je pense que l'on peut leur dire un immense merci. Parce qu'ils voyaient ce qui se passait en Chine, ils savaient très bien ce qui risquait d'arriver et ils ne voulaient pas, ce que je comprends tout à fait, être ceux qui soient ensuite accusés à tort d'avoir propagé le virus dans notre belle capitale. Je veux leur dire merci parce qu'ils ont vraiment eu le sens des responsabilités. Cela n'a pas suffisamment été dit mais c'est en tous les cas l'occasion ici de le dire après toi.

La parole est à Mme DATI, maire du 7e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Rachida DATI, maire du 7e arrondissement. - Merci, Madame le Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, face à cette crise soudaine, injuste et meurtrière, mes premières pensées vont vers les Parisiennes et les Parisiens, ces Parisiens qui souffrent, qui s'inquiètent pour leurs parents, qui affrontent avec courage la perte d'un être cher. Mais aussi ceux qui font preuve d'une extrême solidarité autour de ces gestes d'entraide au quotidien, ces gestes gratuits mais qui pourtant comptent et qui finissent par faire la fierté de notre ville aujourd'hui.

La fierté de Paris aujourd'hui, ce sont également les personnels de la Ville qui assurent la continuité du service public dans la tempête, les personnels de l'A.P.-H.P. bien évidemment et ceux de tous les services qui luttent face à cette situation d'urgence sanitaire. Ils ne ménagent pas leur peine et ils méritent effectivement un hommage appuyé ce matin.

Ce courage et cette solidarité au quotidien nous obligent. En tant qu'élus, ils nous imposent d'être collectivement à la hauteur et au rendez-vous des décisions à prendre pour l'avenir de notre ville.

Or, voilà dix jours, des annonces dans la presse ont été faites par l'Exécutif sans débat, sans même une concertation avec les maires d'arrondissement. Pourtant ceux-là sont en première ligne. Ils ont agi en pionniers, notamment pour la distribution des masques, comme l'a rappelé ce matin Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, et sans aucune contribution de la mairie centrale s'agissant de ces masques.

Egalement dans l'installation de centres de dépistage pour lesquels nous n'avons eu ni appui ni soutien. Je remercie le Préfet, qui est ici, d'avoir appuyé et favorisé l'installation de ce centre de dépistage très utile dans le 7e arrondissement, qui nous a permis d'ailleurs de dépister l'ensemble des personnes âgées dans les résidences, quel que soit leur statut, de mon arrondissement. Leur retour d'expérience aurait été tellement précieux. L'occasion a été ratée.

De même pour les parlementaires membres de notre Assemblée, de ce Conseil, qui eux n'ont même pas le droit de siéger physiquement avec nous ce matin. Quand la préférence n'est pas donnée à l'action concrète et collective, il ne faut pas s'étonner des manques et des lacunes que certains essaient de caricaturer avec beaucoup de mépris, ce qui ne vous ressemble pas, Madame le Maire.

Comment expliquer sinon que notre Conseil ne soit pas saisi ce matin d'un projet de budget de crise pour faire face aux urgences ? Au lieu de cela, il nous est soumis finalement bien d'autres choses. Les Parisiens, qui sont aussi les contribuables de cette Ville, étaient en droit d'attendre bien davantage. Face à ces bouleversements sans précédent, il aurait été plus judicieux de réorienter les dépenses en fonction des besoins que suscite cette crise. Car qu'ils soient salariés, commerçants, restaurateurs, intermittents du spectacle, ils attendent tous aujourd'hui un cadre lisible pour se projeter dans l'avenir.

Paris est en retard. Des plans très aboutis sont déjà prêts dans d'autres villes françaises, comme à Lyon par exemple, avec des exonérations de charges et de redevances pour les acteurs économiques en difficulté. Mon collègue Geoffroy BOULARD va pouvoir l'exposer.

Le plan de déconfinement à Paris doit s'organiser autour des maires d'arrondissements qui sont de véritables pivots. La Ville doit prendre désormais des mesures fortes pour désinfecter le matériel urbain avant le 11 mai, nettoyer les parcs, les jardins, les quais.

Cette mise en sûreté passe également par les moyens à déployer pour restaurer la sécurité dans certains quartiers où il y a urgence, notamment pour les femmes qui effectivement ne peuvent pas aller dans certaines rues. La rue ne doit pas être interdite aux femmes pendant cette crise. Mais c'est également faire respecter les règles de distanciation sociale qui vont certainement devenir notre quotidien pour de nombreux mois. On mesure une nouvelle fois le retard pris avant la mise en place effective d'une police municipale nécessaire à la tranquillité du quotidien.

Redonner confiance aux Parisiens, c'est aussi prendre les mesures pour désengorger les transports en commun et les lieux publics aux heures de pointe. L'extension des horaires d'ouverture des lieux de travail y contribuera puissamment, tout comme l'encouragement du télétravail. Là encore, la Ville se doit d'être en pointe et non à la traîne.

Les familles sont au cœur du dispositif d'information, d'accompagnement et de soutien à mettre en place. Commençons par les informer clairement notamment des conditions d'accueil de leurs enfants dans nos écoles. Les plus fragiles, les plus âgés, les plus démunis constituent une autre priorité absolue. La continuité des soins, la prévention des canicules à venir, l'aide alimentaire, la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales, nous l'avons fait dès le premier jour du confinement. D'ailleurs, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE vous avait sollicitée sur ces points sur lesquels nous n'avons pas eu de réponse.

Mieux vaut s'inspirer de ce qui marche, surtout face à une crise aussi grave. A Paris, ce qui a marché ces dernières semaines, ce sont les initiatives prises par les maires d'arrondissement, quelle que soit leur couleur politique. Je le dis à nouveau : utilisons cette expérience des maires d'arrondissement pour changer le mode de gouvernance de la mairie centrale. Car que serait-il advenu, pour nombre de Parisiens, s'ils n'avaient pas été aussi actifs en première ligne ? Pour réussir le déconfinement, les maires d'arrondissement doivent donc désormais être entendus, écoutés, associés à ce plan de déconfinement. Ils sont porteurs non seulement d'une légitimité mais aussi d'une permanence précieuse dans un monde où tous nos repères tendent à s'effacer.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Madame.

La parole est à M. Philippe GOUJON, pour le groupe "100% Paris", maire du 15e arrondissement.

M. Philippe GOUJON, maire du 15e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet, à l'instar de mes collègues, comment débiter mon propos sans m'incliner devant les milliers de victimes du Covid-19, dont on peut redouter qu'il inaugure une ère de pandémie, tout en espérant que ses enseignements permettront de l'endiguer.

C'est aussi dans cet esprit que l'on ne rendra jamais assez hommage à ceux de la première ligne, personnels soignants au sens large, comme à ceux qualifiés de "premiers de corvée", assurant les missions de service public indispensables ou fournissant des prestations essentielles aux habitants.

Au-delà même du drame qu'elle représente, cette crise aboutira sans nul doute à réformer nos modes de vie et de pensée, comme l'organisation de notre société et de nos services publics. Je me contenterai de pointer quelques sujets, vus de Sirius !

En effet, les maires d'arrondissement avec leurs trop maigres pouvoirs ont dû se transformer du jour au lendemain en chef de Covid Center. Même avec l'appui des administrations, leur proximité du terrain et leur capacité d'initiatives auront été indispensables pour assister les populations dès le début de l'épidémie, comme vient à l'instant de l'exposer Rachida DATI.

Ainsi, la mairie du 15e, tout comme d'autres, est alors devenue une véritable base logistique : distribution de plus de 400.000 équipements à nos 1.200 médecins de ville, infirmières, etc... et 80 pharmaciens, notamment grâce à la Région et à Valérie PÉCRESSE ; façonnage de 1.000 visières de protection par jour avec 20 imprimantes 3D pour les hôpitaux, mais aussi les commerçants et caissières ; fabrication de masques avec 10 machines à coudre en mairie et 50 couturières en ville ; 5 centres de dépistage dont un en mairie ; aide alimentaire grâce à des dons et à la caisse des écoles et aux 750 "Paniers essentiels" délivrés samedi dernier et à renouveler d'ailleurs avec la Ville et un délégataire ; enfin achat de masques pour commencer à équiper la population qui se presse en mairie après les annonces encore trop imprécises de la Mairie de Paris et du Gouvernement.

Beaucoup a été fait et partout, certes, mais j'ai pris cet exemple pour démontrer que la mairie centrale devait décentraliser bien davantage vers les mairies d'arrondissement, mieux en capacité d'actionner les réseaux d'initiatives locales, plus efficaces pour répondre à l'imprévisible en rapprochant la prise de décision des citoyens. Car les lourdeurs administratives n'ont pas été du seul fait de l'Etat... Ainsi de la campagne de tests trop tardive dans les E.H.P.A.D. privés et associatifs et pas du tout dans les résidences services, comme de la mise à disposition, on ne sait quand ni comment, de masques pour tous. Idem pour le dispositif Covisan, dont je déplore qu'il ne mobilise pour l'instant que trois hôtels et non tout Paris dès maintenant.

Alors que l'économie est à terre, rouvrez les marchés parisiens - et le Préfet de police ne m'a absolument pas convaincu - et exonérez commerces et T.P.E. des taxes et impôts locaux, au moins jusqu'au 31 décembre, comme

l'ont fait Nice, Nantes et Toulouse. De même, les impôts des Parisiens ne devraient pas subir d'augmentation pendant la prochaine mandature afin d'écarter l'effet récessif des hausses d'impôts.

A quand un grand plan de soutien au secteur vital de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de l'événementiel et du culturel, les petits théâtres se meurent, en complément de celui de l'Etat.

A l'instar des bailleurs sociaux, les grandes foncières ne peuvent qu'exonérer de loyers, mais aussi pour les quelques mois à venir, les commerces, T.P.E.-P.M.E. en perdition, et réduire les loyers à venir. Quant aux locataires individuels, la Ville pourrait créer un fonds de garantie pour échelonner leurs loyers et aussi exonérer le coût de SLS.

Bien d'autres questions cruciales se posent : comment carrément réinventer l'école, réaliser rapidement un urbanisme tactique adapté ou encore assurer des conditions de travail sécurisées aux personnels municipaux ?

A destination de la Préfecture de police, et même si nos "policiers municipaux" ont été dotés de prérogatives supplémentaires, l'insuffisance des patrouilles quotidiennes, Monsieur le Préfet, aurait dû vous inciter à employer les 3.000 gendarmes de la Garde républicaine, comme la Garde nationale dont la quasi-totalité des réservistes est restée en attente, à réorienter le dispositif "Sentinelle", et bien sûr à autoriser le port permanent du masque aux forces de police.

Quant à l'organisation de notre système de santé centré sur un Etat omniprésent, et en même temps largement impotent, et si peu apte à faire collaborer hôpital public, hôpital privé et médecine de ville d'ailleurs largement délaissée, Madame la Maire, vous qui présidez l'A.P.-H.P., quelles sont vos solutions aux côtés de l'Etat ? Car vous le savez, sans l'abnégation, la disponibilité, la réactivité des personnels soignants, nous n'aurions pu faire face.

Mes chers collègues, l'étape du 11 mai nous amènera juste à vivre non pas après le virus mais avec le virus. Et puisqu'il s'agit d'une guerre, nous dit-on, on pourrait dire du confinement, paraphrasant Machiavel, que l'on y entre facilement et quand on veut, mais que l'on en sort difficilement et quand on peut.

Bon courage à tous. Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur le Maire.

La parole est à Jacques BOUTAULT, pour le groupe Ecologiste de Paris, M. le maire du 2e arrondissement.

M. Jacques BOUTAULT, maire du 2e arrondissement. - Madame la Maire, chers collègues, la période que nous vivons laissera une trace dans l'histoire. C'est la première fois qu'une épidémie se répand aussi rapidement et aussi largement à l'ensemble de la planète. Tout le monde peut être frappé.

Nous craignons toutes et tous pour notre santé et celle de nos proches. Et je tenais à rendre hommage au personnel municipal et au personnel de santé pour leur courage, et particulièrement pour leur dévouement et leur esprit d'abnégation, le personnel de santé qui est d'autant plus méritoire au regard du nombre de coups de matraque qu'il a reçus encore récemment lorsqu'il nous alertait sur la dégradation de l'hôpital public.

Je remercie aussi les associations qui, par leur travail de terrain, ont compensé les manques de l'Etat, Dominique VERSINI pour son écoute attentive, mettant en place les dispositions de repas aux personnes les plus vulnérables et aux soignants, et écoutant les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, dépassées souvent par le rythme et la proximité imposée par le confinement.

En tant qu'élus locaux de Paris, notre rôle est désormais de penser une stratégie de déconfinement durable, c'est-à-dire de construire une ville résiliente avec un double objectif : à court terme, empêcher la propagation du virus et retrouver notre Etat de droit et, à plus long terme, faire en sorte que les futures pandémies aient un impact le plus faible possible sur la santé, nos libertés et notre environnement.

La crise que nous vivons est une crise écologique et une faillite du libéralisme. La transmission à l'humain du Covid-19 est en lien étroit avec l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement du climat. La déforestation massive et le trafic d'animaux sauvages ont mis les populations humaines en contact avec de nouveaux agents pathogènes portés par des animaux habituellement isolés, et dont le trafic a contaminé les grands centres urbains puis s'est propagé au reste du monde. La délocalisation de nos outils de production vers les pays à bas salaires et faibles normes environnementales a accéléré la diffusion du virus. Le néolibéralisme a ainsi construit notre dépendance vis-à-vis de pays comme l'Inde, pour nos médicaments, ou la Chine pour la majorité de nos biens manufacturés, dont les respirateurs.

Dans le même temps, les politiques menées ont conduit à l'affaiblissement des services publics, en particulier de l'hôpital sommé d'être rentable. On en paye aujourd'hui le prix : face à l'incapacité des structures de soins à prendre en charge un surcroît de malades, en raison du manque de personnel, de lits de réanimation, de respirateurs, de masques, le choix du confinement généralisé de la population a été fait, générant ainsi une crise économique majeure.

Pour rattraper les points de croissance, on nous demande maintenant de renoncer à nos droits sociaux et de mettre fin aux normes de protection environnementale, d'accélérer la déréglementation. Pourtant, à défaut de

changer radicalement de modèle, nous risquons une nouvelle catastrophe en pire, les mêmes causes conduisant aux mêmes effets.

Notre pays est à l'arrêt depuis deux mois et maintenant on nous demande de travailler plus pour rattraper les points de croissance perdus, de s'engouffrer dans des transports bondés, de vivre sans tendresse. Non, non, non, il n'en est pas question ! Changer de paradigme, c'est concrètement adapter Paris en termes de services publics, d'alimentation, de solidarité, de démocratie et de déplacement.

Les personnels en première ligne du déconfinement devront recevoir tous les moyens de protection nécessaires. Je pense notamment au personnel des écoles et des établissements sociaux et médico-éducatifs. Je remercie ici Patrick BLOCHE d'y contribuer, ainsi qu'Anne SOUYRIS et Galla BRIDIER pour leur très forte implication dans la gestion de cette crise, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Exécutif.

L'alimentation est un enjeu majeur du déconfinement. La fermeture des marchés alimentaires a concouru à l'augmentation du prix des fruits et légumes dans les chaînes de supérettes restées ouvertes et dans lesquelles le respect des gestes barrières est pourtant plus aléatoire.

De plus, privées des repas le midi à la cantine à 15 ou 30 centimes pour leurs enfants et contraintes de confectionner trois repas par jour, certaines familles n'ont pu faire face et des phénomènes de malnutrition ont commencé à voir le jour à Paris. D'où l'importance de la mise en place des paniers de fruits et légumes dit "essentiels" pour les familles et j'en remercie Olivia POLSKI et Colombe BROSSEL. C'est une mesure que les Ecologistes soutiennent avec d'autant plus de ferveur qu'elle s'apparente aux chèques fruits et légumes qu'ils préconisent depuis 2008.

La reprise de la cantine à partir du 11 mai est indispensable en respectant les gestes barrières. Les tables devront être espacées et, s'il le faut, nous devons utiliser les préaux. La pause méridienne devra être allongée pour permettre à tous les enfants qui le souhaitent de déjeuner. Pas question, en revanche, d'abandonner nos exigences en matière d'alimentation durable, ni de muter nos restaurants scolaires en sandwicheries. Une alimentation de qualité médiocre engendre de mauvaises habitudes alimentaires qui peuvent générer à terme des problèmes de santé.

Sur le long terme, Paris doit encore plus urgemment œuvrer pour une meilleure autonomie alimentaire, en mobilisant les terres alentour, comme celles du Triangle de Gonesse, et en innovant : jardins sur le toit, jardins potagers, rues potagères ou jardins partagés.

Par ailleurs, les moyens alloués à l'hébergement des personnes à la rue doivent être maintenus. Les hôtels mobilisés dans le cadre de l'opération Covisan pour mettre à l'abri les malades doivent pouvoir aussi héberger les personnes fragiles sans-logis, non détectées positives, en attendant qu'une solution pérenne puisse leur être proposée.

Nous avons ainsi pu ouvrir dans le 2e un centre d'hébergement d'urgence pour accueillir 150 personnes, dont des familles, et je me réjouis que des moyens aient pu être affectés par la Ville...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il faut conclure, Monsieur le Maire.

M. Jacques BOUTAULT, maire du 2e arrondissement. - Je conclus.

Et qu'ils aient pu être affectés à ce centre.

L'autre enjeu est celui des mobilités...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Non, je suis désolée, vous intervenez dans le temps imparti au groupe.

M. Jacques BOUTAULT, maire du 2e arrondissement. - Mais j'avais 7 minutes.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Non, vous aviez 5 minutes 50.

Merci, je n'aurais quand même pas raté cela !

Merci beaucoup, Monsieur le Maire. Pardon, je suis désolée, mais il faut que l'on soit...

La parole est à Carine PETIT, pour le groupe "Génération.s", maire du 14e arrondissement, 4 minutes.

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet et Monsieur le premier adjoint également, le moment que nous vivons est bouleversant. Il nous bouleverse d'une façon intime et personnelle, et il nous bouleverse collectivement. Il est très important que notre Assemblée puisse ce matin adresser un message de soutien aux familles endeuillées, et de remerciements aussi à ceux qui vont assurer et qui assurent encore. Vous l'avez très bien dit avant moi, je m'y associe pleinement.

Il est important aussi que d'ici nous puissions évoquer, en nous adressant à l'ensemble des habitants de notre ville, les mesures prises pour les soutenir et les protéger.

Je reviens sur l'école. Elle est aujourd'hui avec l'hôpital, le service public de santé, les E.H.P.A.D., dans le cadre du déconfinement, le service symbolique des premiers pas nécessaires à faire pour un déconfinement progressif de notre pays. C'est le petit cœur vivant et citoyen de nos communes, de notre ville, de nos quartiers.

Retrouver le chemin de l'école est essentiel parce que c'est tout simplement retrouver le chemin des droits de l'enfant, dont beaucoup ont été mis à mal et sont mis à mal aujourd'hui : explosion des inégalités et du décrochage scolaire.

Nous l'avons vu aussi, les cantines sont bien plus qu'un service public logistique : elles jouent un rôle social et de santé publique absolument essentiel.

Nous l'avons vu aussi, c'est le drame de la maltraitance et c'est plus généralement l'équilibre social et psychologique de tous les enfants liés au confinement.

Les annonces du Premier Ministre de cet après-midi sont très attendues. Comme maires, comme élus locaux, nous mobiliserons toutes nos équipes pour assurer le bon fonctionnement de ces bâtiments et prendre les mesures de protection sanitaire.

Mais nous portons et défendons aussi une idée de l'école de la République. Quel sens devons-nous apporter à cette rentrée exceptionnelle ? D'abord, les annonces de cet après-midi, j'espère, gommeront certains propos trop rapides, produisant beaucoup de confusion et d'incertitude sur un aspect qui aurait été facultatif ou sur la base du volontariat de cette rentrée du mois de mai, en renvoyant parents, enfants et enseignants dans beaucoup de doutes.

Le Gouvernement doit produire des garanties, un cadre rassurant et un cap clair pour tout le monde. Les bases de cette reprise doivent se faire dès le début pour une école qui redevient cet espace partagé de transmission des valeurs de notre République et de l'humanisme. Il faut trouver le chemin et faire en sorte que cette rentrée soit très protégée, mais aussi un peu heureuse.

Puis les communes ont un rôle important pour accompagner et mettre en œuvre des projets pédagogiques sur le temps périscolaire. Il faut retrouver, dans le cadre de cette crise, les chemins d'un Etat qui nous accompagne plus qu'il ne divise ou renvoie les territoires à leur seule capacité d'investir et d'agir, c'est-à-dire inégal selon les territoires. La relation entre Etat et collectivités ne ressortira pas indemne de cette crise que nous traversons. Il faudra forcément repenser les choses autrement. L'organisation verticale, centralisée, surtout après des décennies de coups portés aux services publics de santé et de l'Education, pour ne citer que ceux-là, est bousculée.

Une décentralisation accrue dans le contexte d'un Etat affaibli amène à de la dérégulation ou de la privatisation. Nous devons demander comme maires, comme élus locaux, que l'Etat nous rembourse, en tout cas, nous aide et nous soutienne dans toutes les aides exceptionnelles et les efforts budgétaires que nous avons dû assurer depuis le début de cette crise sanitaire. Pour la gestion exceptionnelle du confinement et la préparation du déconfinement, pour assurer les bases d'une relance, demain les collectivités seront au rendez-vous. Le plan de relance devra prendre en compte une prise en charge par l'Etat de ces dépenses.

La solidarité, l'écologie, le climat doivent être les socles de toute action des premières décisions de sortie de crise, décisions privées comme publiques, a fortiori publiques. Ces socles ne sauraient être oubliés et remis pour plus tard.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il faut conclure, Madame la Maire.

Mme Carine PETIT, maire du 14e arrondissement. - Pour finir, je veux citer Léonora MIANO, jeune auteur qui a écrit dans son livre "Ecrits pour la parole" sur l'égalité...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Non, s'il vous plaît ! Les temps de parole sont des temps de parole. Chaque groupe a son temps de parole. Je vous remercie. Je crois que vous avez été très claire et précise. Donc merci, Madame la Maire du 14e. Je serai pareille avec chacun des maires.

La parole est à M. Éric LEJOINDRE, pour le groupe Socialiste et Apparentés, maire du 18e.

M. Éric LEJOINDRE, maire du 18e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, chers collègues, la configuration dans laquelle nous sommes réunis témoigne, s'il en était besoin, que nous vivons une période exceptionnelle, une crise majeure, un bouleversement profond. Cette crise est, à bien des égards, inédite. Elle l'est surtout car elle bouleverse la vie de la totalité des habitants de notre ville depuis le 17 mars dernier.

Il a fallu que nous bouleversions aussi nos habitudes, nos modes de travail, nos réponses aux besoins essentiels de nos concitoyens. C'est ainsi que nous pouvons faire face avec les autorités de l'Etat, avec la Ville de Paris et avec nos équipes dans les arrondissements. La réponse à cette crise, ce n'est pas la concurrence entre ces différentes échelles. Cela ne peut pas être une compétition. C'est une collaboration et cela doit être une addition de nos compétences. C'est la condition essentielle pour répondre à cette crise exceptionnelle. La clarté dans les orientations, la cohérence dans les actions, la rapidité d'exécution exigent cet esprit de travail collectif, et parfois d'oublier un peu les combats politiques, les ambitions individuelles ou l'esprit polémique.

Alors je veux d'abord saluer non seulement l'ensemble des agents de la Ville, qui travaillent tous les jours pour assurer le service public, mais aussi la qualité de la collaboration entre les services déconcentrés de l'Etat, les autorités sanitaires, les équipes de la Ville et les équipes dans nos arrondissements.

Comme Éric AZIÈRE l'a fait, je veux aussi vous remercier, Madame la Maire de Paris, d'avoir veillé, notamment avec Emmanuel GRÉGOIRE, à créer un cadre efficace pour ce travail entre toutes les échelles. C'est ainsi que Paris a un temps d'avance sur les mesures à prendre. Et c'est ce travail en commun qui nous a permis de mettre en place, souvent dans l'urgence, les réponses aux besoins essentiels pour gérer cette crise et limiter la propagation du virus.

Ces réponses ont pris des formes diverses pour faire face aux différents défis dans nos quartiers. Dans le 18e, par exemple, nous avons pu lancer avec l'association "Droits d'urgence" une plateforme nouvelle pour permettre aux femmes victimes de violences de se faire connaître malgré le confinement.

Nous avons aussi beaucoup travaillé à mettre à disposition des familles des outils numériques pour permettre l'indispensable continuité pédagogique ; ce sont des centaines d'ordinateurs et de tablettes que nous avons pu fournir aux familles du 18e qui en avaient besoin. Le défi est immense et les conséquences de l'indispensable fermeture des écoles devront être prises en compte dès la rentrée prochaine, notamment en ne fermant pas de classes dans les écoles et bien sûr sur le temps long.

Les enjeux alimentaires nous ont aussi beaucoup mobilisés pour assurer la distribution de repas et de paniers pour les plus démunis. Je veux, là encore, saluer l'esprit de solidarité des associations et des habitants du 18e qui ont permis ces distributions dans tous nos quartiers. Mais au-delà, nous avons aussi pu travailler à une offre alimentaire à un coût raisonnable pour les familles de la classe moyenne qui subissent les conséquences économiques de cette crise. C'est le sens de ces "Paniers des essentiels", dont la vente a commencé avec les commerçants des marchés.

Bien sûr, Monsieur le Préfet, nous devons continuer de travailler, et c'est difficile, pour assurer la sécurité des habitants et la tranquillité sur l'espace public. Vos services ont pu notamment faire fermer un certain nombre de commerces problématiques que nous vous avons signalés dans nos quartiers et je vous en remercie. Mais je veux à nouveau insister sur les difficultés liées à la présence d'usagers de drogue précaires dans l'espace public. Il faut accentuer encore les efforts, aussi bien sur le plan sanitaire et social que sur le plan de l'ordre public.

Le temps est aussi venu de préparer la sortie du confinement. Je ne reviens pas sur les questions posées par la réouverture des établissements scolaires, mais je veux saluer la mobilisation de la Ville pour préparer les différents scénarios de réouverture et permettre qu'elle se passe dans de bonnes conditions de sécurité pour nos enfants.

Préparer la sortie du confinement, c'est travailler aux déplacements dans nos arrondissements pour donner plus de place aux piétons et aux vélos dans nos rues, et pour éviter le retour massif des voitures individuelles. Heureusement que nous avons su avancer sur ces sujets ces dernières années.

Préparer la sortie du confinement, c'est aussi travailler à la fourniture de masques pour les Parisiens, comme vous l'avez annoncé, Madame la Maire. Nous pouvons nous fonder sur des outils que nous avons créés dans nos quartiers. C'est le cas dans le 18e avec les ateliers mutualisés de la Goutte-d'Or que nous avons portés pendant de nombreuses années et qui aujourd'hui créent un nombre très important de masques.

Voilà deux exemples qui démontrent que les politiques que nous avons menées ces dernières années nous permettent de faire face à cette crise. Oui, nous avons eu raison de nous préparer et de préparer notre ville à ces crises que nous n'imaginions pas. Nous sommes aux avant-postes et même à l'avant-garde de la réponse aux crises qui touchent nos territoires. Nous sommes la fabrique locale de la solidarité face à l'adversité. Nous le serons encore demain car les difficultés ne laisseront pas place si vite aux jours heureux que nous espérons tous.

Madame la Maire, mes chers collègues, nous saurons être, je n'en doute pas, à la hauteur de cet enjeu.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire.

La parole est à M. Jean-Pierre LECOQ, maire du 6e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

M. Jean-Pierre LECOQ, maire du 6e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet de police, Madame la Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les adjoints, il faut remonter plusieurs siècles en arrière pour trouver une situation aussi grave à Paris, sans doute celle de la peste qui décimait la population des villes et qui n'avait pas épargné Paris.

Aujourd'hui, c'est une pandémie venue d'Asie, mais qui s'est diffusée rapidement, trop rapidement sur toute la planète, même si on découvre encore aujourd'hui qu'elle s'est diffusée plus tôt que ce que certains experts pensaient.

Quel paradoxe, alors que nous pensions vivre dans un monde protégé et connecté. Nous sommes rattrapés par un processus viral, qui non seulement nous rappelle la brièveté potentielle de notre existence, la nôtre, celle de

nos amis, de nos parents, de nos enfants, mais aussi la nécessité pour chacun d'entre nous de nous recentrer sur l'essentiel. C'est un défi, un défi pour nous, un défi pour notre ville, un défi pour notre pays.

Mes chers collègues, nous n'allons pas aujourd'hui débattre de tout, des politiques qu'il faudra mettre en œuvre à l'avenir dans bien des domaines, et en premier lieu dans le domaine de la santé publique et du quatrième âge. Mais aussi, nous le verrons et nous en reparlerons dans l'avenir, de celles qui ont eu des effets néfastes, compliqués, notamment dans le Nord-Est parisien sur le plan de la sécurité et de la tranquillité publique.

Nous sommes là, et je pense que c'est le cas aujourd'hui pour tous les groupes de notre Assemblée, pour témoigner notre admiration, non seulement aux personnels soignants mais aussi à toutes celles et tous ceux qui ont été en première ligne. Cela a été dit par tous les groupes, ce sont les livreurs, les caissiers, mais aussi les policiers, les pompiers, Monsieur le Préfet de police.

Ce sont aussi nos agents de la Ville qui ont été en première ligne, comme vous l'avez souligné, Madame la Maire, nos agents de la propreté, nos soignants avec le personnel des E.H.P.A.D. et les personnels qui interviennent également dans des secteurs, dont on ne parle pas souvent, comme les égouts et les réseaux. Vous leur avez donné à juste titre des primes et c'est bien. Il faudra d'ailleurs dans chaque secteur que l'on revoie la considération et l'estime que l'on peut porter à ces travailleurs souvent de l'ombre, qui ne sont pas les "premiers de cordée" mais qui sont aujourd'hui, comme cela a été dit, en première ligne.

Pour tous ces personnels, le télétravail n'est pas toujours possible. Je rappellerai quand même à tous et à certains que plus des deux tiers des personnels de la Ville sont en présentiel : les agents de la propreté, les agents qui travaillent dans nos écoles et dans nos E.H.P.A.D., et il faut le rappeler. Quand le télétravail est possible, faisons-le, quand il n'est pas possible, ce qui est le cas de la majorité de nos agents, il faut effectivement le rappeler et leur témoigner la considération qu'ils méritent.

Nous devons donc penser à agir sur le long terme et l'action doit précéder la communication, c'est valable pour chacun d'entre nous, et non pas l'inverse. Paris, dans ce domaine comme dans tous les autres, peut montrer la voie et je suis sûr qu'il le fera dans les prochains mois.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur LECOQ.

La parole est à Mme Florence BERTHOUT, pour le groupe "100% Paris", Mme la Maire du 5e arrondissement.

Mme Florence BERTHOUT, maire du 5e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet, mes chers collègues, nous traversons une crise sanitaire totalement hors normes. Elle est hors normes d'abord par ses causes : contagiosité du virus, accélération de la circulation des populations, modalités d'intervention sanitaire dépendant d'une économie mondialisée qui a montré sa grande vulnérabilité, et surtout perte de mémoire de tout risque infectieux. Elle est hors normes aussi de par ses conséquences sanitaires, économiques et sociales.

Si la pandémie a pu être contenue, c'est grâce à l'esprit de responsabilité et de solidarité qui a prévalu. C'est aussi grâce à l'admirable mobilisation des soignants. Si les services indispensables à la population ont pu être maintenus, c'est parce que les forces vives de la nation se sont engagées : les forces de sécurité et de protection, Monsieur le Préfet, les commerçants, les gardiens d'immeuble, cela a été rappelé, les conducteurs de bus et de métro, et bien sûr les agents de la Ville. A chacun je voudrais exprimer ma gratitude et leur rendre hommage. Et puis j'ai bien sûr une pensée émue pour les victimes du Covid-19 et leurs proches. Comme maires, nous côtoyons, hélas, quotidiennement ces drames.

A Paris, ville dense, où les contaminations et les décès ont connu un niveau élevé en dépit des moyens déployés, le défi est considérable. Il est considérable parce qu'il s'agit bien, dans notre capitale encore plus qu'ailleurs, de faire redémarrer l'activité économique et les services publics sans faire redémarrer la pandémie.

Comme partout en France, les maires, premier échelon de proximité, sont aux avant-postes. Mais les maires ne peuvent pas tout et le déconfinement ne pourra être mis en œuvre de manière optimale qu'à deux conditions : la première est d'avoir les moyens d'assurer la protection sanitaire des populations, ce qui passe par la diffusion à grande échelle de masques et de tests de dépistage ; la deuxième est d'avoir l'assurance que si l'Etat fixe les grandes règles, les maires auront une marge d'autonomie dans leur application pour s'adapter aux spécificités de leur territoire. Je suis d'accord avec vous, Madame la Maire.

La question centrale est d'abord celle de la protection des Parisiennes et des Parisiens, de leurs enfants et de tous ceux qui travaillent à Paris. Vous avez distribué des masques en grand nombre. La présidente de Région l'a fait également. Beaucoup d'entre nous, maires d'arrondissement, avons mis en place, comme c'est mon cas, des ateliers de confection pour fournir à leurs administrés des masques en tissu respectant évidemment les normes AFNOR.

Mais tous ces efforts conjugués, même encourageants, seront insuffisants sans la distribution régulière de millions de masques dans nos pharmacies et sans la généralisation des dépistages. Les Français et les Parisiens

nous le demandent et ils nous le demandent pour imaginer travailler et vivre en toute sécurité. Il faut faire confiance, là encore, à la capacité d'innovation des maires.

Dans la mairie du 5e, dès le début de la pandémie, avec l'autorisation des autorités sanitaires compétentes et surtout l'indispensable appui des médecins de l'arrondissement, nous avons mis en place un centre médical dédié au Covid-19, puis rapidement une unité de dépistage. Il faut aller plus loin en expérimentant en particulier le dispositif Covisan, auquel vous avez fait allusion, Madame la Maire, car c'est un moyen efficace pour casser la chaîne de contagiosité. J'espère que nous pourrions le généraliser à l'ensemble du territoire parisien.

En matière de protection et de dépistage, une attention particulière doit être portée aux populations les plus fragiles car la crise a exacerbé les inégalités. Il y a évidemment les personnes à la rue et je pense aux familles aux revenus les plus modestes. Je souhaite en particulier que l'on puisse distribuer des paniers solidaires aux familles qui relèvent des tarifs 1, 2 et 3 dans nos cantines.

Puis ce sont les aînés qui sont les premiers touchés par l'épidémie, en particulier ceux des E.H.P.A.D. Vous avez à juste titre décidé de financer les dépistages P.C.R. dans les E.H.P.A.D., de les généraliser et c'est bien. Il faut qu'on aille plus loin. Le drame qui est vécu dans les E.H.P.A.D., à Paris comme partout en France, aura mis en lumière le manque de médicalisation, des blocages administratifs qui, je le dis, sont vraiment d'un autre temps, et surtout des insuffisances partenariales entre les acteurs sanitaires et politiques. Il faut en particulier travailler en lien plus étroit avec les centres experts en gérontologie.

Puis oui, il faudra ouvrir des lits des hôpitaux, en particulier celui du Val-de-Grâce, dont je ne cesse de demander la réouverture. Son expertise est mondialement connue et sa capacité de réaction tout à fait inégalée.

Dans l'avenir immédiat, la question qui nous est collectivement posée est celle de comment accompagner la réouverture des établissements scolaires et des crèches. Avouons-le, il y a plus de questions aujourd'hui que de réponses. Nous attendons beaucoup de l'intervention du Premier Ministre cet après-midi. Je pense qu'il faut définir des publics prioritaires, nous orienter vers une ouverture ciblée des établissements et procéder au nécessaire aménagement à l'intérieur de ces établissements et à proximité. Je souhaite en particulier, en tout cas dans mon arrondissement, que l'on puisse systématiser les zones 20 - priorité piétons à proximité de ces écoles et ces crèches.

Enfin, Paris ne serait pas Paris sans ses cafés et ses restaurants. Ils nous disent tous que leur survie est en jeu. Les premières mesures prises par l'Etat et la Ville en appellent d'autres et il va falloir les aider directement à reconstituer leur fonds de trésorerie.

Le déconfinement annoncé le 11 mai ne pourra pas sonner l'heure de la libération, nous le savons tous. Nous devons vivre encore longtemps avec le virus, en faisant tout ce qui est en notre pouvoir pour en limiter la propagation. L'esprit de solidarité et de responsabilité, qui nous a guidés, qui nous a accompagnés dans la crise, doit aujourd'hui nous amener à anticiper ensemble le long chemin vers un retour à la vie normale.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci à vous, Madame la Maire.

Je vais donner la parole à Pierre AIDENBAUM.

Une information pour que vous puissiez gérer vos temps de parole. Pour le groupe Socialiste et Apparentés, il reste 15 minutes 10 pour quatre orateurs, cela devrait aller si vous faites des interventions de 3 minutes. Pour le groupe les Républicains et Indépendants, il vous reste 11 minutes 45 pour quatre orateurs. Sinon les derniers inscrits, M. VAUGLIN et Mme GIAZZI, ne pourront pas parler. Je préfère prévenir et que l'on soit tous en anticipation dans les temps de parole.

La parole est à M. Pierre AIDENBAUM, pour le groupe Socialiste et Apparentés.

M. Pierre AIDENBAUM, maire du 3e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, mes chers collègues, tout d'abord je voudrais m'associer aux différents hommages, Madame la Maire, que vous avez rendus au début de votre intervention. Je voudrais aussi vous remercier pour cette conférence téléphonique quotidienne que vous avez organisée avec l'ensemble des maires d'arrondissement - les vingt maires, même si une maire n'y participe pas, je pense que ce n'est pas à la hauteur de ses ambitions personnelles - et également l'Exécutif, et ces réunions animées avec le brio que l'on connaît de votre premier adjoint. Il est important pour nous tous de faire le point, tous les maires d'arrondissement, quelles que soient nos sensibilités, et de confronter également nos idées avec l'Exécutif.

Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Préfet, pour cette réunion hebdomadaire organisée avec la Maire de Paris, le Préfet de Région, l'A.R.S. et les maires d'arrondissement qui nous permet de faire également un tour général de la situation.

Le confinement nécessaire pour préserver la santé de tous les Parisiens touche encore plus durement, nous le savons, les personnes en situation d'extrême fragilité, et la Ville de Paris a un devoir particulier de protection à leur égard.

Le confinement a fait apparaître clairement la dureté des inégalités sociales. Durant cette situation, cette crise sans précédent, la Ville de Paris a répondu présente et a pris une nouvelle fois toute sa part dans la solidarité. Le 3^e arrondissement s'est inscrit dans cette démarche. Nous avons immédiatement répondu présents, à la demande de la Maire de Paris et de son adjointe Dominique VERSINI, de mettre à disposition le Carreau du Temple. Il fait partie des sites parisiens de distribution d'aide alimentaire et, chaque jour, c'est près de 1.000 repas qui sont distribués pour que les personnes en précarité puissent s'alimenter correctement et gratuitement.

Je veux remercier toutes les associations humanitaires qui y participent et particulièrement "Aurore" et "Samusocial" qui sont présentes 7 jours sur 7 sur le site du Carreau du Temple, et remercier "Médecins Sans Frontières" qui y tient une permanence.

Je veux saluer la collecte de l'association "Emmaüs Collecte" qui a permis de fournir du matériel numérique à des milliers de jeunes défavorisés qui avaient perdu tout lien avec l'école depuis le début du confinement, faute de matériel. Depuis, ils peuvent suivre leur scolarité à distance.

Je veux saluer les très nombreux habitants aussi qui se sont portés volontaires pour apporter leur contribution à cet effort, que ce soit par leur présence physique tous les jours pour aider, mais aussi par leurs dons de produits d'hygiène et vestimentaires aux côtés des associations. Je voudrais citer entre autres "Dessine-moi un mouton", "Basiliade" ou le "Bus des femmes".

Oui, mes chers collègues, être présent aux côtés de ces personnes, qui subissent plus que toutes autres la situation actuelle, n'est pas seulement une nécessité mais un devoir, une question d'humanité et même une obligation sociétale. Il en va de nos grands équilibres sociaux. La solidarité que vous mettez en œuvre, Madame la Maire, que nous mettons en œuvre aujourd'hui dans ces circonstances dramatiques, doit nous inviter à réfléchir non pas au monde d'après mais à un monde de demain, à un monde meilleur pour demain.

Devant tous ces défis, Paris a répondu présent. Paris a répondu une fois encore présent au rendez-vous de l'Histoire quand elle est tragique, pour que les mots humanité et solidarité soient toujours, oui toujours, au cœur de nos engagements.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - C'est moi qui vous remercie, Monsieur le Maire, et merci d'avoir aussi rapidement mis à disposition le Carreau du Temple qui est un outil absolument extraordinaire pour nous dans cette gestion de crise. Merci beaucoup.

La parole est à M. Geoffroy BOULARD, pour le groupe LRI, M. le Maire du 17^e arrondissement.

M. Geoffroy BOULARD, maire du 17^e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police de Paris, mes chers collègues, la crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs semaines révèle une générosité et une solidarité rares, à commencer par celles de tous nos soignants qui, malgré l'épuisement et les conditions de travail parfois précaires, continuent chaque jour à sauver des vies, avec un courage qui a permis à notre pays, à notre capitale, de tenir debout face à l'embrasement d'une situation devenue incontrôlable.

Parce que la moindre des choses est de leur signifier notre reconnaissance, nous avons tenu à mettre en place une plateforme "mercilessoignants.paris", afin que chacun puisse leur adresser un mot, une pensée dans cette période si délicate. Bien que les mots ne sauvent pas toujours, ils apportent un certain réconfort, une chaleur humaine bien que distante dans ces moments particuliers.

Mais nos soignants ne sont pas uniquement dans les hôpitaux, ils sont aussi dans nos quartiers. Tous ces acteurs de terrain, ces médecins, ces infirmières, ces sages-femmes ont fait preuve d'une agilité incroyable pour mettre sur pied, en quelques jours seulement avec notre soutien, un drive-test dans la cour de la mairie du 17^e, et cela après les déclarations du directeur général de l'O.M.S. sur la nécessité de tester. Résultat : près de 1.800 personnels de santé testés depuis le début de la crise et surtout, je tiens à le souligner, un partenariat entre décideurs publics et médecine libérale redoutablement efficace. Il faudra nous en inspirer pour la suite.

Il faudra s'inspirer de cette générosité et de cette agilité car plusieurs secteurs de notre économie souffrent et risquent de souffrir encore plus dans les semaines et mois à venir, à commencer par le tourisme qui est une composante majeure de l'économie parisienne. Oui, il est urgent de se pencher sur des mesures, notamment en matière d'exonération de droits de voirie, de redevances de concessions, de taxes sur les enseignes, de cotisations foncières des entreprises et de taxes de séjour pour permettre aux acteurs du tourisme économique de redémarrer au plus vite. La solidarité de nos pouvoirs publics devra être à la hauteur de l'enjeu, tant la situation est périlleuse pour nombre d'entreprises, notamment du 17^e arrondissement, qui sont mobilisées toutes les semaines lors de nos webinaires qui viennent en aide à ces artisans et commerçants, et que nous étendrons sur des questions de logement dès demain.

Madame la Maire, un geste fort, très fort, est attendu en direction de l'économie parisienne. Soyons à la hauteur de cette crise inédite qui frappe tous les pans de notre société et notamment l'emploi que l'on doit maintenir. Depuis le début de cette crise, les maires d'arrondissement sont en première ligne chaque jour pour fédérer les

énergies locales, produire des masques, du gel, des visières, avec les associations sur le terrain particulièrement mobilisées et que je veux saluer. Je veux saluer aussi nos pharmaciens, mais également nos commerçants alimentaires qui restent ouverts.

Depuis le début de cette crise, les maires d'arrondissement ont démontré qu'ils agissaient dans un cadre assez inédit, un mandat inédit, comme l'ont rappelé Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Rachida DATI et bon nombre de maires d'arrondissement.

Les masques ont été évidemment un sujet de préoccupation premier. Je veux saluer l'action de la Région Ile-de-France qui a fourni d'abord pour les commerçants, puis plus largement pour les personnes vulnérables ou atteintes de Covid à travers les pharmaciens, et saluer l'action de Valérie PÉCRESSE et de l'Exécutif régional qui a été particulièrement réactif.

Je veux saluer le travail de nos parlementaires, Brigitte KUSTER à l'Assemblée nationale et Catherine DUMAS au Sénat, toujours mobilisés pour relayer les attentes des Parisiens.

A quelques jours du début du déconfinement, qui sera certainement très progressif, je veux remercier toutes les associations qui sont mobilisées, qui créent des "FabLab" et se mobilisent en lien avec les mairies.

Je veux saluer aussi le personnel des E.H.P.A.D., des résidences services où nous avons pu apporter un certain nombre d'outils numériques pour renforcer le lien social entre résidents et avec les familles.

Saluons l'écoute de la Préfecture de police sur l'interdiction des contre-étalages dans les rues commerçantes. J'en aimerais autant sur les travaux d'intérieur ou sur les marchés alimentaires couverts qui requièrent à nos yeux - je ne suis pas le seul à le penser, Philippe GOJJON l'a exprimé - des conditions pour rouvrir ces marchés au plus vite.

Je veux remercier les agents de la Ville de Paris. Je veux remercier les policiers, les pompiers restés sur le pont depuis le début du confinement, et dont la fin requiert des lignes claires, précises, limpides et d'applicabilité immédiate : écoles, espaces publics, transports, bâtiments publics, soutiens de l'économie et j'en passe.

Sur tous ces sujets, il nous faut des réponses. Comment garantir la sécurité des enseignants et des personnels, notamment dans les écoles ? Comment assurer le nettoyage de l'espace public ? Comment gérer les flux dans les transports et adapter notre ville à cette situation ? Beaucoup de questions qui restent en suspens.

Une chose est sûre, les maires d'arrondissement seront toujours en première ligne et vous pourrez compter sur nous pour faire preuve de responsabilité et de solidarité au service des habitants.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci, Monsieur le Maire.

La parole est à M. Jean-François LEGARET, pour le groupe "100% Paris", M. le Maire du 1er arrondissement.

M. Jean-François LEGARET, maire du 1er arrondissement. - Madame la Maire, mes chers collègues, Monsieur le Préfet de police, à mon tour, merci. Merci aux Parisiennes et aux Parisiens, aux agents municipaux, à tous ceux qui agissent, les médecins, les soignants, les infirmières, les policiers, les pompiers, les commerçants, les artisans qui ont assuré la fourniture des produits de première nécessité. Merci aux bénévoles des associations caritatives. Merci aux élus, à tous les élus. Merci Paris.

Merci dans cette épreuve, épreuve à laquelle on ne s'habitue pas. Il y a le deuil des personnes proches, que l'on a connues ici même et auxquelles on ne peut même pas assurer des obsèques partagées.

Epreuve pour toutes les personnes fragiles, l'angoisse pour les autres et même pour nous-mêmes. Epreuve pour les intervenants héroïques.

Curieuse épreuve du confinement, l'inconnu de la durée, l'inquiétude, le silence, les questions sur les conditions, le calendrier, les modalités du déconfinement. On en saura un peu davantage cet après-midi, mais après tout à chacun sa responsabilité.

Situation inédite. La ville est quasi déserte, le silence, l'introspection, le retour aux vraies valeurs, le besoin d'une responsabilité personnelle et collective partagée. Nous avons tous appris à mieux télétravailler. Et si dans la gestion de crise, il y a eu des imprécisions, des incohérences et même des erreurs, le moment n'est pas venu de formuler des critiques. Le moment est venu de saluer les bonnes initiatives.

Je voudrais à ce titre rappeler que la présidente du Conseil régional a mobilisé des moyens exceptionnels pour commander et faire livrer des masques, et tous les élus de la Région d'Ile-de-France ont été chargés d'en faire la distribution, dans les pharmacies, auprès des commerçants, auprès des bénévoles associatifs, auprès des usagers des transports. A situation inédite, solutions inédites.

Je souhaite, Madame la Maire, qu'on puisse agir de même. Vous nous avez dit qu'une grande quantité de masques et de dispositifs vont être livrés. Je souhaite que vous puissiez copiloter avec les maires d'arrondissement, qui sont à l'écoute, qui connaissent les réalités du terrain et qui doivent pouvoir accompagner tous ces efforts. Je

formule le vœu que nous puissions à situation exceptionnelle apporter une réponse exceptionnelle dans l'union et dans la solidarité des élus.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Jean-François LEGARET.

Je donne à présent la parole à Alexandra CORDEBARD, Mme la maire du 10^e arrondissement, pour le groupe Socialiste et Apparentés.

Mme Alexandra CORDEBARD, maire du 10^e arrondissement. - Merci.

Je vais m'efforcer de respecter le temps de parole, mais je voudrais commencer, Madame la Maire, pour dire que comme maire d'arrondissement, si je témoigne à l'instar de ce que beaucoup de mes collègues ont dit avant moi de l'investissement particulier qui est le nôtre en ce moment et c'est bien normal, je voudrais dire avant tout combien je suis heureuse, rassurée d'avoir à affronter cette épreuve à vos côtés. Je pense qu'aucun d'entre nous, Monsieur le Préfet de police, Madame la Maire de Paris, ne pourrait faire face à ce à quoi nous faisons face si nous étions seuls dans notre territoire.

Bien sûr, nous sommes là pour entendre chaque situation, chaque difficulté, chaque inquiétude, pour encourager chaque initiative. Nous sommes là pour rassurer, expliquer, pour être pédagogues car beaucoup de nos concitoyens aujourd'hui voient leur avenir comme un saut dans l'inconnu.

Vous avez beaucoup dit sur nos initiatives, beaucoup dit sur la solidarité, beaucoup dit sur ce qu'il se fait de beau aujourd'hui à Paris, et aussi ce que représente la détresse d'un certain nombre de nos concitoyens. Je ne le répéterai pas, je vais aller directement à ma conclusion.

Ma conclusion est que nous avons été presque unanimes, et c'est formidable, à dire qu'il nous faudra protéger et renforcer les services publics dans l'avenir. A dire qu'il nous faudra soutenir les quartiers populaires, la mixité, assurer la sécurité de chacun. A dire qu'il nous faudra accélérer la transition écologique et renforcer le bien commun.

C'est un défi très grand, un défi inédit qui nous impressionne tous. Mais je vous redis ma confiance, Madame la Maire, de relever ce défi avec vous et avec les Parisiennes et les Parisiens qui nous montrent chaque jour à quel point ils sont à la hauteur avec vous et votre Exécutif.

Je vous dis aussi l'espoir que j'ai d'entendre que ces valeurs que vous portez, que nous portons, sont aujourd'hui au centre de ce qui nous apparaît comme des solutions.

Merci beaucoup.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, chère Alexandra CORDEBARD. Merci, Madame la Maire.

Madame Jeanne d'HAUTESERRE, maire du 8^e arrondissement, vous avez la parole, pour le groupe les Républicains et Indépendants. Il reste 6 minutes 30 pour trois orateurs.

Mme Jeanne d'HAUTESERRE, maire du 8^e arrondissement. - Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, permettez-moi de m'associer aux remerciements et aux hommages que vous avez adressés aux médecins, aux personnels soignants, aux policiers, aux pompiers, aux agents de la Ville et à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre durant cette crise sanitaire.

Comme mes collègues maires, nous avons fait respecter les consignes édictées par le Gouvernement dès l'annonce du confinement. Ainsi, la mairie du 8^e a pris toutes les dispositions pour réorganiser ses services et assurer la continuité du service public.

Cependant, la propreté de notre espace public demeure une préoccupation majeure pour nos concitoyens. Je suis régulièrement interpellée par les riverains sur l'état de saleté de l'espace public, même en période de confinement. Certes, il faudrait rappeler à chacun le sens du civisme et du respect de l'espace public, et surtout ne pas jeter les masques et les gants souillés par terre. Je voudrais remercier les agents de la propreté pour leur réactivité, malgré des conditions sanitaires difficiles, qui permet aux habitants de vivre dans un environnement salubre.

Le 8^e arrondissement est le moteur économique de la capitale concentrant des emplois dans le domaine des activités financières, des services et du tourisme. Avant la crise inédite que nous subissons, plus de 190.000 personnes venaient y travailler chaque jour. Il nous faut donc des moyens conséquents en effectifs pour garder l'attractivité de notre arrondissement, car cette crise sanitaire entraînera inexorablement une crise économique.

Nos agents de la propreté font un travail souvent ingrat, leurs tâches doivent être valorisées à la hauteur du travail qu'ils accomplissent. Ainsi, dans le cadre du déconfinement, à partir du 11 mai, les agents de la propreté vont rejoindre de nouveau leur lieu d'appel. Certains locaux dans le 8^e ont été refaits mais restent très étroits. Les mesures de distanciation sociale requises seront difficiles à respecter, voire impossibles en l'état. Ce sera encore plus difficile lors du croisement des brigades et il n'est pas envisageable d'agrandir ces locaux.

Aussi, je propose que l'on plante des Algeco à proximité de certains lieux d'appel, notamment à Saint-Augustin et à l'angle de l'avenue Gabriel, afin de permettre aux agents de se changer dans le respect des consignes sanitaires. Je vous remercie, Madame la Maire, de bien vouloir étudier cette proposition pour le bon fonctionnement de nos services de la propreté et ainsi protéger nos agents de la Ville.

2 minutes 29 !

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Vous êtes géniale. Jeanne, c'est génial. Merci.

La parole est à François DAGNAUD, pour le groupe Socialiste et Apparentés, M. le Maire du 19^e arrondissement.

M. François DAGNAUD, maire du 19^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Mes chers collègues, partout des initiatives inédites se sont construites en des temps records, conçues au cœur du territoire singulier que sont nos arrondissements par les acteurs locaux d'une cité résiliente.

Je pense au centre de consultation Covid, que vous avez visité, ouvert dans le 19^e à l'initiative du réseau des médecins de ville de l'arrondissement, dans des locaux mis à disposition par la Fondation Rothschild, en partenariat avec la mairie du 19^e, pour permettre à ceux qui n'ont pas de médecin traitant de référence - ils seraient 45.000 dans le 19^e - de pouvoir consulter gratuitement dès les premiers symptômes.

Cette articulation ville et hôpital est aussi génératrice du programme de confinement hors milieu familial et d'accompagnement sanitaire et social Covisan, conduit sur notre territoire du 19^e de façon inédite avec l'hôpital Robert-Debré, les centres de P.M.I., la médecine scolaire, et à terme les médecins de ville pour briser les chaînes de contamination et endiguer les clusters de surexposition au virus.

Nous l'avons mesuré très vite, l'enjeu social est au cœur de la crise sanitaire qui amplifie toutes les inégalités sociales, scolaires, culturelles, et même les inégalités de genre ou d'identité. Des milliers de familles se retrouvent fragilisées, avec moins de revenus, plus de repas à préparer tous les jours, des marchés fermés et pour de nombreuses familles, bien manger n'a plus rien d'évident.

L'aide de 3,5 millions d'euros, que vous avez décidée en faveur des familles les plus modestes, a permis de parer au plus pressé, merci. J'étais ce matin encore au gymnase Curial pour accompagner la vente à prix réduit de 500 "Paniers des essentiels" de fruits et légumes, initiative municipale que nous avons portée localement en partenariat avec les centres sociaux, dont je veux saluer l'engagement.

"Restez chez vous", ces appels au confinement ont aussi jeté une lumière crue sur tous ceux qui se sont retrouvés confinés dans la rue : SDF, migrants et toxicomanes en errance. Le vide de nos rues a rendu cette réalité dramatique encore plus visible, alors même que la déstabilisation des services d'aide et de secours a laissé à découvert, au moins dans un premier temps, ces situations d'hyper précarité.

Comme toujours, Paris a été au rendez-vous. La Ville a redoublé d'efforts et la Préfecture de Région a pu accélérer les opérations de mise à l'abri, notamment en réquisitionnant des capacités hôtelières actuellement vacantes. C'est ainsi, par exemple, qu'à ce jour près de 350 usagers de drogue ont été sortis de la rue pour intégrer des dispositifs d'hébergement accompagné. D'autres toxicomanes, toujours à la rue, se disent prêts à l'accepter à leur tour. Il ne faut surtout pas relâcher l'effort et l'inscrire au contraire dans la durée.

Car là est bien l'enjeu pour nous maintenant : nous projeter et penser l'après-confinement. Nous aurons rendez-vous avec l'été. Et ce rendez-vous, nous pressentons qu'il pourrait être compliqué. Des dizaines de milliers de Parisiens ne partiront sans doute pas en vacances. Dans les quartiers populaires, Paris sera plus habité, c'est sûr, que les autres étés. Cet été parisien sera sans doute moins estival que ceux que nous connaissions.

Alors, il est trop tôt évidemment pour savoir si et dans quelles conditions "Paris Plages" et le bassin de baignade pourront être organisés à la Villette, mais il n'est pas trop tôt pour anticiper un été qui devra proposer des espaces et des temps de découverte et de rattrapage scolaire, de respiration et de loisirs pour tous, pour que le déconfinement de notre ville ne rime pas avec un nouvel enfermement à ciel ouvert.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup. C'est très important et nous allons bien sûr y travailler.

La parole est à Mme BÜRKLI, maire du 9^e arrondissement, pour le groupe les Républicains et Indépendants.

Mme Delphine BÜRKLI, maire du 9^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, je m'associe naturellement aux remerciements exprimés ce matin en direction des personnels soignants bien sûr, en direction de toutes celles et de tous ceux qui, au quotidien, nous permettent de vivre, de nous nourrir, de nous déplacer. Naturellement, je pense aussi à toutes ces femmes, à tous ces hommes de l'ombre qui ont continué à assumer les missions de service public. Ils sont les héros de notre quotidien.

Néanmoins, ils ne doivent pas nous faire oublier qu'une société ne peut pas vivre exclusivement de ses besoins primaires. Une nation a besoin de culture qui est aussi le ciment de notre lien social. La culture, c'est aussi et

surtout une partie de l'âme de Paris depuis des siècles. Et aujourd'hui c'est tout une industrie qui fait vivre notre territoire, c'est toute la chaîne économique du 7^e art qui est à l'arrêt avec tous les techniciens, les décorateurs, les artistes, les intermittents qui ne peuvent plus travailler.

Je pense aussi à tous les indépendants, les patrons de salles qui sont très inquiets pour leur survie, et derrière eux des salariés qui, eux aussi dans l'ombre, font vivre la culture. Puis il y a le public, un public de Parisiens passionnés qui ont envie de reprendre le chemin des lieux de spectacles, mais qui hésitent et qui savent très bien que ces salles ne vont pas rouvrir de sitôt.

L'Etat, les collectivités, villes et régions vont devoir être au rendez-vous avec des mesures financières d'urgence, puis des mesures à plus long terme. Il faut les sauver parce qu'une compagnie, une salle qui disparaît est perdue à jamais. On peut reconstituer un appareil de production, une usine mais jamais une troupe.

Je pense aussi aux touristes qui viennent à Paris pour notre culture, pour découvrir nos monuments, notre patrimoine, mais aussi nos musées, notre gastronomie, et qui séjournent dans des hôtels qui aujourd'hui sont vides. Là aussi, ce sont des milliers de salariés au chômage partiel, de jeunes apprentis qui n'ont plus d'employeur et une économie à l'arrêt.

La culture, ce n'est absolument pas un sujet secondaire ou anecdotique, c'est le pilier du rayonnement de notre ville en France et dans le monde entier. C'est un marché, ce sont des emplois, une économie, des salariés aujourd'hui en souffrance. Nous devons nous pencher à leur chevet, construire, et c'est le rôle des maires en lien avec l'Etat, avec les acteurs, des scénarii qui leur permettent de se projeter dans le plus long terme, en étant irréprochables sur le plan sanitaire et artistique.

C'est le message que je voulais partager avec vous ce matin.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Je donne la parole au dernier orateur, François VAUGLIN, pour le groupe Socialiste et Apparentés, M. le Maire du 11^e arrondissement.

M. François VAUGLIN, maire du 11^e arrondissement. - Merci, Madame la Maire, Monsieur le Préfet.

Ce débat a montré combien les mairies restent un interlocuteur essentiel en cas de crise. Nous l'avons vécu particulièrement en 2015 et aujourd'hui encore, nous constituons l'un des derniers filets de sécurité de notre République.

Les soignants, auxquels je veux moi aussi rendre hommage, sont bien sûr en première ligne, mais dès qu'il s'agit de faire en sorte que le tissu social ne craque pas dans une crise majeure, c'est vers leur mairie que les habitants se tournent.

Alors, de nombreuses initiatives ont été citées par mes collègues. Dans le 11^e aussi, les acteurs locaux ont eu et ont encore de belles actions, notamment avec les acteurs de santé de l'arrondissement, c'est l'ouverture de consultations et de centres de dépistage du Covid-19. Ce sont aussi des mesures prises au niveau parisien, tels des aides et l'accompagnement apportés aux commerçants de nos quartiers pour les protéger et les soutenir dans leurs démarches administratives, les aider à passer le cap de la fermeture. Ce sont les aides apportées aux plus défavorisés et je veux saluer à ce titre le travail de la caisse des écoles du 11^e qui prépare chaque jour jusqu'à 3.000 repas pour les "Restos du Cœur".

Nous pourrions multiplier ces initiatives, elles ont du sens à partir du moment où nous partageons une préoccupation, une obsession, celle de la cohésion de notre société. Paris, face à cette crise, fait à nouveau le pari de la solidarité. Nous pouvons être fiers, tous ensemble, du fait que les Parisiens ont répondu présents.

Nous avons tous reçu d'innombrables propositions d'habitants, d'associations, d'entreprises. Je citerai, par exemple, dans notre arrondissement "La Petite Rockette" qui fabrique des visières pour les soignants, l'atelier de haute couture Lazar Cuckovic qui s'est mis à fabriquer en série des blouses pour l'hôpital ou encore l'"Association du quartier Saint-Bernard" qui a fait écrire des petits mots par les enfants du quartier pour les résidents de nos E.H.P.A.D. Enfin, c'est la paroisse Saint-Ambroise qui, avec l'aide des commerçants solidaires du quartier, distribue tous les jours des repas et des produits essentiels d'hygiène pour les sans-abri. Vous êtes vous-même, Madame la Maire, venue prêter main-forte récemment.

Cette solidarité, ce besoin, ce plaisir de vivre ensemble et de faire société malgré le confinement se traduisent aussi par des actions inattendues qui feront écho aux propos de ma collègue du 9^e arrondissement. Par exemple, le jeu "Questions pour un balcon" qui est organisé chaque soir rue Saint-Bernard par un acteur, Noam CARTOZO, un karaoké géant projeté sur la façade d'un immeuble de la rue du Chemin Vert ou encore des chansons interprétées par la jeune Léa, rue Alexandre Dumas, tous les jours à 20 heures pour accompagner et amplifier les hommages des habitants rendus aux soignants. Voilà les interstices dans lesquels la culture retrouve sa place malgré les conditions compliquées que nous connaissons aujourd'hui.

Vous l'aurez compris et je pense que ce débat l'aura montré, par leur réaction citoyenne, associative, d'entreprise, Paris et les Parisiens ont encore une fois montré leur résilience. Mais ce combat n'est pas terminé. L'action des soignants conjuguée à ces efforts de nos concitoyens aura permis de franchir ce premier pic épidémique. Il faut aussi que toutes ces actions aient un sens pour préparer l'avenir et, nous l'avons dit, c'est tester, tester pour déconfiner.

Les efforts du Gouvernement devront être amplifiés. Nous comptons sur lui pour que les tests, non seulement P.C.R. mais aussi sérologiques, soient disponibles, car cet effort est nécessaire pour la santé de nos concitoyens, pour que les soignants puissent retrouver une forme de sérénité dans leur travail. Il est nécessaire aussi pour la cohésion de notre pays qui est la première des conditions pour sa reconstruction.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Monsieur le Maire, merci pour tous ces rappels.

On m'avait dit que Mme GIAZZI n'interviendrait pas, mais il lui reste 1 minute 45. C'est 1 minute 45 de bonheur, chère Danièle. Mme la Maire du 16e.

Mme Danièle GIAZZI, maire du 16e arrondissement. - Merci.

Madame la Maire, Monsieur le Préfet de police, mes chers collègues, nous voici réunis dans un format inédit et dans une bien étrange atmosphère.

Bien entendu, je ne peux commencer moi aussi mon intervention sans une pensée à toutes celles et à tous ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par la maladie.

Je veux bien sûr aussi chaleureusement remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à soigner les malades, combattre l'épidémie, assurer notre sécurité - Monsieur le Préfet de police, nous tenons vraiment à vous remercier au sujet des fonctionnaires de police du 16e arrondissement qui ont fait un travail jusqu'à présent absolument extraordinaire -, à faire fonctionner notre ville et à faire en sorte que la ville puisse continuer malgré le confinement.

En tant que maires d'arrondissement, nous avons été du jour au lendemain plongés dans une urgence de crise et absorbés par le souci de garantir une continuité de service à notre population, tout en assurant la sécurité des agents. La tâche a été complexe et parfois accomplie dans la frustration de ne pas disposer des moyens suffisants pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens. Nous sommes tout de même parvenus à nous réorganiser pour faire face et assurer l'information la plus large possible à nos habitants.

Cette crise, qui a paralysé notre pays et notre ville, a été aussi un révélateur de très belles choses que je voudrais souligner. Je ne saurais jamais vous remercier assez pour l'incroyable mobilisation du tissu associatif et citoyen qui s'est organisé dès l'annonce des mesures de confinement. Je savais pouvoir compter sur cet engagement, mais je voudrais quand même signaler aujourd'hui que j'ai été impressionnée par l'élan de solidarité qui s'est manifesté malgré la peur et les incertitudes qui ont prévalu au début de cette épidémie. "Croix-Rouge", "Protection civile", associations caritatives, paroisses, mais aussi commerçants, artisans ou simples citoyens, tous ont répondu présents pour nous aider, aider le maire, aider la mairie, aider ses habitants, soutenir les soignants et venir au secours des plus fragiles. À tous, je voudrais dire un grand merci.

Nous devons être là pour soutenir et épauler nos commerçants, Madame la Maire, qui ont été frappés de plein fouet...

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Il va falloir conclure, chère Danièle GIAZZI.

Mme Danièle GIAZZI, maire du 16e arrondissement. - Déjà ?

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je suis désolée, je voudrais tellement ne pas vous frustrer !

Mme Danièle GIAZZI, maire du 16e arrondissement. - Alors, je vais simplement remercier votre premier adjoint, Emmanuel GRÉGOIRE, des réunions qu'il tient tous les matins, mais je regrette votre absence, Madame la Maire. Sachez que je pense que la place de la Maire de Paris est autour des maires d'arrondissement. Comme le disait Rachida DATI, nous sommes les pivots.

Merci.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Madame la Maire, pour vos conseils avisés. J'en tiendrai compte, évidemment.

Merci beaucoup d'abord, chers collègues, pour ce débat et ces prises de parole utiles et importantes. Je veux remercier d'ailleurs la tenue très consensuelle de ce qui a été exprimé.

Nous allons passer maintenant aux réponses de l'Exécutif avec deux orateurs, une oratrice et un orateur. Je vous demande bien sûr de les écouter, puisque beaucoup de questions ont été posées. Il reste encore beaucoup de travail devant nous.

Anne SOUYRIS, que je remercie à nouveau pour l'engagement permanent qui a été le sien, pendant tous ces jours et qui continuera évidemment. Je veux vraiment la remercier.

Il y a des membres de l'Exécutif que je n'ai pas remercié directement tout à l'heure, mais évidemment le travail de Christophe NAJDOVSKI est absolument essentiel, notamment dans la période qui s'ouvre de préparation du déconfinement. Colombe BROSSEL, je n'en ai pas parlé, mais sa présence sur tous les sujets relatifs aux quartiers et à la sécurité est absolument indispensable, incontournable. Véronique LEVIEUX, parce que sur la question de la mobilisation et de l'accompagnement et pour tous les C.H.S.C.T. qui se sont tenus, avec d'ailleurs aussi tous les adjoints sectoriels qui ont tenu ces C.H.S.C.T., je veux vraiment la remercier. Puis Antoinette GUHL, avec sa compétence dans l'économie sociale et solidaire, a été aussi extrêmement présente, notamment dans la phase de mobilisation de l'E.S.S. pour la fabrication des masques.

Je voudrais remercier chacune et chacun du travail accompli.

La parole est à Anne SOUYRIS, première réponse, et ensuite Emmanuel GRÉGOIRE.

Mme Anne SOUYRIS, adjointe. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Je m'associe évidemment à tous les remerciements qui ont été faits car, dans cette période, ce qui est très important, c'est de voir que, d'un bout à l'autre de l'engagement de chacun, que ce soient les soignants, que ce soient les agents, que ce soient toutes les personnes qui ont participé de cette force d'engagement chacun à son niveau - quelqu'un a dit, je crois que c'était David, que chacun avait été très attentif à respecter aussi ces règles qui ont été données et qui étaient difficiles à respecter -, on s'est aperçu qu'à Paris, comme sûrement partout en France, on avait affaire à des citoyens et à des citoyens responsables, qui n'étaient plus des enfants et qui étaient capables de pouvoir prendre leur santé en charge quand c'est nécessaire. Ce n'est pas souvent le cas en France où on a souvent une politique de santé publique un peu "à la papa", j'allais dire, qui impose et qui ne fait pas en sorte, comme cela a été le cas déjà pour la lutte contre le sida, que l'on se repose sur la responsabilité individuelle, et collective bien sûr, pour pouvoir lutter contre une épidémie. C'est essentiel quand on veut l'éradiquer ou en tout cas la contenir au niveau où on est.

Au niveau de Paris, je voulais aussi remercier beaucoup Mme la Maire qui a été non seulement évidemment présente mais en plus très courageuse à des moments où c'était compliqué. Nous avons eu des combats permanents à mener à tous les niveaux, que ce soit sur les questions des tests, des masques, des évictions à l'école, de la réflexion sur comment protéger aussi les enfants, les familles dès le départ. Quand les familles sont revenues de Chine et que c'était le moment des festivités, elles sont venues nous demander : qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on garde un peu les enfants à la maison ? Dès ce moment-là, nous avons pu commencer à dire avec notre santé scolaire : ce serait mieux si vous restiez un peu chez vous. C'était déjà en avance parce que, dès le départ, l'Etat a peiné à prendre en considération cette épidémie et a eu une réaction d'abord un peu en retrait. Puis nous avons pu avoir le confinement, qui a été quand même salvateur, il faut bien le dire.

Nous avons pu, dès le départ, faire plusieurs choses. Je viens là en porte-à-faux avec ce que Mme DATI a dit. Les masques, nous les avons distribués dès le départ, en particulier aux soignants, à tout le secteur du médico-social et à nos agents qui étaient exposés. Cela a été absolument essentiel. Je peux vous dire que cela a été une énorme demande de l'A.P.-H.P. et aussi du G.H.U. psychiatrie et du mouvement médico-social.

Pour répondre sur les questions de drogue et d'usage de drogue, vous savez qu'il y avait des usagers de drogue évidemment dans la rue, que le secteur médico-social qui était là, les maraudes et aussi les accueils comme les C.S.A.P.A. et les C.A.A.R.U.D., ont été à un moment donné sur le point de fermer parce qu'il n'y avait pas de masques, et nous avons immédiatement donné des masques pour que tout ce circuit se remette en place. Comme l'a dit M. DAGNAUD, grâce à cela, nous avons pu agir sur cette question, non seulement héberger les personnes mais les reprendre en charge, comme il se doit, et même plus que jamais, ce qui effectivement doit être un modèle pour l'avenir. Nous avons donc fait tout ce travail et je n'irai pas beaucoup plus loin.

Nous avons aussi soutenu beaucoup l'hôpital public et fait quelque chose qui est assez nouveau, puisque nous avons réussi à créer plus que jamais le lien entre la ville et l'hôpital, ce qui doit être aussi un modèle pour l'avenir. Ce qui a été créé ces derniers jours avec Covisan, c'est vraiment le symbole de cela, c'est-à-dire un hôpital public, qui est vraiment en pointe et capable très vite de pouvoir fournir des tests et de donner l'excellence du soin, et de l'autre côté en coordination un aller vers la ville qui permet de faire des allers-retours vers la médecine de ville, de pouvoir maintenir les gens chez eux quand c'est possible et évidemment de les isoler quand c'est nécessaire, et surtout de les conseiller avec un aller-retour permanent entre la médecine de ville et la médecine hospitalière. J'espère que nous pourrions en faire un modèle pour l'avenir.

Enfin je pense, et je vais finir sur ce point, que ce qui a été très important dans toute cette période, c'est la question du renforcement de la démocratie sanitaire. Ce sont ces liens, les liens qui ont été faits aussi avec les individus et les collectifs. Je parlais tout à l'heure des usagers de drogue mais cela a été avec l'ensemble des communautés. Ce sont les E.H.P.A.D., par exemple, avec le fait d'avoir pu travailler à la fois avec les familles et les personnels des E.H.P.A.D. pour pouvoir faire en sorte d'avancer ensemble et de protéger chacun. Cela aussi a été quelque chose que l'on a pu faire évoluer. Ce n'est pas une nouveauté parce que cela a déjà existé. C'est toute la question du C.A.S.-V.P., de comment ils se sont embarqués dans l'histoire des portages de repas pour aller vers

Covisan. Je pense que toute cette situation de travail ensemble, nous qui en France travaillons souvent par silo et avec une bureaucratie forte et séparée qui empêche d'agir, nous a montré une nouvelle voie.

Dernière chose, c'est la santé environnementale. Je crois que cette crise révèle une crise de santé environnementale forte, sur laquelle la Ville peut agir. Elle peut agir en termes de soins mais aussi en termes de prévention. En termes de prévention, on a vu que 80 à 90 % des personnes hospitalisées en réanimation étaient obèses et c'est une chose sur laquelle nous pouvons travailler. C'est souvent dans les quartiers les plus populaires. Je finirai sur cet exemple-là qui est flagrant, cela pose la question de la malbouffe et toute la question aussi du sport et de comment avoir une ville résiliente d'un point de vue sanitaire et environnemental. J'espère que nous pourrions continuer à travailler ensemble sur ce sujet.

Merci beaucoup à tous.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup à vous, Anne.

Un mot avant de donner la parole à Emmanuel GRÉGOIRE.

Sur la question des E.H.P.A.D., je pense que, bien sûr après évaluation de tout ce travail, je ferai des propositions de réorganisation drastique, parce que je suis très attachée à ce que les maires d'arrondissement puissent avoir un accès direct à tous les équipements qui sont sous la responsabilité de la Ville.

Je pense que cette césure C.A.S.-V.P. et Ville a vraiment fini d'exister. En tous les cas, j'espère que j'aurai votre soutien pour porter des propositions et des réformes en ce sens. Je crois beaucoup à la présence des élus et à leur capacité d'intervention dans des établissements comme nos E.H.P.A.D., qu'ils soient publics ou privés, et a fortiori les établissements gérés par le C.A.S.-V.P., parce que clairement, dans cette démocratie sanitaire, la présence des élus est un plus indéniable.

Nous ne sommes pas au même rang évidemment que les personnels - je veux saluer ici le travail incroyable qui a été fait par les personnels dans les E.H.P.A.D. et les établissements - mais la présence des élus et la capacité qu'ils ont à diagnostiquer, dialoguer, percevoir peut-être des dysfonctionnements, à améliorer la relation entre les familles et la situation propre à ces différents E.H.P.A.D., cela passe par les élus et notamment les élus d'arrondissement.

Une des propositions que je ferai, qu'il faut bien sûr travailler et préciser car elle a des implications juridiques et sans doute budgétaires, mais très clairement nous ne continuerons plus avec un dispositif de C.A.S.-V.P. qui, pour ce qui est notamment de la gestion d'un certain nombre d'établissements, échapperait complètement au regard des maires d'arrondissement. Je m'y engage devant vous. Je pense que c'est une question absolument cruciale si nous voulons améliorer le dispositif, non pas de contrôle mais tout simplement d'exercice de nos prérogatives d'élus, c'est-à-dire de représentants des Parisiennes et des Parisiens dans des lieux qui doivent admettre cette organisation démocratique.

Je reviendrai vers vous avec des propositions fortes, mais je pense que c'est attendu et que c'est un diagnostic assez partagé par l'ensemble de nos collègues.

Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, vous avez la parole.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Merci beaucoup, Madame la Maire.

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les maires d'arrondissement, Mesdames et Messieurs les présidents de groupe, chers collègues, je voudrais tout d'abord m'associer aux très nombreux hommages, tous évidemment convergents, que vous avez rendus lors de notre séance.

C'est à la fois aux personnels indispensables qui, au quotidien, assurent les missions essentielles pour le bien de nous tous depuis des semaines : les soignants, les travailleurs du secteur de l'agroalimentaire, les transports, les professeurs de l'Education nationale et l'ensemble des personnels qui concourent à ces missions, les salariés du secteur privé.

C'est évidemment à vous, Monsieur le Préfet de police, à vos services, et avec vous à tous les services de l'Etat avec lesquels nous travaillons quotidiennement : le Préfet de Région, Michel CADOT, et ses services, le directeur général de l'Agence régionale de santé, Aurélien ROUSSEAU, et l'A.P.-H.P. avec laquelle ma collègue Anne SOUYRIS et évidemment la Maire ont des relations plus que quotidiennes.

C'est aux agents de la Ville dans leur ensemble, et vous avez évidemment cité tous ceux qui sont aux avant-postes : le service de propreté, de la sécurité, de la prise en charge des enfants, de l'action sociale et médico-sociale. Mais ce sont aussi tous les services administratifs et de logistique : la DRH, la DDCT, la DILT, de la DFA et du Secrétariat général évidemment, dont le rôle a été primordial au cours de ces dernières semaines et qui continuera à l'être.

C'est aux Parisiennes et aux Parisiens qui, très loin des caricatures que nous lisons parfois avec un peu d'agacement dans la presse, respectent en réalité de façon extrêmement large et de façon extrêmement efficace les

règles, qui ont été édictées pour nous protéger collectivement et dont une aussi longue durée ne garantissait ni l'efficacité ni l'évidence.

Bien sûr, nous voulons nous souvenir de tous nos concitoyens qui sont décédés des suites de cette infection virale. Nous aurons, dans les mois à venir, à cœur de leur rendre l'hommage collectif qu'ils méritent, avec les Parisiennes et les Parisiens, et de trouver comment mieux inscrire leur souvenir au sein de la mémoire de Paris. La Maire a eu l'occasion déjà de remercier le président de groupe Éric AZIÈRE pour sa note et ses propositions en ce sens.

Nous ressentons à chaque instant la douloureuse impatience, la pénible frustration de ne pas pouvoir faire plus, plus vite, plus efficace. Car chacune de nos actions peut contribuer, et ce n'est pas souvent dans nos missions, à sauver des vies, à soulager des souffrances, à apaiser des tristesses. Ce travail, nous l'avons fait tous ensemble, dans un élan de solidarité et de responsabilité qui ont été au cœur de notre efficacité, et soyez-en tous et chacun remerciés.

Dans un mode de gouvernance inédit à votre demande, Madame la Maire, et à la hauteur de ce contexte exceptionnel par sa gravité et son ampleur, tous les maires d'arrondissement, tous les présidents de groupe, tous les élus de Paris, nous avons pleinement senti votre disponibilité, votre solidarité et votre engagement.

Avec cette gouvernance inédite avec l'organisation rythmée, méthodique, tous les jours, parfois un peu répétitive, de ces réunions qui nous permettent de prendre les décisions utiles, à la Maire d'arbitrer et d'en dialoguer avec les autorités gouvernementales, avec les autorités déconcentrées des services de l'Etat, nous avons réussi à mettre en place, ce n'est jamais parfait sans doute, mais nous avons réussi à montrer l'efficacité de l'administration parisienne dans cette crise.

Nous entendons les critiques, parfois elles nous surprennent. Elles peuvent être utiles et toujours elles nous motivent. J'aurais pu, Madame la Maire du 7^e arrondissement, revenir sur vos absences à toutes les réunions, sauf une, organisées quotidiennement depuis le 17 mars. J'aurais pu également être taquin sur vos injonctions bruyantes pendant des semaines à désinfecter les rues, initiative qualifiée d'inutile et dangereuse par l'A.R.S. et le Haut Conseil de santé publique, mais je ne le ferai pas, tant le volontarisme est toujours une qualité à la condition de se doubler d'un minimum de sérieux. Beaucoup a été fait grâce à vous tous depuis le début de la crise...

(Intervention de Rachida DATI, hors micro).

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Madame DATI, vous avez eu le temps de vous exprimer. Ecoutez les réponses.

La parole est à Emmanuel GRÉGOIRE et uniquement Emmanuel GRÉGOIRE.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Merci, Madame la Maire.

Merci beaucoup, surtout à vous tous, de vos très nombreuses contributions pour nous aider à construire la réponse des services publics parisiens à la crise à laquelle nous faisons face, mais chacun le sait et beaucoup l'ont dit, beaucoup reste à faire. Après la gestion de la phase la plus aiguë de la crise au milieu du mois de mars, nous avons collectivement travaillé à la gestion du confinement et, enjeu tout à fait essentiel, chacun le mesure, à la préparation du déconfinement.

Madame la Maire, vous avez envoyé, il y a un mois maintenant, une contribution à la réflexion nationale sur le déconfinement, que vous avez complétée il y a une dizaine de jours par la présentation du volet parisien. Le vœu, que je ne vais pas reprendre en détail parce que nous avançons dans la matinée et qui est présenté aujourd'hui à notre Assemblée, reprend les grandes orientations de ce que vous avez engagé.

Tout d'abord, c'est la transparence démocratique, la transparence sur toutes les décisions que nous prenons, la façon dont elles sont engagées, y compris sur leurs impacts budgétaires. Dans le compte rendu de la réunion d'hier, le point de situation budgétaire vous a été fourni également.

Et nous préparons aussi tous les grands enjeux qui se dressent devant nous : la protection des populations, le soutien aux populations les plus fragiles, la mise en œuvre du plan de déconfinement et la préparation de l'avenir.

Enfin...

(Intervention de Rachida DATI, hors micro).

Cela ne m'avait pas échappé.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Cela avait bien démarré et voilà ! Allez-y, Emmanuel.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, premier adjoint. - Enfin, le vœu précise un certain nombre de choses consacrées aux actions et réflexions qui devront être menées pour préparer l'après-crise sanitaire.

Le vœu reprend l'idée que vous avez évoquée, Monsieur BOURNAZEL, notamment dans le cas des instances de concertation et de contrôle démocratique, et de leur rôle tout à fait essentiel dans la réflexion que nous menons, qu'une Commission puisse être convoquée en format de téléconférence pour faire un premier bilan sanitaire avant le

prochain Conseil, et que nous puissions également engager un travail, qui s'inspirerait d'une mission d'information et d'évaluation, pour faire tout le bilan sur les grandes décisions qui ont été prises pendant cette crise.

Je ne voudrais pas être plus long, Madame la Maire, parce que beaucoup a été dit. Je voudrais vous remercier de votre pilotage de cette crise et dire la disponibilité de votre Exécutif et, j'en suis sûr, de tous les maires d'arrondissements, de tous les élus de Paris et de toutes les Parisiennes et les Parisiens.

Je vous remercie.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Merci beaucoup, Emmanuel GRÉGOIRE, pour tout cet engagement depuis des semaines et des semaines.

Nous allons passer au vote du vœu, mais sur la période qui s'ouvre et notamment la période relative à la gestion du déconfinement, bien sûr en lien avec mon Exécutif et moi-même, sur la préparation du déconfinement, des écoles - nous attendons ce qui sera dit tout à l'heure par le Premier Ministre -, ce travail se fait déjà aujourd'hui en étroite concertation avec les maires d'arrondissement. Nous allons évidemment le poursuivre pour que des solutions adaptées soient trouvées dans chacune des écoles de chaque arrondissement.

Sur la question - cela a été évoqué tout à l'heure notamment par Jean-François LEGARET - comment mieux mobiliser les maires d'arrondissement, sur la gestion de la distribution des masques en tissu, que nous sommes en train de fabriquer, dont quasiment - je ne veux pas dire de bêtises - plus de 300.000 arrivent d'ici le 4 mai, je souhaite qu'une première distribution soit assurée par les maires d'arrondissement en direction de nos aînés. Sur la base, par exemple, des fichiers que nous utilisons pour distribuer les boîtes de chocolats et à partir aussi du dispositif Chalex, nous communiquerons les adresses. C'est pour que nous ayons la possibilité de les distribuer, dès avant la fin du confinement puisque nous sommes autour du 4 mai, à partir des mairies d'arrondissement dans un premier temps.

Puis sur les autres masques qui arriveront courant mai et qui sont la production de 2.200.000 masques, sur laquelle a travaillé notamment Jean-François MARTINS, nous verrons si nous pouvons passer par le réseau des pharmacies ou par d'autres biais. En tous les cas, pour les premiers et pour les publics les plus fragiles, je souhaite vraiment m'appuyer sur les mairies d'arrondissement et leur logistique pour pouvoir distribuer ces premiers masques.

Nous avons vraiment devant nous beaucoup, beaucoup de travail à partir du plan de préparation du déconfinement sur lequel chaque direction et chaque adjoint sectoriel ont travaillé. Bien sûr, c'est une déclinaison arrondissement par arrondissement, puisque cela concerne tous les établissements, tous les lieux qui sont ceux de notre municipalité. Nous allons le préparer, comme nous l'avons fait avec un travail quotidien avec vous, pour être vraiment au point, bien sûr, dans la semaine qui précède le 11 mai.

Voilà pour toutes ces informations complémentaires que je voulais aussi vous donner.

Nous allons maintenant procéder au vote du vœu référencé n° 1 relatif à la crise sanitaire et à la préparation du déconfinement, présenté par les groupes Socialiste et Apparentés, Communiste - Front de Gauche, "Génération.s"... - pardon, je vais m'y retrouver - Ecologiste de Paris, UDI-MODEM et Radical de Gauche, Centre et Indépendants. Je pense que je n'ai oublié personne.

Je mets donc aux voix, à main levée, la proposition de vœu déposée par les groupes Socialiste et Apparentés, Communiste - Front de Gauche, Ecologiste de Paris, "Génération.s" et Radical de Gauche, Centre et Indépendants, assortie d'un avis favorable de l'Exécutif.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

La proposition de vœu est adoptée. (2020, V. 32).

Je vous remercie.

Je vous souhaite un très bon appétit... Pardon, attendez !

Le rapport DDCT 29 prévu par l'ordonnance du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales vous a été transmis avec le tableau récapitulatif des subventions que j'ai accordées en application des compétences qui m'ont été déléguées.

C'est bon ? Il n'y a pas de vote.

(Voir annexe n° 1).

Ensuite, il y a deux votes.

Je vous propose maintenant de vous prononcer sur les projets de délibération DDCT 27 et PP 30 : le projet de délibération DDCT 27 est relatif à la délégation de pouvoir du Conseil de Paris à la Maire ; le projet de délibération PP 30 est relatif à la délégation de pouvoir accordée au Préfet de police par le Conseil de Paris dans certaines matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Je mets d'abord aux voix, à main levée, le projet de délibération DDCT 27.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2020, DDCT 27).

Je mets ensuite aux voix, à main levée, le projet de délibération PP 30.

Qui est pour ?

Contre ?

Abstentions ?

Le projet de délibération est adopté. (2020, PP 30).

Je vous remercie.

Clôture de la séance.

Mme LA MAIRE DE PARIS. - Je vous souhaite un bon appétit et prenez soin de vous. Merci.

(La séance est levée, mardi 28 avril 2020, à quatorze heures).

Liste des membres présents.

Mardi 28 avril 2020

M. Pierre AIDENBAUM, M. Eric AZIÈRE, Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, M. Julien BARGETON, M. David BELLARD, Mme Florence BERTHOUT, M. Patrick BLOCHE, M. Nicolas BONNET-OULALDJ, M. Geoffroy BOULARD, M. Pierre-Yves BOURNAZEL, M. Jacques BOUTAULT, Mme Galla BRIDIER, M. Ian BROSSAT, Mme Colombe BROSSEL, Mme Delphine BÜRKLI, Mme Frédérique CALANDRA, Mme Marie-Claire CARRÈRE-GÉE, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Jérôme COUMET, M. François DAGNAUD, Mme Rachida DATI, M. Jérôme DUBUS, M. Rémi FÉRAUD, Mme Léa FILOCHE, Mme Danièle GIAZZI, Mme Laurence GOLDGRAB, M. Philippe GOUJON, M. Emmanuel GRÉGOIRE, Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Mme Anne HIDALGO, M. Jean-Pierre LECOQ, M. Jean-François LEGARET, M. Eric LEJOINDRE, Mme Véronique LEVIEUX, M. Christophe NAJDOVSKI, Mme Carine PETIT, Mme Olivia POLSKI, M. Paul SIMONDON, Mme Danielle SIMONNET, Mme Anne SOUYRIS, M. François VAUGLIN, Mme Dominique VERSINI.

Elus ayant donné pouvoir :

M. David ASSOULINE, Mme Marie ATALLAH, Mme Marinette BACHE, M. Hervé BÉGUÉ, M. Jean-Didier BERTHAULT, Mme Hélène BIDARD, Mme Gypsie BLOCH, Mme Julie BOILLOT, Mme Alix BOUGERET, Mme Claudine BOUYGUES, M. Jean-Bernard BROS, Mme Sylvie CEYRAC, Mme Sandrine CHARNOZ, M. Pierre CHARON, M. Yves CONTASSOT, M. Daniel-Georges COURTOIS, M. François-David CRAVENNE, M. Claude DARGENT, Mme Emmanuelle DAUVERGNE, Mme Marie-Pierre de LA GONTRIE, M. Bernard DEBRÉ, M. Philippe DUCLOUX, Mme Catherine DUMAS, Mme Myriam EL KHOMRI, Mme Agnès EVREN, M. Jean-Baptiste de FROMENT, Mme Afaf GABELOTAUD, M. Pierre GABORIAU, Mme Edith GALLOIS, M. Jean-Jacques GIANNESINI, M. Christophe GIRARD, M. Jérôme GLEIZES, Mme Antoinette GUHL, M. Didier GUILLOT, M. Frédéric HOCQUARD, M. Thierry HODENT, Mme Halima JEMNI, M. Pascal JULIEN, M. Bruno JULLIARD, Mme Fatoumata KONÉ, Mme Brigitte KUSTER, Mme Anne-Christine LANG, M. Thomas LAURET, M. Franck LEFEVRE, Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Annick LEPETIT, Mme Véronique LEVIEUX, M. Roger MADEC, Mme Nathalie MAQUOI, M. Jean-François MARTINS, Mme Caroline MÉCARY, Mme Sandrine MÉES, Mme Fadila MÉHAL, M. Etienne MERCIER, Mme Valérie MONTANDON, Mme Joëlle MOREL, M. Nicolas NORDMAN, Mme Annick OLIVIER, Mme Nawel OUMER, M. Frédéric PÉCHENARD, M. Atanase PÉRIFAN, Mme Danièle PREMEL, M. Christian SAINT-ETIENNE, M. Hermano SANCHES RUIVO, Mme Dominique STOPPA-LYONNET, Mme Karen TAÏEB, M. Buon-Huong TAN, M. Daniel VAILLANT, Mme Pauline VÉRON, Mme Catherine VIEU-CHARIER, Mme Mercedes ZUNIGA.

Annexe n° 1 - Tableau afférent au projet de délibération DDCT 29 Rapport : exercice des compétences accordées à la Maire de Paris par l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020.

Direction	Association	Montant attribué
DJS	ABS Bouvines	3 800,00
DJS	Acrobad	1 200,00
DJS	Aïkido butte aux caillies	1 200,00
DJS	Aïkido des Amandiers	1 000,00
DJS	Ailes de Saint Fargeau	900,00
DJS	Amicale bouliste des arènes de Lutèce	700,00
DJS	Amicale des pongistes du 17e	1 500,00
DJS	Amicale laïque Saint Sébastien	4 000,00
DJS	Ancienne de Paris	4 500,00
DJS	Aqua B développement	3 000,00
DJS	Arc Club Paris 12	1 200,00
DJS	ASALP	800,00
DJS	Ascendanse Hip Hop	4 000,00
DJS	Asso franco-africaine de Wushu et de culture africaine	1 500,00
DJS	Asso générale des familles du 17e et 18e	4 000,00
DJS	Asso handisport de Paris	6 500,00
DJS	Asso nationale du développement du sport	1 200,00
DJS	Asso parisienne de baby gym ludique	1 500,00
DJS	Asso socio-éducative des familles de l'ensemble clignancourt	1 000,00
DJS	Asso sportif collège et lycée Paul Bert	600,00
DJS	Asso sportif Lycée Théophil Gautier	1 400,00
DJS	Asso sportive lycée Gabriel Fauré	700,00
DJS	Asso sportive Camille Jenatzy	1 000,00
DJS	Asso sportive Colbert	700,00
DJS	Asso sportive collège Alphone Daudet	1 800,00
DJS	Asso sportive collège André Malraux	800,00
DJS	Asso sportive collège Antoine Coysevox	1 000,00
DJS	Asso sportive collège Beaumarchais	1 400,00
DJS	Asso sportive collège Buffon	720,00
DJS	Asso sportive collège Claude Debussy	600,00
DJS	Asso sportive collège Colette Besson	1 500,00
DJS	Asso sportive collège de Staël	1 200,00
DJS	Asso sportive collège Decour	2 200,00
DJS	Asso sportive collège Fournier	1 500,00
DJS	Asso sportive collège François Villon	1 000,00
DJS	Asso sportive collège Françoise Dolto	1 000,00
DJS	Asso sportive collège Honoré de Balzac	1 500,00
DJS	Asso sportive collège Jacques Perrin	1 500,00
DJS	Asso sportive collège Jean-Baptiste Clément	1 000,00
DJS	Asso sportive collège Jules Ferry	1 800,00
DJS	Asso sportive collège Louise Michel	600,00
DJS	Asso sportive collège Pajol/Aimé Césaire	1 000,00
DJS	Asso sportive collège Palissy	800,00
DJS	Asso sportive collège Paul Gauguin	1 400,00

DJS	Asso sportive collège Robert Doisneau	1 500,00
DJS	Asso sportive collège Thomas Mann	1 300,00
DJS	Asso sportive collège Yvonne Le Tac	1 000,00
DJS	Asso sportive de la Grange Batelière	1 000,00
DJS	Asso sportive des élèves Lycée Rodin	1 000,00
DJS	Asso sportive des jeunes du bâtiment	1 500,00
DJS	Asso sportive des jeunes sourds de Paris	2 000,00
DJS	Asso sportive des jours heureux	850,00
DJS	Asso sportive Diderot	1 500,00
DJS	Asso sportive Diderot 12 plongée	3 500,00
DJS	Asso sportive Dumas Voltaire	1 800,00
DJS	Asso sportive école publique Pontoise	1 000,00
DJS	Asso sportive handi-jeunes de Paris	2 000,00
DJS	Asso sportive initiative	700,00
DJS	Asso sportive institut national des jeunes aveugles	600,00
DJS	Asso sportive jeunesse 12e	2 100,00
DJS	Asso sportive lycée Buffon	1 300,00
DJS	Asso sportive lycée Camille Sée	2 520,00
DJS	Asso sportive lycée Charlemagne	1 750,00
DJS	Asso sportive lycée Chennevière Malézieux	500,00
DJS	Asso sportive lycée Claude Monet	1 250,00
DJS	Asso sportive lycée d'Alembert	700,00
DJS	Asso sportive lycée Decour	1 000,00
DJS	Asso sportive lycée Deprez	800,00
DJS	Asso sportive lycée Guillaume Tirel	500,00
DJS	Asso sportive lycée Honoré de Balzac	700,00
DJS	Asso sportive lycée Jean Drouant	800,00
DJS	Asso sportive lycée Jules Ferry	800,00
DJS	Asso sportive lycée Lamartine	800,00
DJS	Asso sportive lycée Lemonnier	1 400,00
DJS	Asso sportive lycée Louis Le Grand	1 000,00
DJS	Asso sportive lycée Marie Laurencin	700,00
DJS	Asso sportive lycée Raspail	700,00
DJS	Asso sportive lycée Sophie Germain	900,00
DJS	Asso sportive Moulin des Près	1 000,00
DJS	Asso sportive russe	2 500,00
DJS	Asso sportive Saint Charles	700,00
DJS	Asso sportive Saint Marcel	500,00
DJS	Asso sportive Vitruve	1 600,00
DJS	Association parisienne d'attelage	2 000,00
DJS	Athlétic cœur de fond	1 000,00
DJS	Atoutprises	2 000,00
DJS	Bahamas	1 200,00
DJS	Basball club de France	1 000,00
DJS	Blanqui Italie Corvisart pétanque	700,00
DJS	Boule du XIIe	1 200,00

DJS	Boxing-Club de la plaine	1 200,00
DJS	Budokan Paris 18	1 850,00
DJS	Canne d'arme Paris XII	1 000,00
DJS	Cercle d'escrime de Suffren	2 000,00
DJS	Cercle du chevalier d'assas	1 000,00
DJS	Cimes 19	1 000,00
DJS	Club basket Paris 11	4 000,00
DJS	Club de gymnastique aquatique et de natation	800,00
DJS	Club de natation adaptée-Les dauphins du XV	1 000,00
DJS	Club de pelote basque Paris	1 000,00
DJS	Club de plongée du 5e	1 200,00
DJS	Club des joyeux boulomanes Butte Chaumont	1 700,00
DJS	Club des tireurs du 12e	800,00
DJS	Club parisien de plongée	800,00
DJS	Club sportif Lancry 3e âge	350,00
DJS	Collège Jules Verne	2 000,00
DJS	Coral Twirling Paris 20	1 000,00
DJS	Curial Boxing team	700,00
DJS	Dauphin subaquatique club	1 500,00
DJS	Do Jeunes	4 500,00
DJS	Ecole de badminton de Paris Sport	1 600,00
DJS	Ecole de tennis du 12e	5 000,00
DJS	Eiffel basket club	4 500,00
DJS	Entente sportive des jeunes du stade	3 200,00
DJS	Entente sportive et culturelle du 11e	8 500,00
DJS	Essor sportif et culturel	3 000,00
DJS	Foranim	1 000,00
DJS	Génération double dutch	2 500,00
DJS	Glace et roller inline de Paris	800,00
DJS	Glob'all Star	3 000,00
DJS	Gym 17	800,00
DJS	Gymnastique rythmique sportive	1 600,00
DJS	Horizon Karaté Club	800,00
DJS	Interbudo	2 000,00
DJS	Jeunesses unies Ménilmontant Parmentier	4 200,00
DJS	Joyeux trotteurs des buttes	700,00
DJS	Judo club bolivar	3 000,00
DJS	Judo club Paris XII	2 500,00
DJS	La baleine se met à l'O	800,00
DJS	La boule du Xème	700,00
DJS	La boule sportive du 20e	700,00
DJS	La Domrémy gymnastique	1 500,00
DJS	La pétanque Batignollaise	900,00
DJS	La Saint Louis de Vaugirard	2 000,00
DJS	Le club des naïades	1 000,00
DJS	Le mur escalade	1 700,00

DJS	Léo Mare	800,00
DJS	Les crampons parisiens 86	700,00
DJS	Les mouettes de Paris	15 000,00
DJS	Les mouettes des écluses	900,00
DJS	Les reflets de l'eau	500,00
DJS	L'R en jeu	500,00
DJS	M Echecs	1 000,00
DJS	Ménilmontant Football Club 1871	500,00
DJS	NAUSICAA ASEL	600,00
DJS	Paris Académie Respect Intégrité Sport	3 000,00
DJS	Paris Akido club	1 400,00
DJS	Paris Rythmique	800,00
DJS	Paris volley club	2 800,00
DJS	Paris XIV Futsal Club	1 500,00
DJS	Planet roller	700,00
DJS	Plongeurs cinéastes parisiens	1 000,00
DJS	Pour le nouvel âge	1 100,00
DJS	Ring du 14e	4 000,00
DJS	Rythme et gym Paris	750,00
DJS	Sand System	2 500,00
DJS	Section Olympique Saint Médard	6 500,00
DJS	Sité-Bad	1 800,00
DJS	SKA Sports	1 500,00
DJS	Société athlétique montmartroise	1 500,00
DJS	Soyer Sport Ecole de judo des Mines	2 500,00
DJS	Sport adapté du sud-est de Paris	1 300,00
DJS	Sport adapté et loisirs de Montmartre	650,00
DJS	Sport et Loisirs	2 000,00
DJS	Sportinf Club Paris volley	5 000,00
DJS	Sporting club bellevillois	1 200,00
DJS	Sporting Club du 14	9 000,00
DJS	Sportive Armorique	2 800,00
DJS	Sports et loisirs pour aveugles et amblyopes	3 500,00
DJS	Sports et loisirs Saint Vincent	1 000,00
DJS	Subaquatique pirate club	1 400,00
DJS	Team trail Paris	700,00
DJS	Tennis club des sourds de Paris	450,00
DJS	Tennis club du 10e	1 500,00
DJS	Tennis club évolutif	2 750,00
DJS	Tennis clubs du Xie-asso sportive Saint Bernard	9 000,00
DJS	Tennisport	1 400,00
DJS	Union sportive collège Léon Gambetta	2 500,00
DJS	Union sportive Curial Cambrai	3 000,00
DJS	Union sportive de charonne	4 000,00
DJS	Union sportive des bretons de Paris	2 000,00
DJS	Union Sportive Francs Bourgeois	1 000,00

DJS	Union sportive Paris 11	7 000,00
DJS	Unité retrouvée pour l'ouverture et la réceptivité aux énergies	800,00
DJS	Vertical 12	1 900,00
DJS	Viking Club Paris	3 000,00
DJS	Xve athlétic club	2 500,00
DFPE	association Les 19e Rugissants	53 029,00
DFPE	association Crèche parentale du Sentier	36 955,00
DFPE	association Les Apaches des Vignoles	95 535,00
DFPE	association pour la diversité culturelle et sociale Enfance en couleurs	114 844,00
DFPE	association Square Bande	76 713,00
DFPE	association Grenadine et Menthe à l'Eau	67 067,00
DFPE	association Quel Univers Inventer ?	90 007,00
DFPE	association Les Crocos	122 806,00
DFPE	association Babillages	129 964,00
DFPE	association L'Ile aux Trésors	48 938,00
DFPE	association pour le Développement de la Pré-Scolarisation	173 725,00
DFPE	association Mini Coccinelles	96 234,00
DFPE	association Accueil Des Tout Petits Au Bon Conseil	15 571,00
DFPE	association Au Fil de la Découverte	21 384,00
DFPE	association Capucine et Papillons, Jardin d'Enfance,	46 982,00
DFPE	association Les Petits Lardons	44 037,00
DFPE	association La Maison de l'Enfance	26 900,00
DFPE	association Lutin Lune	64 494,00
DFPE	association Origami	76 131,00
DFPE	association République Enfants	101 994,00
DFPE	association Les Kyklos	73 777,00
DASCO	ANDES DIFFUSION	5 580,00
DASCO	ART ET CAETERA	3 510,00
DASCO	ART EXPRIM 18EME	11 000,00
DASCO	ASSOCIATION 1000 COLLECTES	4 250,00
DASCO	ASSOCIATION AMERICAN CENTER FOR ART AND CULTURE (ACAC)	9 600,00
DASCO	ASSOCIATION CULTURE 2 +	47 400,00
DASCO	ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE SAINT OUEN	4 250,00
DASCO	ASSOCIATION FLORIMONT	15 140,00
DASCO	ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON	47 880,00
DASCO	BREAK DANCE CREW	6 344,00
DASCO	CAPOEIRA VIOLA COMPAGNIE LE SOMMET DE L'ABRICOTIER	5 000,00
DASCO	CENTRE CULTUREL DANSE DU ZÈBRE	5 267,83
DASCO	COLLECTIF TO & MA TRADITIONS ORALES & MUSIQUES ACTUELLES	5 500,00
DASCO	COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE USEP PARIS	4 100,00
DASCO	COMPAGNIE ANKREATION	19 800,00
DASCO	COMPAGNIE CAMBALACHE	34 560,00
DASCO	COMPAGNIE DES INACHEVES	5 849,98
DASCO	COMPAGNIE PILE	7 200,00
DASCO	COMPAGNIE VAHRAM ZARYAN	10 260,00

DASCO	CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE PARIS (CAUE)	48 600,00
DASCO	CPN CONNAITRE ET PROTEGER LA NATURE DU VAL DE SEINE	8 280,00
DASCO	DEBROUILLE COMPAGNIE	7 200,00
DASCO	D'UNE LANGUE A L'AUTRE DULALA	28 080,00
DASCO	ENFANCES AU CINEMA	3 960,00
DASCO	ENGLISH AT SCHOOL	24 840,00
DASCO	ENGLISH FUN FOR CHILDREN	16 779,00
DASCO	FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN ILE - DE - FRANCE	3 000,00
DASCO	INSTITUT CULTUREL ALTER'BRASILIS	14 620,00
DASCO	INSTITUTO CERVANTES	60 160,00
DASCO	JUDO FRANCE PARIS	9 180,00
DASCO	LA COMPAGNIE DES REVES AYEZ	15 000,00
DASCO	LA PETITE ROCKETTE	4 430,00
DASCO	L'APPRENTI MUSICIEN	7 486,00
DASCO	LE 100 ETABLISSEMENT CULTUREL SOLIDAIRE	13 500,00
DASCO	LE DANUBE PALACE	19 600,00
DASCO	LE GENIE DE LA BASTILLE	5 397,50
DASCO	LE MEXIQUE DANSE EN FRANCE (MEDAFRA)	21 650,00
DASCO	LE MUSEE EN HERBE	5 400,00
DASCO	LE PANDA ROUX	11 400,00
DASCO	LE PETIT ESCARGOT	7 334,00
DASCO	L'ECOLE COMESTIBLE	5 500,00
DASCO	LES EDITIONS DU BAS PARLEUR	4 773,00
DASCO	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PARIS MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE FEDERATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	44 040,00
DASCO	LILY SCHOOL PARIS	16 560,00
DASCO	LOUISE ROSIER	71 876,00
DASCO	MARION SOMMIER	16 200,00
DASCO	MULTI COLORS	8 928,00
DASCO	PAROLE DE PHOTOGRAPHES	18 360,00
DASCO	PATRICK MASSON	8 172,00
DASCO	SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU CARREAU DU TEMPLE	8 500,00
DASCO	TALACATAK	15 600,00
DASCO	TOUS TES RÊVES	8 752,00
DASCO	VENI VERDI	21 600,00
DASCO	WATKAZ	33 254,00
DASCO	CAUE de Paris	16 882,00
DASCO	ROBINS DES VILLES	21 567,00
DASCO	LE BAL	4 000,00
DASCO	organisme MARION SOMMIER	8 100,00
DASCO	organisme CATHERINE GUELLEC	1 500,00
DASCO	Collèges publics parisiens - Dotations de fonctionnement (31 144 euros), subventions d'équipement (382 105 euros), subventions du dispositif "Tous Mobilisés" (247 740 euros), subventions pour travaux (757 391 euros).	1 418 380,00

DAC	4 Paris art artistes du 4ème	4 000,00
DAC	A suivre productions - projet Art'R	45 000,00
DAC	A suivre productions - résilience	5 000,00
DAC	ACP La manufacture Chanson	11 000,00
DAC	Aide aux anciens militaires et anciens combattants	500,00
DAC	ARAC 19e section	600,00
DAC	ARAC 3ème section	1 000,00
DAC	ARCAL	35 000,00
DAC	ARPEJ	3 000,00
DAC	Art azoi	10 000,00
DAC	Artistes à la bastille	5 000,00
DAC	Artistes de Ménilmontant	1 800,00
DAC	Association artistique des concerts Colonne	80 000,00
DAC	Association Centre Mandapa	8 000,00
DAC	Association Cité Théâtre	115 000,00
DAC	Association de défense des valeurs de la Résistance ADVR	800,00
DAC	Association des concerts Pasdeloup	45 000,00
DAC	Association des Familles de Compagnon de la Libération	1 000,00
DAC	Association musicale Vivaldi Paris Île de France	3 000,00
DAC	Association nationale des combattants volontaires de la résistance, fédération de paris (ANCVR)	500,00
DAC	Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis (ANFFMRFA)	600,00
DAC	Association parisienne pour l'animation culturelle et sportive (APACS) au Théâtre 13	475 000,00
DAC	Association pour le développement de la danse à Paris - studio g lasnier - Micadanses	122 500,00
DAC	Atelier de Paris - Carolyn Carlson	135 000,00
DAC	Atelier des artistes en exil (ex-Confluences)	20 000,00
DAC	Atelier des feuillantines	8 000,00
DAC	Atelier musical des 3 tambours	12 000,00
DAC	Atelier Musical Paris Seine	15 000,00
DAC	Ateliers du père lachaise	2 500,00
DAC	Bouffes du Nord	50 000,00
DAC	CENTQUATRE	4 250 000,00
DAC	CENTQUATRE - résilience	400 000,00
DAC	Centre Simone de Beauvoir	5 000,00
DAC	Cercle municipal des Gobelins	2 000,00
DAC	Cinémas Indépendants Parisiens	68 000,00
DAC	Circé marché de la poésie	18 000,00
DAC	Cité internationale des arts	390 586,00
DAC	Cité internationale des arts - résilience	41 000,00
DAC	Comité d'entente du 12 eme	750,00
DAC	Comité d'entente du 16 eme	1 500,00
DAC	Comité d'entente du 19 eme	900,00
DAC	Comité d'entente du 9 eme CEAC	800,00
DAC	Comité du 19e arrdt de Paris des anciens combattants de la	500,00

	Résistance	
DAC	Comité du souvenir du 1er	800,00
DAC	Comité Fnaca Paris 10ème	700,00
DAC	Comité Fnaca Paris 11ème	1 200,00
DAC	Comité Fnaca paris 12ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca Paris 13ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca paris 14 ème	900,00
DAC	Comité Fnaca Paris 15ème	1 500,00
DAC	Comité Fnaca Paris 16ème	800,00
DAC	Comité Fnaca Paris 17ème	1 100,00
DAC	Comité Fnaca Paris 18ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca Paris 19ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca Paris 1er et 2ème	600,00
DAC	Comité Fnaca Paris 20ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca paris 3ème	1 100,00
DAC	Comité Fnaca Paris 4ème	700,00
DAC	Comité Fnaca Paris 5ème	1 200,00
DAC	Comité Fnaca Paris 6ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca paris 7ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca Paris 8ème	1 000,00
DAC	Comité Fnaca Paris 9ème	1 000,00
DAC	Compagnie art de la rue Décor sonore	15 000,00
DAC	Compagnie art de la rue Ici même	15 000,00
DAC	Compagnie art de la rue Khta compagnie	30 000,00
DAC	Compagnie d'expression musicale et d'opéra vivant - Péniche opéra	15 000,00
DAC	Coopérative de Rue de Cirque (2R2C)	153 000,00
DAC	Coopérative de Rue de Cirque (2R2C) - résilience	5 000,00
DAC	CRL 10	7 000,00
DAC	Délidémo	10 000,00
DAC	Difé kako	3 000,00
DAC	El Alamein	12 000,00
DAC	Enfances au Cinéma	92 500,00
DAC	ERDA Chœur de chambre Accentus	90 000,00
DAC	Esprit jazz	15 000,00
DAC	Etrange festival	30 000,00
DAC	Fédération départementale des combattants républicains (FNCRP)	500,00
DAC	Fédération nationale des plus grands invalides de guerre-les Grands mutilés	3 000,00
DAC	Ferraille prospection et exploitation artistique	25 000,00
DAC	Festival d'automne	379 600,00
DAC	Fetart - Festival Circulations	6 250,00
DAC	FNACA Club Informatique	1 900,00
DAC	Fonds social juif unifié	10 000,00
DAC	Génie de la bastille	6 500,00
DAC	Glassbox	4 500,00
DAC	Glaz'art	27 500,00

DAC	Halle st pierre	225 000,00
DAC	Hip-Hop Citoyen / Festival Paris Hip Hop	22 500,00
DAC	Immanence	17 500,00
DAC	Indisciplinaire(s) - festival Concorde(s)	10 000,00
DAC	Institut des cultures d'Islam	650 000,00
DAC	Institut des cultures d'Islam - résilience	50 000,00
DAC	International Visual Theatre	125 000,00
DAC	Jeune création	12 000,00
DAC	Jeunes talents	42 000,00
DAC	La Dalle aux Chaps - Cirque Electrique	75 000,00
DAC	La Loge - CDC Production	15 000,00
DAC	La Manufacture - Théâtre de la Bastille	330 000,00
DAC	La plume noire	3 000,00
DAC	La voie des livres	5 000,00
DAC	L'apprenti musicien	5 000,00
DAC	Le 100 Etablissement Culturel Solidaire	85 000,00
DAC	Le BAL / Amis Magnum	90 000,00
DAC	Le Balcon	15 000,00
DAC	Le Concert spirituel	20 000,00
DAC	Le lieu Mains d'Œuvres - aide aux résidences	10 000,00
DAC	Le Monfort théâtre	411 000,00
DAC	Le Monfort théâtre - résilience	50 000,00
DAC	Le Mur XIII	4 000,00
DAC	Le petit ney	6 000,00
DAC	Le temps des rues - festival Printemps des rues	21 900,00
DAC	Le temps des rues - festival Printemps des rues - résilience	5 000,00
DAC	Lecture Jeunesse	15 000,00
DAC	L'entre prise	1 500,00
DAC	Les amis de Krajcberg	30 000,00
DAC	Les amis du cinéma réel	10 000,00
DAC	Les Ateliers d'Artistes de Belleville	4 500,00
DAC	Les ateliers de la danse - la Ménagerie de Verre	70 000,00
DAC	Les cris de paris	10 000,00
DAC	Les fils des morts pour la France	400,00
DAC	Les idées heureuses - Le concert de la loge	10 000,00
DAC	Les Lucioles du Doc	7 000,00
DAC	Les Lumières	5 000,00
DAC	Les Talens lyriques	20 000,00
DAC	Les Yeux de L'ouïe	15 000,00
DAC	L'Été parisien - festival Paris Quartier d'été	240 000,00
DAC	L'Étoile du Nord	114 000,00
DAC	Lézards de la bièvre	3 000,00
DAC	L'Onde et Cybèle	40 000,00
DAC	M.U (Métaphores Urbaines)	25 000,00
DAC	Maison de la Poésie	485 000,00
DAC	Maison du hip hop	15 000,00

DAC	Ménilmusique	3 000,00
DAC	Maison du jonglage	8 000,00
DAC	Maison des métallos	1 000 000,00
DAC	Modulable Urbain Réactif - Le MUR (11ème)	17 000,00
DAC	Musée Clémenceau	25 000,00
DAC	Musée d'art et d'histoire du judaïsme	1 069 402,00
DAC	Musique Danse Xxe -AMD 20ème - Regard du Cygne	45 000,00
DAC	Musique En Mouvement (14ème)	3 000,00
DAC	Musique ensemble 20è	20 000,00
DAC	Musique sacrée Notre Dame de Paris	60 000,00
DAC	Octave et arpège	4 000,00
DAC	Onzième événements - festival Onze bouge	18 000,00
DAC	Onzième événements - festival Onze bouge - participation MA11	65 000,00
DAC	Onzième événements - festival Onze bouge - résilience	5 000,00
DAC	Orchestre de chambre de Paris	2 290 000,00
DAC	Paris Ateliers	1 795 000,00
DAC	Paris culture 20 - festival Et 20 l'été	6 300,00
DAC	Paris culture 20 - festival Et 20 l'été - résilience	3 000,00
DAC	Paris Jazz Club	10 000,00
DAC	Paris Librairies	20 000,00
DAC	Paris Musées - subvention de fonctionnement	26 790 552,00
DAC	Paris Musées - subvention d'investissement hors acquisition d'œuvres d'art	3 100 000,00
DAC	Paris Musées - subvention d'investissement pour l'acquisition d'œuvres d'art	1 000 000,00
DAC	Paris Musées - subvention dite technique pour remboursement travaux DCPA	12 811 750,00
DAC	Petit Bain	50 000,00
DAC	Petits Oiseaux Production - festival Nocturbaines	3 300,00
DAC	Petits Oiseaux Production - festival Nocturbaines - résilience	1 500,00
DAC	Philharmonie - cité de la musique	2 900 000,00
DAC	Philharmonie - cité de la musique (Orchestre de Paris)	2 726 600,00
DAC	Plateaux sauvages	309 000,00
DAC	Polynotes 75	37 500,00
DAC	Progéniture - festival La Coulée douce	11 100,00
DAC	Progéniture - festival La Coulée douce - résilience	3 000,00
DAC	Rainbow submarine (festival chérie chéris)	20 000,00
DAC	Réseau MAP (musiques actuelles à Paris)	28 000,00
DAC	SARL KALI production - Cirque Romanès	10 000,00
DAC	Scenitude - scred festival	7 000,00
DAC	Silhouette	5 000,00
DAC	Silhouette - résilience	10 000,00
DAC	Slam productions	15 000,00
DAC	Société française de photographie	6 000,00
DAC	Société littéraire des Goncourt	5 000,00
DAC	Son Ré - Son et recherche électroacoustique	15 000,00

DAC	Stand up Juste Debout	30 000,00
DAC	Théâtre astral (exploité par Maison ouverte-Dunois)	8 000,00
DAC	Théâtre aux mains nues - compagnie Alain Recoing	35 000,00
DAC	Théâtre de la marionnette à Paris - Mouffetard	225 000,00
DAC	Théâtre de la Ville	5 575 000,00
DAC	Théâtre de la Ville - résilience	250 000,00
DAC	Théâtre du Rond Point	1 050 000,00
DAC	Théâtre du Rond Point- résilience	50 000,00
DAC	Théâtre Dunois - La maison ouverte	60 500,00
DAC	Théâtre écarlate - Atelier du Plateau (dont festival "l'Atelier du Plateau fait son festival")	28 000,00
DAC	Théâtre musical de Paris / Châtelet	4 350 000,00
DAC	Théâtre Paris 14	162 600,00
DAC	Théâtre Paris Villette	450 000,00
DAC	Treize en vue	2 000,00
DAC	Treize ter	4 000,00
DAC	UDAC- union départementale de paris de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre	3 000,00
DAC	UFAC 18e - union locale de Paris	900,00
DAC	Union des musiciens du Jazz	25 000,00
DAC	We Love Green	15 000,00
DAC	Les amis des jardins du ruisseau	10 000,00
DAC	Accès Culture	20 000,00
DAC	Arts Convergences	5 000,00
DAC	Association pour le développement de la danse Micadanses	10 000,00
DAC	Bibliocité	5 000,00
DAC	Chemins de la Danse	3 000,00
DAC	Ciné-ma Différence	5 000,00
DAC	Clair Obscur	4 500,00
DAC	Compagnie Adréalyne	2 000,00
DAC	Culture et hôpital	10 000,00
DAC	Delidemo	5 000,00
DAC	Donneurs de voix	8 000,00
DAC	Echolalie production	3 000,00
DAC	L'impossible	7 500,00
DAC	Ma P'tite Folie	4 000,00
DAC	Orange rouge	6 000,00
DAC	Promusicis	4 000,00
DAC	Retour d'Image	5 000,00
DAC	Silhouette	2 000,00
DAC	Théâtre de la marionnette à Paris - Mouffetard	6 000,00
DAC	Théâtre du cristal	2 000,00
DAC	Tout en parlant	750,00
DAC	Africolor	5 000,00
DAC	Association Centre Mandapa	13 000,00
DAC	Association franco brésilienne Viva Madeleine	2 500,00
DAC	Atelier des artistes en exil (ex-Confluences)	25 000,00

DAC	Bibliothèque russe Tourgueniev	13 000,00
DAC	Collectif de Développement et de Secours Syrien (CODSSY)	3 000,00
DAC	Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT)	11 000,00
DAC	Forum des Instituts culturels étrangers à Paris (FICEP)	16 000,00
DAC	L'usage du monde au 21ème siècle	1 000,00
DAC	Maison d'europe et d'orient	10 000,00
DAC	Les Lucioles du Doc	2 000,00
DAC	Compagnie Abel	2 500,00
DAC	Le fil de soie	3 000,00
DAC	129 h	2 500,00
DAC	Tamérantong	5 000,00
DAC	La comédie des anges	2 000,00
DAC	L'Aquilone	3 000,00
DAC	L'Eclaboussée	1 500,00
DAC	L'Intestine	2 500,00
DAC	Arsmedia	1 500,00
DAC	Pièces à emporter	4 000,00
DAC	Trans'art int	1 000,00
DAC	Zone vive	2 000,00
DAE	ESPCI -Recherche	50 000,00
DAE	Artistes et Artisans d'Art 4A	4 000,00
DAE	Institut national des métiers d'art (INMA)	7 000,00
DAE	Terramicales (Festival)	3 000,00
DAE	VIADUC DES ARTS	5 000,00
DAE	ATELIERS COURS DE L INDUSTRIE	5 000,00
DAE	FONTAINES O LIVRES	15 000,00
DAE	CAE Port Parallèle	35 000,00
DAE	CAE Clara	30 000,00
DAE	CAE Clara bis	20 000,00
DAE	CAE Alter-Bâtir	25 000,00
DAE	CAE coopératifs	10 000,00
DAE	CAE Coopetic	40 000,00
DAE	CAE Copaname	45 000,00
DAE	ASSOCIATION BELLEVILLE CITOYENNE	2 000,00
DAE	Association Jeunesse Education	4 000,00
DAE	ATNT 18 ARTS TRADITIONNELS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DU 18EME ARRONDISSEMENT	2 000,00
DAE	CABEMPLOie CONSEIL-COACHING-EMPLOYABILITE (CCCE)	3 500,00
DAE	CITOYENNES INTERCULTURELLES DE PARIS 20EME	2 000,00
DAE	DESCODEUSES	2 000,00
DAE	IMPULSION CARRIERE EMPLOI (I.C.E)	2 000,00
DAE	La Maizon	4 000,00
DAE	LE GARAGE NUMERIQUE	1 500,00
DAE	LIFI IDF	4 000,00
DAE	MAISON 13 SOLIDAIRE	1 500,00
DAE	MELTINGCOOP	2 000,00

DAE	POSITIVE PLANET FRANCE<< P.P.F.>>	11 500,00
DAE	REUSSIR PARIS 18	2 000,00
DAE	REUSSIR MOI AUSSI	1 500,00
DAE	SAAM	1 500,00
DAE	Eco Table	20 000,00
DASES	association départementale d'information sur le logement de Paris (14e)	34 000,00
DASES	Subvention au Crédit Municipal de Paris (4e) et à Crésus Ile-de-France (12e)	145 000,00
DASES	Subvention (100.000 euros) et convention avec l'association Médecins du Monde (18e)	100 000,00
DASES	Association nationale pour la prévention des handicaps et pour l'information pour ses actions d'insertion professionnelle en direction des personnes handicapées	28 000,00
DASES	ARPEJEH Accompagner la Réalisation des Projets d'Études et de Jeunes Élèves et Étudiants Handicapés pour ses actions d'insertion professionnelle en direction des personnes handicapées	4 000,00
DASES	Escapade Liberté et Mobilité pour son action sportive	15 000,00
DASES	Comité National Premiers de Cordée – CNPC,	10 000,00
DASES	Comité Départemental de Cyclotourisme de Paris – CODEP 75	5 000,00
DASES	CAP Sport Art Aventure et Amitié - CAP SAAA	5 000,00
DASES	Subvention à Trott' autrement pour son action sportive en direction des personnes handicapées	2 000,00
DASES	Association Droits d'Urgence (10e).	30 000,00
DASES	association ASEI	432 029,00
DASES	association "Maison des Femmes"	15 000,00
DASES	Groupeement de coopération sociale et médico-sociale en charge du service d'accompagnement des seniors parisiens « PARIS EN COMPAGNIE ».	250 000,00
DASES	association Acceptess-T (18e)	20 000,00
DASES	association Dispens'aire Psy, les Psys du Cœur (19e)	2 000,00
DASES	association Les Petits Bonheurs (9e).	19 000,00
DASES	association Centre Primo LEVI	108 000,00
DASES	association Aurore pour la mise en oeuvre d'un dispositif de confinement des consommateurs de drogues en errance à Paris durant la phase épidémique COVID-19	64 730,00
DASES	l'association ARIS -Association Régionale pour l'Intégration des Sourds	1 000,00
DASES	association UNANIMES - Union des Associations Nationales pour l'Inclusion des Malentendants (3e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	2 500,00
DASES	'ALPC - Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (15e pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	10 000,00
DASES	à l'association Les auxiliaires des aveugles (15e pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	5 000,00

DASES	l'Association Un regard pour toi (12e), pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	8 000,00
DASES	l'association Handichiens (15e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	30 000,00
DASES	l'association Ecole des Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris et de la Région Parisienne – ECGAMVP (12e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	50 000,00
DASES	Trisomie 21 Paris (9e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	2 000,00
DASES	l'association HANDINAMIK (12e), pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	2 000,00
DASES	l'association TouPI - Tous pour l'Inclusion (10e), pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	3 000,00
DASES	Association Championnet (18e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées,	5 000,00
DASES	l'association AGATE (12e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	25 000,00
DASES	Association La Vague à l'âme (20e), pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	8 000,00
DASES	l'association Advocacy Paris Ile-de-France (19e), pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	13 000,00
DASES	l'association Clubhouse France (20e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	18 000,00
DASES	l'association PACT - Promotion de l'Accessibilité et de la Conception pur Tous (14e) pour leurs actions d'INCLUSION en direction des personnes handicapées	7 000,00
DASES	association Jaccede.com	30 000,00
DASES	l'association L'Espace Psychanalytique d'Orientatation et de Consultations (L'EPOC) (19e).	11 000,00
DASES	association Comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer (13e).	100 000,00
DASES	l'association AccessijeuX (12e), pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	4 000,00
DASES	l'Association Française d'Expression Artistique Musika Danse pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	6 000,00
DASES	l'association Mobile en Ville (14e) pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	6 000,00
DASES	association Loisirs Pluriel de Paris 19e pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	35 000,00
DASES	l'association « Point Vert » (15e) pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	3 500,00
DASES	l'association « Class Open » pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	8 000,00
DASES	Les Éclaireurs et Éclaireuses de France (EEF) pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	10 000,00
DASES	Comme les Autres (20e), pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	12 000,00

DASES	APF France Handicap (13è), pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	15 000,00
DASES	A Chacun ses Vacances (ACSV) (20è) pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	85 000,00
DASES	l'association Cabane à Jeux (13è)s pour leurs actions de loisirs vacances en direction des personnes handicapées	3 000,00
DASES	Subvention (41.000 euros) et convention avec l'association Dessine Moi Un Mouton (20e)	41 000,00
DASES	« La visite des clowns » (19è) pour ses actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées.	3 000,00
DASES	l'association « T.E.C.E.M » (18è), pour ses actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées.	4 000,00
DASES	l'association « Parole de Chien » (15è) pour ses actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées.	12 000,00
DASES	subvention à l'association « Compagnie ACM Ballet Théâtre » pour ses actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées.	8 000,00
DASES	Attribution de subvention à l'association « Chanson de Poche » (11e) (pour ses actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées hospitalisées.	4 500,00
DASES	Subvention à l'association Argos 2001 (20e) aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires	5 000,00
DASES	Subvention à l'association Passerelle Assist'Aidant 6emeen faveur de l'aide aux aidants	40 000,00
DASES	Subvention à l'association « Groupe des animateurs en Gériatologie, Gériatrie, Structures et services pour personnes âgées (GAG) » en faveur de l'aide aux aidants	3 500,00
DASES	La Chorba - un agent de sécurisation des distributions alimentaires de la Porte de la Villette	7 000,00
DASES	Aurore - distribution de paniers repas	1 290 000,00
DASES	Emmaüs - salle saint Jean	150 046,00
DASES	Altéralia - ex-go sport-investissement	74 000,00
DASES	FADS - fonctionnement halte humanitaire 2 mois et vigile	170 000,00
DASES	Maison des femmes de Paris - soutien accès aux droits/lutte violences	15 000,00
DASES	La table ouverte (distribution alimentaire)	18 000,00
DASES	la protection civile	220 000,00
DASES	AUORE Dispositif femmes victimes de violence	40 000,00
DASES	Choron Jeunes Accompagnement à la scolarité	1 500,00
DASES	Jeunesse Saint Vincent de Paul Accompagnement à la scolarité	2 000,00
DASES	Association d'Animation Culturelle du Quartier – ASACQ Accompagnement à la scolarité	800,00
DASES	Paris basket 18 Accompagnement à la scolarité	1 000,00
DASES	La voie de la Lune Accompagnement à la scolarité	3 000,00
DASES	Association d'Education Populaire Charonne Réunion AEPCR Accompagnement à la scolarité	6 500,00
DASES	Tamèrantong Accompagnement à la scolarité	2 000,00
DASES	Réseau mô'm'artre Accompagnement à la scolarité	9 000,00

DGRI	Aides d'urgence COVID-19 contribution au FACECO-MEAE	20 000,00
DGRI	Aide d'urgence COVID-19-Croix Rouge	50 000,00
DGRI	Aide d'urgence COVID- 19 Première Urgence Internationale	50 000,00
DGRI	Aide d'urgence COVID-19 Médecins du Monde	50 000,00
DGRI	Association IBUKA	6 000,00
DGRI	Maison des journalistes	34 000,00
DGRI	Cotisations annuelles aux réseaux de Ville	72 424,00
DDCT	ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME	3 000,00
DDCT	MEMOIRE 2000	4 000,00
DDCT	OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES PRISONS SECTION FRANCAISE OIP-SF	43 000,00
DDCT	CENTRE PRIMO LEVI	8 000,00
DDCT	COMITE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE CCEM (Projet LCD)	9 000,00
DDCT	COMITE CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE CCEM (Projet égalité F/H)	20 000,00
DDCT	FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS POUR L'UNESCO	2 000,00
DDCT	LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN LDH LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	78 000,00
DDCT	CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE (Projet égalité F/H)	15 000,00
DDCT	CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE (Projet LCD)	15 000,00
DDCT	FARAPEJ (FEDERATION DES ASSOCIATIONS REFLEXION ACTION PRISON ET JUSTICE)	2 000,00
DDCT	NOTHING TO HIDE	2 000,00
DDCT	GENEPI	5 000,00
DDCT	SOS ESCLAVES	5 000,00
DDCT	FRANCE AMERIQUE LATINE	2 000,00
DDCT	PROFESSION: PIGISTE ASSOCIATION DES JOURNALISTES PIGISTES DE LA PRESSE ECRITE	2 000,00
DDCT	INSTITUT DE VICTIMOLOGIE	5 000,00
DDCT	ACCOMPAGNEMENT LIEUX D ACCUEIL CARREFOUR EDUCATIF ET SOCIAL	7 000,00
DDCT	ASSOCIATION NATIONALE DE READAPTATION SOCIALE	30 000,00
DDCT	AMICALE DU NID ADN	20 000,00
DDCT	MOUVEMENT DU NID	5 000,00
DDCT	MOUVEMENT DU NID	10 000,00
DDCT	ACPE AGIR CONTRE LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LES VIOLENCES SEXUELLES	2 000,00
DDCT	FOYER JORBALAN	30 000,00
DDCT	FOYER JORBALAN	10 000,00
DDCT	AUX CAPTIFS LA LIBERATION	30 000,00
DDCT	OPPELIA	30 000,00
DDCT	ASSOCIATION POUR L'HEBERGEMENT, LA PREVENTION, LA REINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (ALTAIR)	25 000,00
DDCT	END CHILD PROSTITUTION, CHILD PORNOGRAPHY AND TRAFFICKING OF CHILDREN FOR SEXUAL PURPOSES (ECPAT FRANCE)	2 000,00
DDCT	LE BUS DES FEMMES	40 000,00
DDCT	EQUIPES D'ACTION CONTRE LE PROXENETISME	9 000,00
DDCT	ASSOCIATION MAISON DES VOLONTAIRES (AMDV)	4 000,00

DDCT	BOLLY DEEWANI	1 500,00
DDCT	CAFE ASSOCIATIF PERNETY	2 000,00
DDCT	CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT CRID	3 000,00
DDCT	COEXISTER FRANCE	3 000,00
DDCT	COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES CAC	7 000,00
DDCT	COULEURS BRAZIL	2 000,00
DDCT	DEMOCRATIE LOCALE PARTICIPATIVE DU 15EME DLP 15	6 000,00
DDCT	E-GRAINE ILE DE FRANCE	4 655,00
DDCT	MEMOIRE ET RACINES DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA CO GESTION	3 000,00
DDCT	NADJASTREAM	5 000,00
DDCT	PETITS OISEAUX PRODUCTION POP	3 500,00
DDCT	PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHONIQUE D'INTERET SOCIAL P.A .R. I. S	5 350,00
DDCT	RADIO OLYMPIADES	1 000,00
DDCT	SUICIDE ECOUTE	1 500,00
TOTAL		89 075 983,31